

## **Mondialisation, Afrique et NOPADA**

**Aziz S. Fall 2001**

**(l'intégralité de la critique est postée en plusieurs parties sur le site du  
GRILA**

**[https://grila.org/index\\_grila.php?gri=org&org=231208&lang=fr](https://grila.org/index_grila.php?gri=org&org=231208&lang=fr)**

Le NOPADA- plus connu sous son titre anglais NEPAD sera présenté au G8 pendant 4 heures , lors de sa rencontre au Canada en juin 2002. Nous doutons que le G8 représente le moteur du processus de mondialisation. Bien qu'ils donnent l'impression d'être le conseil d'administration de ce processus, les gouvernements qui le constituent semblent eux mêmes dépassés par l'ampleur de ce phénomène. Ce dernier met avant tout en jeu les oligopoles et la financiarisation spéculative du capital. Dès lors, pour affirmer son autorité, le G8, comme forme institutionnelle de la triade (USA-Canada, Europe, Japon), est enclin à reprendre le credo de l'impérialisme axé sur le néo-libéralisme, la guerre, et le développement inégal. Pour autant, nous ne pensons pas que c'est au G8 de déterminer ce qui est bon pour l'Afrique. Nous déplorons aussi que les leaders africains aillent une fois de plus, après Okinawa, Davos et Gènes, demander la caution de l'Occident pour les affaires qui les concernent. Mais, en raison du rapport de force, le pragmatisme et la gestion de la crise intiment de ne pas suggérer de telles considérations. Ces mêmes raisons ont servi à la fusion de plans OMEGA et MAP (partenariat pour le renouveau africain). L'un était un plan d'infrastructures, sorte de modèle Rostow à l'africaine et l'autre une exhortation et un plaidoyer pour une renaissance sans stratégie effective. Ainsi naquit la nouvelle Initiative africaine, retouchée et baptisée le NEPAD. S'il faut saluer le

travail commun des délégations africaines qui s'y sont attelées, on ne peut que déplorer le fait, qu'une fois de plus, il s'agit d'une initiative d'élites au pouvoir qui n'ont pas consulté leur base pour le faire. Il n'y a eu de concertation qu'entre les rédacteurs du document. En leur laissant le bénéfice de la bonne foi, tentons plutôt d'examiner leurs propositions. Qualifié de nouveau partenariat le document ne fait aucune référence à l'héritage encore en vigueur de l'ancien partenariat. D'emblée pourtant, les propositions s'inscrivent dans la poursuite des PAS, ces ajustements structurels auxquels la plupart des formations sociales africaines sont soumis depuis plus d'une décennie.

Notre hypothèse de recherche peut se résumer comme suit. Sans être une apologie du néo-libéralisme l'oeuvre des concepteurs, à partir des desiderata des bailleurs de fonds, articule un discours qui s'adresse plus à ceux-ci qu'à leurs concitoyens. Leur discours se veut responsable, pragmatique et vise à humaniser le capitalisme auquel ils sont soumis. Le NOPADA-NEPAD est en réalité ambiguë, contradictoire dans son constat de la situation et des moyens privilégiés pour s'en sortir. Il ne peut, dans les contraintes qui le lient, favoriser un développement de l'Afrique et risque davantage d'hypothéquer sa réalisation pour les générations futures. Les perspectives d'exacerbation des cercles vicieux endogènes et exogènes qui bloquent le développement de l'Afrique sont très probables si ce plan est mis en oeuvre, en tous cas dans l'état actuel de sa formulation. Ce plan reflète avant tout les préoccupations des leaders, la défense de leurs intérêts et la marge de manoeuvre restreinte que leur impose la mondialisation. Il pourrait paraître surprenant que ce soient des africains qui cautionnent, en tentant d'élargir un peu les balises étroites entre lesquelles les tenants de l'ordre mondial les confinent, l'intégration à la mondialisation. Si leur discours vise à séduire et à convaincre le G8, ce dernier, incapable de formuler lui même une offre aussi généreuse, sera enclin à considérer minimalement les demandes et à hiérarchiser les pays récipiendaires.

Méthodologiquement, dans le présent document, chacun des points retenus par le NOPADA sera présenté afin de permettre au lecteur ne

disposant de l'original de se repérer. Cela peut paraître lourd d'autant qu'en plusieurs endroits ses argumentations sont redondantes. Ensuite, l'argument sera commenté et suivi ou non de remarques. Ces remarques se veulent constructives et vont dans le sens de la consolidation de l'Union africaine. Il ne faudrait pas que cette dernière-qui devrait maintenant être opérationnelle- soit freinée par une démarche risquant davantage de diviser que d'unir. Le document du NEPAD, nous semble en retrait par rapport à plusieurs initiatives antérieures. Malgré plusieurs lacunes, ces différents plans apparaissent plus progressistes. Parmi eux retenons : (*La renaissance par ses propres forces, Chine 1945, La déclaration d'Arusha , Tanzanie 1967 , Déclaration on the Human Environment and Plan of action 1972, NOEI, Assemblée générale de l'ONU 1974 et sa charte de droits et devoirs économiques des Etats; La déclaration de Cocoyoc, CNUCED PNUE, Mexico 1974; Que faire- What Now? Fondation Dag Hammarsjöld et PNUE 1975; Nord Sud, un programme de survie- Rapport Brand 1980; SADCC Southern African Development Coordination Conference 1980; PANUREDA Programme des nations Unies pour le redressement économique et le développement de l'Afrique 1986, CARPAS, Cadre Africain pour le Redressement et les Plans d'Ajustements Structurels-Programs for Socio-Economic Recovery and Transformation; Communauté économique africaine 1989;Charte africaine des droits de l'homme et des peuples, Charte africaine de la participation populaire au développement, Arusha 1990, Traité d'Abuja 1991, La Campagne Jubilé pour l'effacement de la dette...*).

Le NOPADA-NEPAD, en s'inscrivant dans la logique de la mondialisation néo-libérale, prend toutefois au mot les exigences de libéralisation et d'intégration des bailleurs de fonds de l'Afrique. En ce sens, il prend le risque de tester leur bonne intention, en leur proposant de s'impliquer plus largement et concrètement dans l'avènement d'un capitalisme africain. Il esquisse donc, dans le cadre des habituelles conditionnalités, un appel pour un nouveau partenariat avec les tenants du centre. A ce titre, il n'est pas un plan d'intégration continental. Au contraire, cette démarche risque, même si elle est partiellement agréée par le G8, d'aboutir à une hiérarchisation des partenaires africains, à la

faveur des conditionnalités liées à l'aide. Une sélection stratégique qui ne peut aboutir qu'à une plus grande fragmentation. Celle ci serait dommageable pour la fragile unité africaine et occasionnerait une plus grande cooptation des Etats.

Nous renouvelons notre appel pour la rédaction d'un véritable plan de développement continental. Ce dernier reste à être rédigé, idéalement par les forces vives du continent (syndicats, intellectuels, mouvements sociaux, partis politiques et leaders d'opinion qui ont tous été ignorés lors de la rédaction du NEPAD). Seul leur lutte sur le terrain concret du débat des idées et de l'action engagée de la transformation sociale pourrait permettre l'avènement d'un tel programme continental. Nous signifions par là, que les chefs d'Etats ne peuvent avoir le monopole exclusif des choix continentaux, et encore moins imposer unilatéralement, fusse par la caution de leurs pairs, un projet qui risque de compromettre l'avenir de l'Afrique. Et, ce n'est pas en organisant des consultations à posteriori, incapables d'amender le texte à grands renforts de participation d'acteurs triés de la société, que l'on résoud ce problème. D'ailleurs, les gens ne sont pas dupes. De plus en plus les sociétés civiles, l'intelligentsia et les populations s'éveillent à la réalité de ce plan. Le Forum social de Bamako le 9 Janvier 2002 a dévoilé toute la suspicion que des organisations de la société civile lui vouent, ne serait ce qu'en raison du paradigme néolibéral. La crainte d'une dépendance accrue et du pillage de ses ressources à la faveur du NEPAD a été exprimée par le caucus africain lors de son événement sur le financement du développement, à New York (25 Janvier 2002). Le forum Sahélien, tenu un trimestre plus tard, a confirmé ces appréhensions. Quant à la caution que le NEPAD attendait des intellectuels et militants du CODESRIA et du Forum du Tiers monde, il ne l'a pas obtenu. Dès lors, les décideurs sauront ils tenir compte de toutes ces critiques. Certes, tous peuvent dire avec raison, il est facile de critiquer, que proposez vous à la place? Nous disons pour notre part que si nous tentons de faire ressortir les inconsistances du NEPAD, c'est en prévision d'une étape plus importante à venir. Celle d'un authentique plan d'intégration africaine. Il devrait idéalement émaner de vecteurs plus horizontaux des forces vives à

travers le continent. Il devrait surtout être soumis à l'approbation des masses africaines, au mieux par référendum. Une fois adopté, il devrait être assorti de mécanismes de suivi et de surveillance pour sa réalisation.

C'est dans l'optique d'une telle entreprise que la présente analyse est proposée

### Introduction

**1** Le présent Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NOPADA) est une promesse faite par des dirigeants africains, fondée sur une vision commune ainsi qu'une conviction ferme et partagée qu'il leur incombe d'urgence d'éradiquer la pauvreté, de placer leurs pays, individuellement, collectivement, sur la voie d'une croissance et d'un développement durable, tout en participant activement à l'économie et à la vie politique mondiale. Il est ancré dans la détermination des africains de s'extirper eux-mêmes, ainsi que leur continent, du malaise du sous-développement et de l'exclusion d'une planète en cours de mondialisation.

*On peut s'interroger sur le sérieux d'une promesse en lieu et place d'un véritable plan d'intégration continental. L'arrimage à d'autres stratégies de développement, comme le développement durable (rapport Brundland) par des dirigeants qui prétendent être déterminés à s'extirper eux-mêmes du sous-développement est aussi à interroger. Car dans cette stratégie, il n'est pas démontré que la croissance et le développement durables soient compatibles avec la sauvegarde de l'environnement, d'une part. D'autre part, c'est la même croissance économique, brandie contre la pauvreté et le sous-développement, qui continue d'aggraver le fossé entre pauvres et riches et qui dégrade l'environnement. Dans ce fossé, la pauvreté est stigmatisée mais pas la richesse, qui souvent l'entretient.*

**2** La pauvreté et le retard de l'Afrique contrastent avec la prospérité du monde développé et la marginalisation de l'Afrique constitue une grave menace pour la stabilité mondiale.

*Le document s'enracine ici une fois de plus dans une vision*

*évolutionniste, ahistorique dite du rattrapage, et du retard à combler. Il y a de la richesse en Afrique, comme il y a de la pauvreté dans le monde dit développé. La marginalisation de l'Afrique reste elle-même discutable. L'Afrique n'est pas marginalisée dans la mondialisation dont elle importe l'essentiel de sa consommation. L'Afrique est intégrée, comme toutes les formations sociales dans ce processus. La question devant davantage être, comment y est-elle intégrée? Il s'agit d'une insertion certes défavorable et asymétrique. Chaque année 15 milliards de dollars sortent d'Afrique pour aller éponger une dette des plus équivoques.*

**3** Depuis les années 70, où les pays africains sont devenus membres des institutions internationales, le binôme crédit -aide est resté la base logique du développement. Le crédit a conduit à l'endettement et l'aide est en baisse.

*Non seulement la plupart de ces Etats ont adhéré à ces institutions avant les années 70, mais le binôme en question a davantage été la base de développement de régimes politiques de l'ère post-coloniale et de fortune de dirigeants et de leurs circuits redistributifs, que de l'Afrique comme telle. De surcroît, l'économie de rente issue des ressources primaires et naturelles et de la coopération internationale a servi à l'importation de biens et services, sans retombées productives pour le continent. Quant à la coopération internationale, qualifiée d'aide, elle a non seulement servi les intérêts stratégiques des donateurs, mais elle était aussi souvent fortement liée. Dans le nouveau plan proposé, le marché, le crédit, l'investissement et l'aide escomptés ne semblent pas se différencier de la base logique du développement décriée.*

**4** 340 millions de personnes vivent avec moins d'un dollar US, le taux de mortalité infantile est de 140 pour mille, l'espérance de vie est de seulement 54 ans, 58% de la population a accès à l'eau potable, et il y a 18 lignes de téléphones pour mille personnes.

*Ces indicateurs, dont on ne divulgue pas la source, sont placés ici*

*comme au temps des grilles critériologiques du développement. Les règles, et normes culturelles occidentales derrière ces agrégats ne sont pas interrogées et ne tiennent pas compte des diversités historiques et culturelles. Les besoins essentiels sélectivement retenus, sensés représentés la pauvreté absolue ou l'urgence de la tâche à accomplir contre la rareté, sont axés sur des valeurs individualistes déphasées par rapports aux modes de vie familial et communautaire. Il serait plus souhaitable de les décrire en terme d'inexistence de ressources autant en argent qu'en nature pour permettre les besoins essentiels biologiques. La seule justification d'une telle illustration en dollar serait que l'inacceptable condition infrahumaine, d'une part de notre population, est décrite à une audience occidentale dans des termes qui lui sont intelligibles.*

**5** Le NOPADA exige le revirement de cette situation anormale en changeant les relations qui la soutiennent , sans perpétuation de la dépendance ni concessions marginales.

*Il n'y existe pas de normes dans cette situation. Par contre, l'exigence de changer les relations qui la sous-tendent, quoique louable ne dit pas comment s'effectuerait un tel revirement. La reconnaissance de la dépendance par l'aide et le rejet de concessions n'explicite pas davantage par quel moyen le NOPADA atteindra cette fin.*

**6** Une occasion historique pour mettre fin au sous-développement; des ressources abondantes et à notre portée pour lancer une guerre mondiale contre la pauvreté et le sous-développement et qui sont utilisables par un leadership courageux et imaginatif et un nouveau partenariat fondé sur la responsabilité mutuelle.

*Quelle est l'occasion historique? Est ce le redéploiement de la mondialisation? Auquel cas, il faudrait vraiment en démontrer l'aspect positif pour le développement de l'Afrique. La conviction ici en une occasion que l'on ne précise pas reste surprenante. Les ressources abondantes et à notre portée aussi apparaissent tout aussi discutables,*

*que la croisade martiale contre la pauvreté. Il n'est pas nouveau que l'on constate que l'Afrique est le continent le plus riche en ressources naturelles. Si ces ressources, en plus du capital, de technologie sont à portée de main (ce qui n'est pas non plus démontré en terme de mise en valeur) est ce à dire que l'Afrique a manqué jusque là d'intelligence et de courage pour contrer le développement? N'est ce pas là méconnaître les efforts de martyrs et de bonne volontés qui se sont acharnés au nom de la souveraineté à libérer leur continent? Cette vision, sorte de renouveau messianique, paraît présomptueuse, d'autant qu'elle énumère les mêmes ingrédients sollicités par les développeurs d'hier, dont on cherche à se distancer. La croisade contre la pauvreté, dernière trouvaille du consensus néo-libéral semble n' être qu'un lubrifiant pour ses réformes et une série de filets compensatoires visant à éviter l'explosion sociale qu'elles risquent de provoquer.*

**7** Les africains ne se laisseront plus conditionner, feront appel au monde pour compléter nos efforts; le nombre de régimes démocratiques protégeant les droits de l'homme, axant le développement sur l'individu et les économies de marché s'accroissent, même si ces progrès sont inégaux.

*Ici les revendications populaires des masses africaines sont récupérées au nom d'une vision du développement qui n'est pas forcément la leur. Un développement centré sur l'individu plutôt que l'humain, ou sur une économie du marché ne sont pas forcément compatibles avec l'affirmation de la " détermination de notre propre destinée ", puisque celle ci est justement dictée par la rigueur de la mondialisation. Les auteurs , tous quatre récents chef d'Etat, en cours de nouveau mandat, doivent convaincre leur propre opinion publique. Ils se présentent indirectement comme des leaderships qui ne sont ni politiquement ni économiquement médiocres. On peut s'interroger aussi sur la solidarité sollicitée dans le reste du monde. Cette solidarité serait elle sollicitée si ce n'est pas pour une économie de marché ou en faveur d'un développement plus axé sur l'humain, ou la collectivité dans ses dimensions populaires? Sans réponse devant de telles interrogations, il y*



*a lieu au moins de garantir les droits économiques sociaux et culturels, ne serait ce que dans l'acception que s'en donne la charte africaine des droits de l'homme et des peuples. Quant aux régimes politiques, il faudra prévoir un mécanisme de surveillance de leurs engagements et de leurs obligations, eut égard aux normes internationaux qu'ils ont contractées.*

**8** Le NOPADA cherche à consolider et à accélérer ces gains. C'est un appel pour une nouvelle relation de partenariat entre l'Afrique et la communauté internationale, et en particulier les pays fortement industrialisés, afin de franchir l'abîme du développement qui s'est élargi au fil des siècles de relations inégales.

*Cette reconnaissance des relations asymétriques et inégales avec les centres est tempérée par la logique d'un partenariat que l'on peut interroger. Ce terme, en vogue dans les années 80-90 dans le milieu des ONG, justifiait le désengagement de l'Etat et leur irruption dans les sociétés civiles africaines qu'elles prétendaient promouvoir. La logique du partenariat s'est imposée comme légitimation de leur démarche. L'existence d'un partenaire local étant le signe de l'endogénéisation de leur stratégie. Au delà de ce phénomène, la logique du partenariat dans l'acception donnée ici n'est pas non plus sans rappeler celle formulée lors du NOEI. Il fut donnée une fin de non recevoir à ce projet, pourtant libéral et émanant des bourgeoisies du tiers-monde. Il tentait de revendiquer un rapport plus équitable entre le cavalier et sa monture. Depuis lors, les termes de la mondialisation ont tant changé, offrant le choix de plusieurs montures, que le nouveau partenariat vient ici proposer le même lien et de nouvelles règles pour le même jeu. Cet attelage serait celui qui permettrait de franchir l'abîme grandissant. Les tenants du G8 viendront ils enfourcher les formations sociales africaines pour leur faire sauter le gouffre et les amener dans leur monde? Une fois de plus, le syndrome du rattrapage est là pour rappeler que c'est encore le Nord qui détient la clef de notre développement. Aucune mention n'est fait à cet endroit de la nécessaire coopération sud-sud et de mécanismes d'intégration continentale.*

## **II L'Afrique dans le Monde aujourd'hui : entre pauvreté et prospérité**

**9** La place de l'Afrique dans la communauté mondiale est définie par le fait que le continent est une base de ressources indispensable qui sert toute l'humanité depuis bien des siècles.

*Une mention explicite de l'esclavage, de la colonisation, du néo-colonialisme et des avantages que retirent l'impérialisme et ses acteurs locaux aurait pu ici être plus historiquement représentative de la réalité dépeinte. Ce versant de la médaille ayant plutôt desservi l'humanité. Là-dessus, la demande au Centre d'une réparation plus que symbolique pour cette ponction humaine et matérielle pourrait au moins prendre la forme de l'effacement totale de la dette.*

**10 et 11** Quatre composantes illustrent cette place de l'Afrique. La première, ressources minières et naturelles; la seconde, les forêts tropicales poumons planétaires; la troisième, les sites paléontologiques archéologiques et les grands espaces naturels de faunes et flores; la quatrième la culture africaine

*- Il n'est pas démontré que c'est la communauté mondiale qui profite réellement du pillage des ressources minières du continent. Ce n'est pas elle qui en profite en premier lieu. Alors que l'on parle de marginalisation du continent, il y a dans ce domaine une saignée de nos richesses terrestres et halieutiques. Ce pillage, dont les retombées productives pour nos populations sont faibles, profite avant tout aux grandes compagnies et autres firmes multinationales juniors et à leurs alliés les élites politico-maffieuses locales. Là sont les intérêts qui profitent des recettes d'exportation, à la faveur de guerres, de zones franches et autres avantages faramineux, de la faiblesse de l'Etat de droit ou des pots de vin industriels.*

*- Les forêts tropicales génèrent un peu plus de 40% de la biomasse végétale et l'oxygène régénéré de la planète, les savanes et prairies un*

*peu moins de 20%. Parmi elles, les forêts africaines et les savanes africaines datant de l'ère précoloniales ont été détruites de plus de la moitié par des monocultures prédatrices, la coupe du bois d'oeuvre et de chauffe, et les multiples problèmes liés aux inégalités sociales et au manque de politiques écologiques de nos Etats.*

*- Le manque de politiques nationales pour la préservation de nos sites archéologiques, paléontologiques et nos grands espaces est aussi une responsabilité à reconnaître par nos régimes. La spéculation foncière, l'extension des terres agricoles et le défrichement inconsidéré, le tourisme prédateur et l'absence de sérieuses politiques des parcs nationaux naturels sont en cause. De même, se posent ici la restitution de nos objets et fossiles paléontologiques et archéologiques, en otage par milliers, dans les musées, collections et instituts occidentaux. Il est opportun de formuler et d'appliquer une politique continentale de préservation de notre patrimoine génétique et culturel.*

*- La richesse de la culture est basée sur la nécessité de préserver la spécificité et l'originalité de l'Afrique, et la reconnaissance et la retribution pleine et entière de ses contributions d'hier et d'aujourd'hui à la culture mondiale. Il y a lieu de poser la question de l'homogénéisation des consciences et de l'uniformisation des modes de vie. Elles sont véhiculées par des élites qui colportent ces valeurs qui se traduisent en aspirations non concrétisables pour nos masses. En lieu et place, l'épanouissement passe par le refus de la folklorisation et par des politiques authentiques de promotion de la culture africaine, au delà des critères de consommation fixés en Occident. Peut-être seulement alors, se rendrons nous compte que la créativité africaine est non pas sous exploitée mais mal et sur-exploitée.*

**12** L'Afrique a un rôle important à jouer pour la protection de l'environnement , ses forêts tropicales, l'atmosphère pratiquement dépourvue de gaz carbonique au dessus du continent, la présence minime d'effluents toxiques dans les rivières et les sols qui interagissent avec les océans incitent le NOPADA a entretenir ces ressources et à les utiliser

pour le développement du continent africain et le commerce par celui-ci, tout en le conservant pour toute l'humanité.

*Dans la plupart des zones urbanisées d'Afrique, le seuil de pollution atmosphérique a pris des proportions inquiétantes, rien que par la prolifération d'un parc automobile polluant. De plus, les enfouissements de déchets toxiques industriels, provenant de pays du centre, ont été repérés dans plusieurs endroits, laissant croire à un phénomène de plus grande ampleur. L'utilisation de pesticides, de fongicides et autres intrants dangereux dans l'agriculture est aussi une autre source d'inquiétude. Le comportement non écologique de grandes firmes multinationales, qui n'appliquent pas localement les normes auxquelles elles sont tenues dans leur pays d'origine, est aussi un motif alarmant. Le mauvais traitement ou l'absence de traitement des eaux usées et toxiques est lui aussi un motif d'intérêt. Ils devraient nuancer cette vision idyllique d'un continent écologiquement vierge, alors que beaucoup doit être fait pour corriger les affres d'une modernisation mal entreprise. On reste sur sa faim pour voir comment seront préservées ces ressources qui continueront à servir au commerce de l'Afrique et au devenir de l'espèce.*

**13** Si on ne donne pas aux communautés vivant à proximité des forêts tropicales d'autres moyens de gagner leur vie, elles contribueront à la destruction des forêts. La préservation du patrimoine environnemental est dans l'intérêt de l'humanité, il est impératif que l'Afrique soit placée sur une voie de développement qui ne le mette pas en danger.

*Cet énoncé semble faire porter la responsabilité de la déforestation aux mécanismes de survie des populations qui environnent les forêts. Ces dernières coupent de loin moins que les compagnies forestières. Ici l'enjeu est à mettre sur le reboisement de part et d'autre, et sur les responsabilités des Etats à miser sur ce moyen spécifique, comme possibilité de recycler les coupeurs en planteurs. Par contre, à l'instar du point précédent sur les rejets toxiques, il aurait été judicieux de rappeler aux pays occidentaux de signer et de respecter l'engagement de réduction de CO<sub>2</sub> pris à Rio et de ne pas les encourager à se cacher*

*dans le refus ou les manoeuvres dilatoires d'achats d'émissions, pour repousser l'échéance d'un changement de mode de production et de consommation.*

**14** L'Afrique berceau de l'humanité , afin que les africains reconstruisent leur identité et que le NOPADA conserve le patrimoine commun.

*La reconnaissance de l'origine monogénétique de l'humain, et des étapes phylétiques de sélection et d'adaptation qui ont permis la diversité humaine, est essentielle. C'est le prétexte d'une prise de conscience souhaitable et de la mise en oeuvre d'une politique de préservation des sites paléanthologiques, mais aussi des peuples génétiquement les plus proches du rameau sapiens sapiens et qui sont en voie de disparition (comme certains pygmés). Cela devrait être aussi le point de départ d'une réflexion sur le racisme. Ce phénomène qui a fait refait surface au nom des nationalismes et des régionalismes sur le continent est aussi une réalité à laquelle est toujours confrontée la diaspora africaine dans le monde. A ce titre, l'arrimage ethnoculturelle à nos frères et soeurs de la diaspora des Amériques, déraciné-e-s dans la phase esclavagiste, exige un devoir de solidarité et de resserment de liens unis par la communauté d'intérêts.*

**15** L'Afrique a un rôle majeur pour préserver un patrimoine naturel unique. Le rôle des humains comme facteurs de production rivalisant avec les outils de production présents et futurs.

*Ici un amalgame entre la dimension environnementale et le mode de production est fait. Le premier point a déjà été traité aux points 10, 11, 12, 13, 14. La technologie et ses outils de production et les humains comme facteurs de production dans le processus de production, incitent à une réflexion sur les choix technologiques. Quel industrie et , par qui et pour qui? Ne faut il pas, compte tenu de la masse de la population potentiellement active, de la faiblesse de capitaux et du niveau des forces productives, privilégier des stratégies de plein emploi axées sur la modernisation de techniques traditionnelles plutôt que sur une*

*industrialisation rythmée par la compétitivité des multinationales? En plus des investissements colossaux que requièrent ces dernières, ne faudrait-il pas privilégier des technologies reproductibles et plus appropriées aux moyens et possibilités économiques et culturelles de nos formations sociales? Ce faisant, la compatibilité du lien entre l'humain et la nature serait plus réalisable.*

**15** Le vrai potentiel culturel de l'Afrique demeure inexploité à cause de son intégration limitée à l'économie mondiale et le NOPADA permettra d'accroître la contribution à la science, la culture et à la technologie.

*L'affirmation ici, conditionnelle à une meilleure intégration grâce au NOPADA dans l'économie mondiale, n'est pas vérifiable. La contribution de l'Afrique à la culture, sans que son vrai potentiel ne soit encore exploité, semble appréciée sous le seul angle du marché et de la rentabilité. La culture est-elle donc seulement une marchandise?*

**15** En ce nouveau millénaire, où l'humanité est en train de chercher une nouvelle façon de construire un monde meilleur, il est essentiel que nous combinions ces attributs aux forces de la volonté humaine pour placer le continent sur un piédestal de partenariat égal afin de faire progresser la civilisation humaine.

*Objectif à la fois noble et naïf. Il part d'un postulat faux, l'humanité est en train de chercher une nouvelle façon de construire un monde meilleur. Sur quoi se base ce constat si généralisant? Est-ce le processus de mondialisation néo-libérale qui préfigure ce projet? Dans ce cas, nous faisons fausse route. Est-ce la contestation de ce processus par les anti-mondialistes? La contestation ne peut suffire à constituer une alternative. De même l'image, certes allégorique, du piédestal fourni par la conjonction des attributs, amène à se poser la question de savoir si le reste du monde utilise le même escabeau pour se retrouver au niveau où il est, et où nous sommes sensés le rejoindre. Or l'Afrique ayant servi et servant ces forces à se hisser au niveau où nous souhaitons les rejoindre, le piédestal semble un moyen artificiel pour atteindre le partenariat*

*égal. Ce dernier n'existera pas en raison du piedestal, mais bien en fonction des apports plus équitables et complémentaires dans la science, la culture et la technologie avec ces forces de bonne volonté humaines.*

## **L'appauvrissement historique du continent**

**16** L'appauvrissement du continent accentué par l'héritage du colonialisme, de la guerre froide, des rouages du système économique international et des insuffisances et faiblesses des politiques menés dans de nombreux pays après l'indépendance.

*Formulation qui laisse sous-entendre, que le continent était initialement pauvre. Elle cache ensuite que la colonisation a appauvri le continent. La guerre froide a autant appauvri qu'enrichi des intérêts sur le continent. Ce ne sont pas les rouages, mais bien le système économique qui a accentué l'appauvrissement du continent. Enfin très grande indulgence pour les politiques internes menées, qui pour la plupart ont échoué parce qu'axées sur un mode néo-colonial de croissance.*

**17** Depuis des siècles, l'Afrique fournit main d'oeuvre et matières premières, une hémorragie de ressources. L'Afrique a raté à cette époque l'occasion d'utiliser les minerais et matières premières pour développer des industries de transformation, ainsi qu'une base humaine très qualifiée afin de soutenir la croissance et le développement. Par conséquent l'Afrique demeure le continent le plus pauvre même si elle est richement dotée.

*L'époque en question n'est pas identifiée et la seule qui est mentionnée (depuis des siècles) n'aurait pas permis une telle transformation qualitative des forces productives. On y postule pourtant que le continent y a raté l'occasion de se développer (par industrie de transformation) et est restée pauvre.*

**18** Dans d'autres pays et d'autres continents, le contraire s'est produit. Une richesse a été injectée sous la forme d'investissements qui ont créé

de plus grands volumes de richesses grâce à l'exportation des produits porteurs de valeur ajoutée. Il est temps que les ressources africaines soient exploitées pour développer la création de richesses sur le continent pour le bien-être de ses populations.

*Ici comparaison n'est pas raison. Là où les investissements ont été réalisés pour des fins productives, c'est surtout ceux, qui ont été en position de les réaliser, qui en ont bénéficié. Or, ce sont souvent les mêmes qui historiquement ne l'ont pas fait en Afrique-ou insuffisamment faits- et l'on fait ailleurs, soit parce que l'Afrique leur profitait déjà ou n'était pas immédiatement rentable. De plus, plusieurs exemples historiques démontrent, à l'instar des Etats-Unis, de l'Allemagne, du Japon, de la Suisse, qu'il leur a fallu d'abord sélectivement déconnecter avec le marché mondial et s'en protéger en fortifiant leur marché intérieur. Ce n'est qu'après cela qu'ils ont pu se repositionner favorablement dans l'économie mondiale. Dans la période contemporaine récente, la force productive plus qualifiée et à bon marché de formations sociales du sud-est asiatique a permis l'injection d'investissements étrangers, joints à la participation de l'Etat et des bourgeoisies locales pour la création de ces valeurs ajoutées (la Corée et Taiwan bénéficiant d'un atout géostratégique significatif). On peut d'ores et déjà se demander si, dans le contexte actuel, les investisseurs présumés pour l'Afrique retrouveront une situation similaire, alors que leurs injections de capitaux engendrent une surproduction ailleurs, et que le seuil de rentabilité immédiate du continent demeure discutable. Il est clair que l'expansion capitaliste a eu des effets pervers et inverses dans les centres et les périphéries. Dans les centres, elle a favorisé la construction nationale et le renforcement social, elle a déstructuré et freiné la construction nationale et sociale dans les périphéries. Cependant, nous adhérons à l'idée qu'il faille développer le potentiel du continent, mais dans la perspective qu'il serve avant tout ce dernier, plutôt que le marché mondial.*

**19** Le colonialisme a ébranlé les structures, institutions et valeurs préexistantes ou les a asservies aux besoins économiques des puissances



impériales. Il a aussi retardé le développement d'une classe animée d'un esprit d'entreprise ainsi que d'une classe moyenne dotée de compétences et de capacités de gestion.

*Cet énoncé quoique consistant avec, la DIT et une certaine déstructuration et cooptation des modes d'économie politiques pré-coloniaux embellit quand même l'histoire et récupère, en faveur du libéralisme, certaines pratiques commerciales existantes. La période de l'esclavage et les luttes de résistances à l'entreprise coloniale avaient déjà considérablement déstructurées les pouvoirs et les sociétés. De plus, beaucoup d'entre elles n'étaient pas pour autant des modèles d'égalité et de chances économiques et sociales. Même en tenant compte des acteurs du commerce lointain transsaharien des marchands itinérants et certaines sociétés plus tournées vers l'échange, on a du mal à identifier cette classe d'entrepreneurs. Où a-t-elle existé sinon dans l'imagination de ceux qui s'acharnent à vouloir démontrer une prédisposition managériale de l'africain? . A l'exception de certaines périodes, avec certaines couches du Bénin et de la côtes est-africaine, l'essentiel de ceux qui avaient les moyens de posséder avaient plus une inclinaison aristocratique qu'un esprit d'entreprise. Ce dernier esprit y a-t-il pour autant existé anthropologiquement ? On évoque ensuite une classe moyenne qui a été retardée dans ses compétences et ses capacités de gestion. Cette classe existait-elle dans la période coloniale ? En d'autres mots, où existait cette classe moyenne dotée de compétence et de capacités de gestion retardée par la colonisation? N'est ce pas finalement plutôt les ajustements structurels qui ont laminé la classe moyenne, laquelle demeure d'édification récente dans l'histoire de l'Afrique?*

**20** La pénurie de professionnels qualifiés et faible classe capitaliste a abouti à un affaiblissement du processus d'accumulation. L'Afrique post-coloniale a hérité d'Etats faibles et d'économies en dysfonctionnement. Une situation aggravée par un leadership médiocre, la corruption et la mauvaise gouvernance dans de nombreux pays. Ces deux facteurs ainsi que les divisions causées par la guerre froide ont entravé l'avènement de

gouvernements responsables sur le continent.

*Ici encore, un énoncé répétitif qui mêle des causes et effets. Les élites qui ont bénéficié des indépendances négociées portent aussi la responsabilité du choix du micro-Etat extraverti. A l'exception de rares pays, il n'y avait pas de classe capitaliste, ni de bourgeoisie comme telle aux indépendances. Le processus d'accumulation, a été plutôt freiné par l'incapacité du nouvel Etat d'en maîtriser les conditions. En résumé, incapacité autant pour l'Etat que l'embryon de la bourgeoisie d'assurer une reproduction de la force de travail- autosuffisance vivrière et rentable et masse salariale conséquente- ; faible marché intérieur de biens de consommation de masse et incapacité d'être compétitif sur le marché mondial; incapacité d'exploiter ou de garder en réserve les ressources minières; incapacité de la reproduction technologique sans dépendance; incapacité d'une maîtrise de la centralisation du surplus orientant l'investissement. Le leadership médiocre, la corruption et la mauvaise gouvernance ne sont pas chose du passé, mais bel et bien une propriété intrinsèque de la plupart des Etats. Ceci est le sort de l'Etat satellite et comprador qui a aussi la faculté d' instrumentaliser le chaos. Il est non démocratique et confisqué par des couches préoccupées par l'appropriation des moyens de pouvoir de puissance et d'enrichissement, alors que la guerre froide est révolue. Cette portion congrue du pouvoir effectif est laissée en retour d'un alignement sur l'intégration réservée par l'impérialisme dans l'économie monde.*

**21** Des gouvernements africains n'ont pas habilité leurs peuples à engager des initiatives de développement afin de réaliser leur potentiel créatif. La faiblesse de l'Etat demeure une contrainte majeure du développement durable dans un certain nombre de pays. Renforcer la capacité à gouverner et à mettre au point des politiques à long terme. Il est urgent d'y réaliser des réformes et des programmes.

*On ne peut que reconnaître ici les faits tout en devant préciser les responsabilités. Lorsque des gouvernements africains ont été à l'écoute des besoins de leurs peuples, ils ont été bannis et combattus par les*

*tenants de l'ordre mondial. Plus récemment, les ajustements structurels dans leur dimension économique tant que politique ont exigé le désengagement de l'Etat le renforcement institutionnel et la gouvernance en faveur du privé. Ce faisant, ils ont déstructuré l'État, défiguré ses capacités redistributives et sa vocation sociale et ont tenté de le transformer en outil gestionnaire technique de la crise incapable de formuler de projets de société. Compte tenu des exigences du développement et de la reconstruction, il y a lieu de redonner plus de pouvoir à l'Etat de droit, sauf qu'il doit être démocratique assaini et responsable au préalable.*

**22** Les PAS n'ont fourni qu'une solution partielle. Ils ont promu des réformes tendant à éliminer de graves distorsions de prix mais n'ont pas accordé suffisamment d'attention à la prestation de services sociaux. En conséquence, ces programmes n'ont permis qu'à un petit nombre de pays d'atteindre un niveau de croissance plus élevé durable.

*Ici, un manque patent de courage politique et une volonté diplomatique de ne pas heurter les bailleurs de fonds maquillent les faits historiques observables. Un retour ne serait-ce que sur les demandes du CARPAS aurait été plus judicieux. La plupart des Etats ajustés ont, sous les sacrifices consentis, atteints des seuils de croissance supérieurs à ceux des pays industrialisés. Cela est certes insuffisant au regards de leurs impératifs. Ceci dit, ce jugement timoré de l'échec des ajustements structurels est une insulte aux masses africaines qui en ont pâties les premières. De plus, la dimension sociale des ajustements - bien repérée par la critique de l'UNICEF ( un ajustement à visage humain) n'est pas seule en cause, et elle a d'ailleurs hypocritement été récupérée par le soit-disant disant dimension sociale de l'ajustement des bailleurs de fonds. Du panier de la ménagère, en passant par tous les services sociaux, l'administration publique et la souveraineté des Etats, les Etats africains ont été recolonisés et dépréciés par ces programmes. En aucun cas ces programmes n'ont été une solution- fut elle partielle- car ils ont relegué le développement aux oubliettes au profit de l'hypothétique ajustement.*

**23** Le taux d'accumulation dans la phase post-coloniale a été insuffisant pour reconstruire les sociétés à la suite du sous-développement colonial ou pour maintenir l'amélioration du niveau de vie. Ceci a eu des effets supplémentaires sur le processus politique et a accru le népotisme et la corruption.

*En accord avec cet énoncé, nous mentionnerons toutefois le caractère réversible de la proposition. Des systèmes politiques prédateurs ayant eu à grever le taux d'accumulation existant, en compromettant les niveaux de vie.*

**24** L'effet net de ces processus a été la perpétuation d'un cercle vicieux dans lequel le déclin économique, la capacité réduite et la gouvernance médiocre se renforcent, confirmant le rôle périphérique et de moins en moins important de l'Afrique dans l'économie mondiale. Au fil des siècles, l'Afrique a été définie, par nécessité, comme le continent marginalisé.

*Cette formulation qui répète encore les causes qui se conjuguent pour favoriser la marginalisation finit par le constat qu'au bout du compte, l'Afrique a toujours été considérée marginalisée. On peut alors se poser la question de savoir de quand date cette marginalisation et à quoi elle correspond exactement? Nous considérons, que l'Afrique a été intégrée dans la mondialisation dès la montée en puissance du Portugal autour de 1490. Une insertion défavorable dès l'édification du capitalisme, qui s'est raffinée dans la phase coloniale. Ces deux phases intensives ont fragilisé l'insertion de l'Afrique dans la mondialisation. Or, le constat du NOPADA semble davantage traduire la résignation de passive victime d'une globalisation en cours, qualifiée de mondialisation, où même la stratégie de sortie de crise est dictée par l'impérialisme. Le NOPADA dans ce cas, même formulée par des africains, se bornerait à être l'endogénéisation du discours dominant. Dans ce cas, il y a une reconnaissance de la quart-mondialisation de l'Afrique où les vecteurs du cercle vicieux sont quasiment des symptômes. Pourquoi dès lors, ne pas pousser le raisonnement et voir plutôt, que cette marginalisation*

*serait inhérente à l'expansion polarisante du capitalisme. Ainsi seule la période de la fin de la dernière guerre mondiale aurait permis, à la faveur des décolonisations, un espoir d'ouverture. Dans cet espace le front tiers-mondiste très vite fragmentée par les trajectoires différentes n'a pu empêcher le retour au cycle de marginalité. L'Afrique y resterait confinée tant qu'elle s'évertuera à vouloir, grâce à l'impérialisme capturer les forces productives inactives ou reproduisant des tâches de faible productivité. Seule une stratégie de plein emploi, axée sur un désengagement sélectif des relations extérieures défavorables conjuguée à la construction d'une autonomie collective dans une perspective progressiste, panafricaine de modernisation populaire, pourrait modifier les termes de cette marginalisation.*

**27** Le NOPADA cherche à tirer parti des réalisations du passé et à les célébrer ainsi qu'à réfléchir sur les leçons tirées d'une expérience douloureuse afin de mettre sur pied un partenariat qui soit à la fois crédible et réalisable. Ce faisant, nous enjoignons aux peuples et aux gouvernements d'Afrique de comprendre que le développement est un processus de responsabilisation et d'autosuffisance. En conséquence, les africains ne doivent pas être les pupilles de gardiens bienveillants, mais plutôt les architectes d'une amélioration soutenue de leurs conditions de vie.,

*On ne peut qu'être en accord avec ce libellé. Cet énoncé doit avant tout s'adresser aux concepteurs, afin qu'ils retravaillent leur document dans un tel esprit, et qu'ils ne paraissent pas en pupilles devant leurs gardiens à Kananaskis.*

## **L'Afrique et la révolution mondiale**

**28 -41** Le monde s'est engagé dans une révolution économique qui fournira le contexte et les moyens de modernisation de l'Afrique. Tandis que la mondialisation a augmenté le coût de l'incapacité de l'Afrique à faire concurrence, nous soutenons que les avantages d'une intégration gérée efficacement présentent les meilleures perspectives pour une

prospérité économique et une réduction de la pauvreté. Cette révolution a été rendue possible par le progrès des technologies de l'information et de la communication abolissant les anciennes barrières de temps et espace. L'intégration des systèmes nationaux a rendu possible le "découpage en chaînes de valeurs" dans un grand nombre de processus de production du secteur industriel et des services. La grande mobilité des finances signifie que les emprunteurs rivalisent sur des marchés mondiaux plutôt que nationaux. Ces deux processus ont accru les coûts pour les pays qui sont incapables d'une concurrence réelle. L'Afrique a supporté ces coûts de façon disproportionnée. C'est dans la répartition des profits que le déséquilibre mondial est le plus flagrant. Les occasions d'accroître la richesse se sont accrues. Une plus grande intégration a aussi conduit à marginaliser davantage les pays incapables d'une concurrence réelle. En l'absence de règles mondiales justes et équitables, la mondialisation a accru la capacité des plus forts à promouvoir leurs intérêts au détriment des plus faibles. Elle a limité la capacité des pays en développement à contrôler leur propre développement. L'incapacité de l'Afrique à exploiter les processus de la mondialisation résulte en partie d'obstacles structurels à la croissance et au développement que sont les sorties de ressources et les termes défavorables de l'échange. ..Les échecs des leaderships politiques et économiques dans de nombreux pays africains empêchent la mobilisation cohérente des ressources. Le faible niveau d'activité signifie que les instruments nécessaires à l'injection véritable de fonds privés et à la prise de risques ne sont pas disponibles, ce qui résulte en un déclin supplémentaire. Dans un tel cycle qui se perpétue indéfiniment, la capacité de l'Afrique à répondre à la mondialisation est affaiblie, ce qui conduit à une marginalisation supplémentaire. La polarisation croissante de la richesse et de la pauvreté est l'un des nombreux processus qui ont accompagné la mondialisation et qui menacent sa viabilité. Un effondrement financier majeur dans une grande partie du monde en développement a menacé la stabilité de l'économie mondiale. L'accroissement rapide du nombre de personnes socialement exclues contribue à l'instabilité politique, à la guerre civile et aux conflits militaires et à nouveau mode de migration massive.

L'accroissement de la production industrielle et de la pauvreté contribuent à la dégradation environnementale.. L'amélioration du niveau de vie des marginalisés offre un énorme potentiel de croissance pour toute l'économie internationale, grâce à la création de nouveaux marchés et à l'exploitation d'une capacité économique accrue. L'impératif de développement est fondamental à la viabilité de la mondialisation qui est un produit des progrès scientifiques et technologiques imposés en grande partie par le marché, et dans le monde développé par le partenariat entre gouvernements et secteur privé pour ce qui est de la détermination de sa forme et de son contenu. La communauté internationale a la capacité de créer les conditions justes et équitables dans lesquelles l'Afrique puisse participer réellement à l'économie et à la vie politique.

*On a là de longs énoncés souvent pertinents. Ils traduisent cependant, à quelques endroits, les contradictions qui émaillent le document. D'une part, on a encore l'optimisme béat devant la mondialisation, qualifiée de révolution mondiale, bien que l'Afrique y est dépeinte comme n'y participant pas. En ramenant les choses à leurs justes proportions, la révolution mondiale semble davantage être le redéploiement d'un capitalisme technologique, dont l'élan des innovations et la spéculation financière décline l'Afrique. On escompte, en changeant certains termes de cette mondialisation, occasionner une modernisation du continent. La polarisation des richesses et des pauvretés est ce faisant, considérée banalement comme l'un des nombreux processus qui accompagnent la mondialisation et qui menacent sa viabilité. Préoccupés d'adoucir leur constat, les auteurs en viennent à défigurer les faits. La polarisation n'est pas un processus d'accompagnement de la mondialisation, mais bien la caractéristique fondamentale inhérente à l'expansion néolibérale. Elle produit bien la pauvreté dans l'opulence. On cherche à appâter le capital en montrant comment l'amélioration du niveau de vie des exclus générera des retombées pour le marché lequel bénéficiera de la création de nouvelles zones d'échanges. Le marché est encore présenté comme la panacée. Non seulement on sous-estime les rapports sociaux qui strient*

*ce marché et qui allouent les atouts pour y faire affaire et prospérer. Mais on passe sous silence que la création de ces nouveaux besoins et de ces nouvelles croissance ne peuvent se faire qu'en portant d'autres atteintes à l'environnement. Cette instrumentalisation des exclus amène la question de savoir ce que le NEPAD prévoit pour ces marginalisés. En fait, cette catégorie n'englobe pas que les paupérisés, il y a aussi d'autres catégories sociales, des minorités ethniques et linguistiques, des classes d'âges, et surtout plus grave des femmes. Quel est le degré de participation qui leur sera offert concrètement? Comment seront intégrés les millions de petits producteurs et commerçants de l'informel dans un tel marché?*

### **III La nouvelle volonté politique des dirigeants africains**

**42** Reconnaissance de tentatives antérieures ayant échoué pour des raisons internes et externes incluant un degré de participation douteux des africains **43** Une nouvelle phase de mondialisation amène une redéfinition du développement de la démocratie et du gouvernement responsable garantissant une culture des droits et la participation du peuple. **44** De plus en plus de dirigeants sont élus démocratiquement et déclarent que les espoirs des peuples d'Afrique ne peuvent plus reposer sur la magnanimité d'autrui.

*Un autre plaidoyer sans démonstration sur la rupture et l'innovation, ainsi que l'ère nouvelle en Afrique. Une nouvelle élite et une conjoncture mondiale disposant d'instruments plus performants pour le développement, la démocratie et les droits seraient advenus. Les populations désabusées ne demandent qu'à le croire et à le vivre, y compris dans certains pays dirigés par les rédacteurs du document. La participation populaire en question était pourtant bien servie par la charte africaine qui lui était consacrée. Est-ce à dire, qu'à l'instar de programmes et stratégies encore pertinents, qu'on en fait table rase? N'y a-t-il pas eu un degré de participation douteux des africains dans la formulation du NEPAD lui même? Suivant son raisonnement ne*



*risquerait il pas de pâtre à son tour des mêmes insuccès que ses prédécesseurs. Quant aux espoirs des populations africaines, ils risquent bien une fois de plus, malgré ce qui en est dit, d'être soumis à la magnanimité du G8 à Kananaskis. A ce titre, nos compatriotes anglophones qualifient le document de Knee pad- genouillère- pour railler cette soumission à l'approbation des tenants de la mondialisation*

**45** La démocratie continue à se propager sur le continent; l'union africaine est résolue à s'occuper des conflits et à censurer toute déviation par rapport à la norme. Ces efforts sont renforcés par les voix de la société civile. De plus en plus de gouvernements sont plus résolus à atteindre les objectifs de coopération et d'intégration régionale et continentale.

*A l'instar de la démocratie, la quasi stagnation du processus d'Union africaine, en partie freinée par l'ambiguïté du NEPAD, est un éléments qu'il ne faudra pas sous-estimer. D'autant plus qu'on cherche en vain dans le document les mécanismes concrets qui permettraient la consolidation du panafricanisme au niveau régional et continental. Les récentes et louables médiations des rédacteurs du document dans plusieurs conflits ne peuvent remplacer une lacune qui apparaît dans le document comme dans la réalité. Ainsi au niveau de la question de l'interposition, du maintien de la paix, et de la reconstruction dans plusieurs conflits graves pour l'intégrité continentale (Sierra Leone-Libéria, Congo Grands Lacs; Angola; Soudan Ethiopie Erythrée); de la question de l'enrichissement illicite, des contrebandes d'armes et de matières premières on a un manque patent d'initiatives concrètes. Plus précisément l'impunité perdure. En terme de justice, que prévoit par exemple le NEPAD pour l'avènement d'une cour interafricaine de Justice tel que proposée au Caire en 1999.*

**46** Le changement des conditions a été reconnu par des gouvernements du monde entier, la déclaration du millénaire des Nations Unies confirme l'empressement de la communauté mondiale à soutenir les efforts de l'Afrique.

*Il n'y a rien de nouveau. A la suite des conférences populaires et des processus dits de démocratisation, à la chute de l'apartheid on a eu ce vent d'espoir aussi. L'ONU a bien consacré deux décennies du développement à l'Afrique. Cela ne signifie pas pour autant qu'il y aura un flux de capitaux vers le continent. Le foisonnement de déclarations sur l'Afrique et sur le développement, qu'il faudra maintenant traduire en réalité, est d'ailleurs symptomatique d'une communauté internationale qui s'offre des droits et non des devoirs.*

**47** Le NOPADA est axé sur la nécessité d'en assurer la propriété et la gestion aux africains. Grace au présent programme, les dirigeants de l'Afrique établissent l'ordre du jour du renouveau du continent. Cet ordre du jour se fonde sur les priorités nationales et régionales et les plans de développement qui doivent être mis au point au moyen d'un processus de démocratie directe et participative. Nous estimons que si ces plans donnent leurs mandats aux dirigeants africains, leur rôle est de les exprimer et d'en diriger la mise en application pour le compte de leur peuple.

*Cette formulation est pour le moins surprenante et témoigne de l'unilatéralisme et de la volonté de ne pas faire paraître autocratique et cavalière une démarche qui l'est. Nul peuple africain n'a au préalable assigné cet ordre du jour du renouveau. Quel renouveau se ferait sur une base aussi tronquée que celle du néolibéralisme? Et comme pour se distancer de ce dernier voilà que resurgit le plan et la démocratie directe, qui en général ne font pas bon ménage avec le marché constamment brandi. On y apprend donc que la démarche qui n'est pourtant pas rétroactive obtiendra au préalable la caution populaire, ce qui légitimera le mandat des dirigeants africains. Dès lors pourquoi n'ont ils pas commencer par faire cela et avec l'aval des dimensions nationales puis régionales aboutir à une plateforme continentale qui aurait été le NOPADA? Ici la volonté d'arracher un blanc seing des populations africaines sera certainement repéré par la plupart d'entre elles.*

**48** Ce programme constitue un nouveau cadre d'interaction avec le reste du monde, il est fondé sur un ordre du jour dont ont décidé les africains.

*Il faut atteindre le point 48 pour avoir la première définition réelle de la nature du document. Il usurpe au passage le droit des africains de se prononcer. Ca non seulement les rédacteurs s'arrogent le droit de parler au nom des africains, mais ils vont jusqu'à affirmer que les africains ont décidé l'ordre du jour. Seul l'initiative et la volonté des rédacteurs auraient dû être mentionné, car non seulement les centaines de millions d'africain-e-s n'ont pas été consulté, et il n'ont jamais proposé un tel cadre d'action. Et en terme de démocratie directe, il ne serait pas improbable qu'ils désapprouvent le programme s'ils en comprennent bien la teneur.*

**49** Pour réaliser ces objectifs les dirigeants africains devront assumer en commun un certain nombre de responsabilités: consolider les mécanismes de gestion de résolution des conflits et de maintien de la paix; promotion des droits de l'homme et démocratie directe; stabilité macro-économique et institutionnelle; cadres juridiques transparents et audits; revitaliser les services d'enseignement de formation et de santé avec emphase sur le paludisme et le SIDA; promotion du rôle des femmes dans le développement par l'éducation la formation le crédit et la participation politique et économique; instituer et faire respecter la loi et l'ordre; promouvoir le développement des infrastructures de l'agriculture diversifiés pour les marchés locaux et l'exportation..

*On a ici un condensé classique des discours et conditionnalités de la Banque Mondiale ou de toute campagne électorale inféodée à ces exigences dans la plupart des pays du continent. En général, il s'agit de la liste de responsabilités auxquelles l'essentiel des Etats ont failli. L'enjeu sera comment assurer en commun, ce que l'Etat n'arrive pas à faire tout seul. Quand on sait comment l'Etat africain a été affaibli dans la dernière décennie, et le rôle qu'on escompte du marché, on ne peut qu'être sceptique devant une telle formulation et garder l'espoir que ce n'est pas seulement une déclaration d'intention. Il est notoire que les PAS*

*avec leur désengagement de l'Etat , la libéralisation et le bradage des économies couronnés par la dépolitisation par la gouvernance managériale ont destabilisé tous les pays qui les ont entrepris, y compris ceux considérés comme stables comme la Côte d'Ivoire, le Sénégal ou le Zimbabwe..*

#### **IV L'appel aux peuples africains**

**50** La réussite du projet de renaissance africaine dépend d'une économie africaine forte et compétitive. **51** Les peuples unis dans leur diversité doivent se l'approprier. **52** Bien mobilisées les ressources permettront une croissance équitable et durable et à l'intégration. **53** Nos peuples doivent reprendre confiance en leur génie et participer à l'édification du renouveau qui est la traduction de leurs aspirations. **54** Le succès de efforts de nos dirigeants dépend de l'engagement de nos peuples à prendre en main leur propre destin. **55** Les dirigeants politiques lancent à tous les peuples du continent un appel pour qu'ils prennent conscience de la gravité de la situation et de se mobiliser pour mettre un terme à la marginalisation et au fossé qui le sépare du monde développé **56** mise sur pied à tous les niveaux de mécanismes pour relever le défi **57** Les dirigeants sont conscients qu le vrai génie d'un peuple se mesure à sa capacité à mener une réflexion audacieuse et innovatrice et à sa détermination à appuyer les efforts de développement. **58** Les dirigeants africains sont convaincus que le continent dont le processus de développement a été caractérisés par des faux départs et des échecs sera couronné de succès avec la présente initiative.

*Cet appel devrait à notre sens avant tout s'adresser aux dirigeants africains qui portent, avant leur peuple, la responsabilité des échecs. On a plutôt l'impression que soudain, ils réalisent la condition de leurs peuples. En plus, à la limite du paternalisme, l'appel donne l'impression que nos populations ont renoncé à assumer leur destin et ont perdu confiance en leur génie. Ce dernier est quotidiennement brandi par les populations africaines qui luttent pour la survie comme pour la vie. Qui,*

*plus qu'elles, du fait de la dégradation dramatique de leur condition de vie, est conscient de la gravité de la situation ? C'est leur optimisme et leur volonté de s'en sortir qui jusque-là ont empêché le continent de sombrer sous la voracité des prédatons, des pillages de ressources et du mal-développement. Si les leaders sont conscients que le vrai génie d'un peuple se mesure à sa capacité à mener une réflexion audacieuse et innovatrice, pourquoi n'y ont ils pas recouru pour la formulation du NEPAD. Et maintenant qu'il est trop tard, sont ils prêts à le lui soumettre, pour amendements et réformes, afin qu'il se sente responsable et participant engagé? Quant à la croissance durable et équitable il est illusoire de croire qu'elle soit compatible avec l'intégration accélérée dans la mondialisation en cours. La certitude des leaders qu'ils tiennent dorénavant des garanties contre un faux départ devrait être compensée par l'humilité de constater les carences de leur attelage. Les peuples ne sont plus dupes pour embarquer dans une aventureuse expédition dont ils ne contrôlent ni la direction ni les moyens d'y accéder.*

## **V Programme d'action: Stratégie africaine pour assurer un développement durable au 21 ème siècle.**

C'est sans doute la partie du continent la plus connue et aussi la plus intéressante. Elle est la conséquence logique de ce qui précède. La stratégie reste plus que louable. Elle reprend plusieurs enjeux du développement déjà connus, et essentiels. aux ajustements structurels, qu'elle amalgame aux aspirations des masses africaines. Il en résulte une ambivalence.

**59** Dans son approche et sa stratégie, le NOPADA diffère de tous les plans et initiatives antérieurs visant à promouvoir le développement du continent, bien que les problèmes qu'elle cherche à résoudre demeurent les mêmes.

*Ici, il y a une tentative de distanciation des autres initiatives, malgré la persistance des mêmes problèmes à résoudre. En réalité, la plupart des problèmes que voulaient surmonter les autres plans se sont accrus et*

*complexifiés. L'approche nouvelle se veut en symbiose avec la mondialisation. Ce faisant, elle sacrifie certains acquis, par exemple le consensus international obtenu sur la dette, ou l'ignorance des effets catastrophiques des ajustements structurels sur les populations.*

**60** Le NOPADA se veut une vision à long terme du programme de développement de l'Afrique par les africains.

*Une seconde définition du programme dit de développement. Il demeure une vision de longue portée conçue par les Africains.*

**61** Le programme est axé sur 9 domaines prioritaires présentés de la même manière que dans la stratégie proposée. Il identifie les activités à entreprendre à court terme, bien que ces activités soient de plus longue portée. *Quels sont donc les 9 domaines prioritaires, qui d'ailleurs ne sont pas mentionnés ni énumérés dans la version anglaise? Le lecteur qui ignore toujours comment et pourquoi ont été retenus les 9 domaines en question doit tenter de les deviner. L'exercice est fastidieux. Puisque l'organisation du document semble confuse, repérons nous dans la table des matières. C'est encore plus nébuleux. Le programme d'action et la stratégie sont confondus, et on retient qu'il y a 6 priorités sectorielles. Dans l'une de ces priorités- B1-infrastructures- il y a 5 sous catégories. Dans B2 -ressources humaines- 4 autres catégories. Si on conclut qu'on a là les 9 domaines, on déchant à la découverte de 9 autres domaines. Ils sont listés dans l'initiative pour l'accès au marché. Dans les approches régionales et sous régionales de développement au point 94, il y a aussi 7 domaines . Laquelle des catégories est la bonne?*

**62** Bien que le financement à long terme soit prévu dans le cadre de l'Initiative, il faudrait cependant dans l'immédiat, exécuter rapidement les projets visant à éradiquer la pauvreté sur le continent et à placer les pays africains, individuellement et collectivement, sur la voie de la croissance et d'un développement durable pour mettre un terme à la marginalisation de l'Afrique dans le contexte de la mondialisation.

*Ici on a un amalgame entre le court et le moyen terme de la stratégie et des grands objectifs . L'urgence de réaliser les projets veut justifier la hauteur du financement à court terme. On a aucune piste de l'importance de ce financement. La prétention d'éradiquer rapidement la pauvreté grace aux projets n'est pas sans rappeler le discours PRSP de la Banque mondiale. Un signe patent de l'internalisation de la démarche des bailleurs de fonds qui veulent parachever leurs réformes défailantes par le lubrifiant que constituent ces PRSP.*

**63** Bien qu'il existe d'autres priorités urgentes, celles qui ont été retenues dans le Programme d'action auront un effet catalyseur pour les interventions futures dans les autres domaines prioritaires.

*Bien sûr le lecteur attend toujours de savoir quel sont les domaines prioritaires et les autres essentiels qui n'ont pas été retenus. Il est difficile d'imaginer un effet d'entraînement sans eux.*

**64** Les taux de croissance revêtent certes une importance, mais ils ne permettent pas à eux seuls aux pays africains de réaliser l'objectif de la réduction de la pauvreté. Le défi ...est de se doter de la capacité de maintenir la croissance aux niveaux requis... d'autres facteurs sont à considérer: le développement des infrastructures, l'accumulation du capital, les ressources humaines, les institutions, la diversification structurelle, la compétitivité, la santé et la salubrité de l'environnement.

*A peine est on soulagé de constater que la croissance n'est pas la seule considération de ce plan, qu'elle réapparaît sous un autre angle. Son lien dans l'actuelle mondialisation avec certains des autres facteurs retenus- l'accumulation, la compétitivité, les infrastructures et la diversification structurelle- ramène pratiquement à la considérer de nouveau comme l'essentiel de la stratégie.*

**65** L'objectif du NOPADA est d'imprimer un nouvel élan au développement du continent en comblant l'écart dans les secteurs prioritaires, afin de permettre à l'Afrique de rattrapper son retard par

rapport aux régions développées du monde.

*Au point 2, nous avons déjà souligné en quoi cette vision du rattrapage est ahistorique, évolutionniste et erronée.*

**66** La vision à long terme nécessite des investissements massifs et importants pour combler l'écart actuel. A cet égard, le défi à relever par l'Afrique consiste à mobiliser les ressources nécessaires dans les meilleures conditions possibles. Nous lançons donc un appel à nos partenaires de développement pour qu'ils nous apportent une assistance dans nos efforts.

*Ceci est l'aveu de la nature réelle de ce programme. D'une part après avoir tenté ( point 3) de se distancer du dit binôme aide et crédit, voilà qu'on y revient de plus bel. Cet appel à un "plan Marshall" pour l'Afrique , rejeté par l'impérialisme qui obtient déjà ce qu'il veut du continent sans y recourir, n'est il pas surprenant? Quels sont ces meilleures conditions de financement pour combler l'écart actuel? Le G8 peut-il acquiescer à des investissements massifs de surcroit aux meilleures conditions possibles? Il serait illusoire de le croire.*

**67 Objectifs à long terme** -éradiquer la pauvreté, placer individuellement et collectivement les pays sur une croissance et un développement durable pour réduire l'écart - Promouvoir le rôle des femmes dans toutes les activités.

*Deux incantations listées à long terme. La promotion de la condition féminine est une exigence du présent et son utilisation instrumentale sans spécification du comment reste superficielle. Il est clair que l'absence d'emphase féministe dans le document ne peut être compensée par cet énoncé. Les femmes forment de loin les plus pauvres des africains. Le document ne cerne pas ce qui contribue à leur marginalisation et les mesures plus loin qui seront retenues -accès aux activités produisant du revenu, plus de participation- seront certainement insuffisances pour atteindre le but énoncé. En fait , le paradigme des mesures et beaucoup*



*de ces dernières ont contribué dans le passé à accentuer la marginalisation des femmes. Un renouveau du discours et des pratiques est dès lors essentiel. Il passe par un changement des mentalités masculines. L'accès égal aux biens et services et aux chances sociales sont des impératifs qui doivent être l'armature d'une série de mesures volontaristes urgentes.*

**68 Buts** Croissance annuelle de 7% pendant 15 ans Objectifs convenus de développement international: réduire de moitié de 1990 à 2015 le pourcentage d'extrême pauvreté; scolarisation des enfants au primaire d'ici l'an 2015; progresser vers l'égalité des sexes et habiliter les femmes en supprimant les disparités entre les sexes à l'inscription au primaire et au secondaire d'ici 2015; réduction du taux de mortalité infantile et post infantile de 2/3 de 1990 à 2015. Réduire le taux de mortalité à la maternité des 3/4 de 1990 à 2015, Accès à ceux qui en ont besoin aux services de santé génésique d'ici 2015; dès 2005 mettre des stratégie de développement durable pour que les pertes écologiques aient été compensée d'ici 2015.

*Rien que les deux premiers buts exigent selon le document (144) la réduction de 12% de déficit du PIB annuel. soit 64 Milliards de \$. De telles sommes seraient à récolter dans l'épargne domestique, les recettes fiscales, la réduction de la dette extérieure et l'APD. Cette dernière a été constamment réduite ces dernières années et rien n'augure un changement majeur. Il est louable que l'épargne intérieure soit sollicitée, ce serait un signe de compter un peu plus sur ses propres forces. Mais cette épargne étant inférieure aux capitaux d'investissement, est ce à dire que l'emphase sur le marché ne risque pas de la faire encore reposer sur l'assiette fiscale des plus pauvres, et donc hypothéquer les mêmes buts que l'on veut atteindre? Il serait donc difficile de concrétiser les objectifs dont le temps imparti (1990-2015) est déjà dépassée de moitié. En sous-estimant la contrainte du temps, et surtout en minimisant les contraintes extérieures qui entravent son développement, le plan livre le continent aux grand capital et aux institutions spécialisées qui le desservent. Pour atteindre les buts fixés, la dette ne peut qu'être annulée.. De même, le*

*niveau de croissance exigé, soit le double des meilleures moyennes actuelles sur 15 ans suppose que le marché international soit preneur de tout ce qui est produit. Ce n'est pas le marché international actuel qui garantit cela.*

**69 Les résultats de cette stratégie :** croissance économique, développement et augmentation des emplois; réduction de la pauvreté et des inégalités; diversification des activités de production, de la compétitivité des exportations; meilleure intégration de l'Afrique.

*Sortir des spécialisations néo-coloniales de production par une diversification ( susceptible de maintenir un taux de croissance supérieur à la moyenne mondiale pendant 15 ans) et de surcroît éviter que les pays africains ne s'y concurrencent (puisque'on postule la meilleure intégration continentale) apparaît grandiose, en l'absence d'une démonstration du comment. On peut déduire qu'augmentation de l'emploi, ne signifie pas pour autant stratégie de plein emploi, et que la croissance sans redistribution n'est pas non plus développement. Il est plus probable que le cadre de l'OMC et des institutions spécialisés serve de balise à cette stratégie, qui accentuera la crise économique et maintiendra indéfiniment le continent sous leur perfusion.*

**70** A moins de mesures novatrices et radicales, les objectifs ne seront pas atteints. Un programme qui se fonde sur un programme d'action permettra d'atteindre les objectifs de développement international et la croissance.

*Les véritables mesures radicales et novatrices exigent d'une part: au niveau international; à suspendre les PAS, à réformer le système monétaire international, à démocratiser les institution financières internationales, à annuler la dette et à rompre liens liens occultes entre le grand capital et les régimes qui illicitement pillent les ressources du continent. D'autre part au niveau interne, à démocratiser en profondeur les formations sociales, à orienter le développement sur la satisfaction des besoins essentiels et la redistribution plus équitable (socialement et*

*sexuellement) des ressources. A mettre en pratique une coopération régionale et continentale basée sur le développement d'une autonomie collective articulée sur une agriculture et une industrie satisfaisant prioritairement les biens intérieurs de consommation de masse.*

## **A Conditions requises pour réaliser un développement durable**

### **A 1 Initiative pour la paix et la sécurité, la démocratie et la bonne gouvernance**

**71** L'expérience a appris aux dirigeants africains, que la paix , la sécurité, la démocratie et une bonne gouvernance, le respect des droits de l'homme et une saine gestion économique sont les conditions préalables indispensables au développement durable. Ils s'engagent à promouvoir individuellement et collectivement ces principes, dans leur pays, leur région et le continent.

*Il serait intéressant ici de savoir de quelle expérience et quels leaders africains il s'agit. Il n'y a eu aucune exception continentale en la matière qui puisse se targuer d'avoir existé. On peut aussi s'interroger sur la paix pour qui , la sécurité de qui? On peut s'interroger sur la gouvernance réduite à la version technocratique d'un Etat délesté de ses prérogatives et transformé en gestionnaire. Un tel engagement solennel, que reprend chaque leader africain lorsqu'il prête son serment d'investiture, doit désormais laisser perplexes nos populations qui attendent des actions pour y croire.*

### **72 Initiative pour la paix et la sécurité**

Consiste en -promotion des conditions qui favorisent le développement et la sécurité; -la consolidation des capacités d'alerte des institutions africaines, leur prévention et leur gestion des conflits - l'institutionnalisation des engagements envers les valeurs essentielles du NOPADA par le biais de ses dirigeants.

73 Les conditions à long terme nécessitent des mesures pour combattre les vulnérabilités politiques et sociales à l'origine des conflits. Celles ci sont abordées dans les initiatives de gouvernance, de flux de capitaux, d'accès au marché et de valorisation des ressources humaines.

*Même en admettant que la situation de la paix et de la sécurité se rapporte à ces trois paramètres, on peut constater ce qui suit. D'une part, il n'y a aucune allusion sur les pressions externes qui alimentent les conflits africains. On souscrit ainsi à la rhétorique que nous sommes uniques responsables de nos conflits. Or l'essentiel des conflits majeurs ont pour objet la convoitise d'une ressource ou le contrôle stratégique d'un endroit. Et les luttes des forces locales souvent instrumentalisées de l'extérieur doivent être analysés. D'autre part il y a une culture d'impunité qui s'est instaurée sur le continent. Elle gangrène la paix et la sécurité.*

**74** Renforcer les institutions régionales et continentales dans quatre domaines clés: Recherche, maintien et imposition de la paix Réconciliation et reconstruction Lutte contre la prolifération des armes légères et les mines

*Nous avons maintes fois plaidé pour l'avènement d'une force africaine de maintien de la paix. Africa Pax une force continentale avec ses volets civils et militaires. Elle comprend de telles exigences dans son mandat. La lenteur de traduction des engagements des pays africains est égale à leur soumission aux initiatives militaires étrangères ( ACRI américaines, accords de défense néocoloniaux etc..) Il est impérieux que les africains gèrent leur conflit sans la tutelle des grandes puissances et sans les exonérer non plus de leurs responsabilités . La lutte contre le trafic d'armes passe aussi par la dénonciation des fabricants d'armes, et pourquoi pas par leur taxation au profit de la sécurité et du développement.*

**75** Dans les 6 mois suivant la mise en place du NOPADA, étude de recommandations pour les coûts des 4 domaines, les mesures requises

des partenaires et source du financement.

*Il peut paraître surprenant d'attendre l'avènement d'un plan pour enclencher des processus de pacification qu'attendent des populations qui subissent les affres de la guerre. Surtout quand on sait que les paliers continental et régionaux ont déjà élaboré plusieurs mesures en la matière qui attendent toujours d'être appliquées.*

**76** Le forum prévu des chefs d'Etats servira de tribune où les dirigeants du NOPADA chercheront à améliorer la capacité des mécanismes africains à promouvoir la paix et la sécurité sur le continent, à partager les expériences et à mobiliser une action collective. Le Forum veillera à ce que les principes et les engagements implicites dans l'Initiative soient respectés.

*L'initiative est louable. On peut cependant se demander si un Forum de chefs d'État, en charge de l'application du plan, peut se substituer à une véritable autorité civile et militaire continentale pour superviser et coordonner le maintien de la paix et la reconstruction. Lorsqu'on sait que le Forum en question est le même qui favorisera aussi les échanges sur la dette, la gouvernance, une position commune de l'APD, on peut douter de son efficacité à remplir son mandat de pacification.*

**77** Compte tenu de cet exigence, les africains doivent tout mettre en œuvre pour trouver des solutions durables aux conflits actuels, renforcer leur sécurité intérieure et promouvoir la paix entre pays.

**78** Lors du sommet de Lusaka, l'Union africaine a décidé de prendre des mesures énergiques pour réactiver les organes chargés de la prévention et du règlement des conflits.

*Comme il est mentionné en réponse au point 75, la multiplication des paliers, des organes et des mécanismes ne peut remplacer la volonté politique et l'action résolue. Soulignons aussi que c'est au nom de la sécurité intérieure que certains conflits perdurent parfois. Il est*

*impérieux qu'une typologie sérieuse de nos conflits soit établie. Les plus difficiles, ceux qui opposent nos peuples aux tenants du capital mondialisé, doivent être distingués de ceux qui résultent de l'hétérogénéité nationale, ou ceux issus des fragmentations et velléités de puissances de couches dirigeantes. Parfois aussi, une combinaison de ces différents conflits provoquent des enchevêtrements qui les enveniment. Dire que les <afriains doivent tout mettre en oeuvre.> implique d'admettre la faiblesse et la fragilité de nos sociétés et surtout celles de nos dirigeants. L'appel à la paix durable passe autant par la souveraineté et le droit des peuples à disposer d'eux mêmes, que par l'avènement d'espaces confédéraux africains soucieux des droits de diversités et des minorités.*

## **(ii) Initiative pour la démocratie et la bonne gouvernance**

**79** Il est généralement accepté que le développement ne peut se réaliser en l'absence d'une démocratie véritable, le respect des droits de l'homme, de la paix et de la bonne gouvernance. Avec les NOPADA, le continent prend l'engagement de respecter les normes mondiales en matière de démocratie.

*Ce passage synthétisé reflète l'internalisation du consensus mondial en matière de démocratie. En théorie, l'équilibre et la séparation des pouvoirs, la liberté d'expression et le multipartisme, la transparence des affaires publiques et la promotion de la société civile sont une noble chose. Dans le contexte pratique, la déstructuration et le dépérissement de l'Etat, l'avènement du tout marché sont venus aggraver les inégalités au sein des formations sociales et entre elles, marginalisant de plus en plus des pans entiers de la société de leurs responsabilités civiles. Comment le continent peut prétendre dès lors "respecter ces normes mondiales en matière de démocratie" qui ne le respectent pas lui?*

**80** L'objectif de l'Initiative pour la démocratie et la gouvernance est de contribuer à renforcer le cadre politique et administratif en accord avec les principes de démocratie, de transparence, de responsabilité

d'intégrité, de respect des droits de l'homme et de primauté du droit. Elle est renforcée par l'initiative pour la gouvernance économique  
...Ensemble elles doivent contribuer à utiliser l'énergie du continent pour progresser sur la voie du développement et de l'éradication de la pauvreté.

**81** L'initiative est composée des éléments suivants: -engagements à instituer et consolider les pratiques et les processus fondamentaux de gouvernance -la promesse par les pays participants de jouer un rôle déterminant en soutien aux initiatives qui encouragent une bonne gouvernance. *L'institutionnalisation des engagements par les dirigeants du NOPADA pour assurer que les valeurs fondamentales de l'initiatives soient respectées.*

*Ces objectifs de démocratie et de transparence sont nobles en théorie. Dans les faits, ils s'inscrivent dans un projet plus vaste et actuellement en plein chantier. Depuis la fin des années 80, l'affaiblissement de l'Etat par les PAS, et l'échec de ces derniers a intimé de considérer la dimension politique des ajustements structurels. La gouvernance apparaît ainsi comme un renforcement technocratique et institutionnel pour favoriser le succès des réformes, encadrer la société civile et contenir le ressentiment populaire. Plus on tentait de mettre en oeuvre ces mesures institutionnelles, plus on s'apercevait que l'Etat africain est institutionnellement malade. Dans certaines formations sociales, la situation était même désespérée. Pour autant, le chaos y est devenu constitutif d'un ordre dans le désordre. On y recourt à des fins politiques. Il fait quasiment partie de l'adaptation culturelle aux exigences de la modernité. Ainsi la gestion de l'État comme une affaire privée, l'improvisation et l'organisation inefficace ont permis la poursuite du modèle néocolonial de croissance, la reproduction des couches dirigeantes, et de contenir ou de dévier certaines conditionnalités des ajustements structurels. Lorsque ce genre d'État s'engage à instituer et à renforcer le règne de l'État de droit, de surcroît dans la perspective d'un capitalisme technocratique, il faut bien réaliser l'ampleur de la tâche à entreprendre: on a une révolution à provoquer.*

*Les PAS, à leur manière, ont tenté de le faire, en essayant de circonscrire le politique et en dépolitisant l'État. Le résultat le plus patent a été soit l'implosion de la couche État, ou en tous cas son raidissement sous une forme de régime absolutiste. On ne peut calquer la transformation qui a lieu dans les sociétés industrielles avancées, où le néolibéralisme a induit la restructuration des affaires publiques en l'ajustant au rôle moteur de l'information et de la communication, ce qui a bouleversé sans le déstructurer l'intervention de l'Etat. En Afrique, les conditions du mal-développement et de l'insertion asymétrique dans le système mondial viennent freiner les initiatives de renforcements des capacités.*

**82** Les Etats membres du NOPADA vont aussi prendre plusieurs engagements pour satisfaire aux normes fondamentales de bonne gouvernance et de conduite démocratique tout en s'aidant les uns les autres. Les Etats participants recevront un appui pour entreprendre les réformes institutionnelles souhaitées lorsque cela s'avérera nécessaire. Dans les six mois suivant l'institutionnalisation du NOPADA, ses dirigeants étudieront des recommandations portant sur le déploiement d'outils de diagnostic et d'évaluation appropriés, pour faciliter le respect des objectifs partagés de bonne gouvernance, afin de d'identifier les faiblesses institutionnelles et de chercher des ressources et des compétences pour combattre ces faiblesses.

*Il peut paraître surprenant d'attendre tant de temps pour établir un diagnostic et évaluer l'ampleur des choses à entreprendre. Il semblerait qu'un tel travail d'introspection et d'évaluation ne doive pas attendre l'avènement du NOPADA qui devrait plutôt commencer sous des bases saines. Il serait intéressant de voir quel sorte de collaboration les pays africains déploieront et surtout la nature des aides demandées à l'extérieur. La recherche de ressources et de compétences pour combattre ces faiblesses ira t-elle jusqu'au remplacement de dirigeants et élites incompétentes et corrompus?*



**83** .Ces réformes institutionnelles se concentreront sur: - une réforme de la fonction publique et de l'administration - Le renforcement du contrôle parlementaire - La promotion de la démocratie directe et participative - Une lutte efficace contre la corruption et les détournements de fonds - La réforme du système judiciaire.

La réforme des administrations publiques a déjà été avancée dans nombre de pays avec des dégraissages importants. Il y a lieu de savoir ce que comporteront les nouvelles réformes? Ces réformes préconisées, souvent calquées sous les conditionnalités politiques des institutions de Bretton-Woods, n'en demeurent pas moins essentielles. La question que l'on peut se poser par la suite est qu'advient-il si après avoir promu la démocratie directe et représentative l'assemblée nationale qui en résulte, reflétant les demandes populaires, rejete par exemple l'ajustement structurel. Est ce que sa fonction de contrôle de l'exécutif sera effectif et est ce que le pouvoir judiciaire pourra défendre la démocratie?

**84** Les pays participants joueront un rôle déterminant en appuyant et en mettant sur pied des institutions et des initiatives qui protègent ces engagements. Ils s'efforceront de créer et de renforcer les structures nationales, régionales et continentales qui soutiennent une bonne gouvernance.

*Cet engagement est important. Il n'existe toujours pas sur le continent de paliers politiques susceptibles d'évaluer rétrospectivement des réformes de cette ampleur. Il est à souhaiter que lorsque de telles institutions adviendront elles seront souveraines et n'obéiront pas à des critères fixés de l'extérieur pour des finalités prédéterminées. De même, il faudra déterminer comment l'Etat obtempérera aux évaluations d'entités supranationales. Il restera aussi à réinventer des mécanismes politiques spécifiquement et culturellement africains pour remplir certaines de ses fonctions. Dans plusieurs sociétés précoloniales ont existé des mécanismes de régulation efficaces pour prévenir les abus du pouvoir,*

*mieux équilibrer les pouvoirs et , assurer la reproduction du pouvoir d'Etat. Ce serait une bonne source d'inspiration culturelle pour l'avènement de formes de régulation adaptées aux réalités et aux exigences de la modernité africaine.*

**85** Le Forum des chefs d'Etats du NOPADA servira de mécanismes grâce auquel les dirigeants du NOPADA pourront suivre et évaluer les progrès réalisés par les pays africains dans la réalisation des objectifs convenus dans le domaine de la bonne gouvernance et des réformes sociales. Le Forum constituera une tribune.. pour partager les expériences.

*Les évalués semblent être leurs propres évaluateurs. On peut dès lors s'interroger sur la pertinence de l'exercice, sans parler de la réserve diplomatique ou le laxisme que des chefs d'Etat entre pairs ont entre eux. Il serait souhaitable qu'une instance indépendante des chefs de l'Etat se livre à un tel exercice, et fasse connaître des rapports d'évaluation rigoureux sur les progrès entrepris.*

## **A 2 Initiative pour la gouvernance économique et la gouvernance des entreprises**

**86** Le renforcement des capacités de l'Etat est un aspect crucial de la création d'un environnement propice au développement. L'Etat a un rôle important à jouer dans la promotion de la croissance et d'un développement durable et dans la mise en oeuvre des programmes de réduction de la pauvreté. Toutefois, la réalité est que de nombreux gouvernements ne sont pas en mesure de jouer un tel rôle. En conséquence, un bon nombre de pays ne disposent pas des cadres d'orientation et de réglementation nécessaires pour une croissance axée sur le secteur privé. Il ne disposent pas non plus de la capacité à mettre en oeuvre les programmes, même lorsque les ressources financières requises sont disponibles.

*Ce renforcement des capacités institutionnelles donne l'impression, au*

*départ, de consolider le rôle de l'État. En fait, il ne correspond qu'à un rôle mineur d'organisation de l'espace à être investi par la sphère privée sur laquelle s'articule le développement attendu. On signifie explicitement, plus loin dans l'argumentation, que cette croissance émanera en fait du secteur privé et non de l'Etat qui se borne à jouer un rôle pour permettre l'environnement adéquat. Il s'agit ici d'un des plus explicite aveu de l'adhésion au libéralisme, voir au néo libéralisme. La fonction de l'Etat minimum se borne à y stimuler la croissance qui autoriserait le développement.*

**87** renforcement du rôle ciblé des capacités. Programmes dans tous tous les domaines précédées par une évaluation des capacités en place et fourniture d'un appui approprié..

*Si l'on se fie au délai imparti au point 82, la période semble un peu courte pour procéder à une évaluation des capacités existantes. Qui fournira l'appui approprié? Une des conséquences des ajustements la chute des dépenses publiques, surtout celles de fonctionnement et d'investissement peut amener à se poser la question de savoir d'où sera fourni cet appui?*

**88 Objectif** Promouvoir des programmes concrets, échancier, améliorer gestion économiques et finances publiques et gouvernance des entreprises dans tous les pays participants.

*Ambitieux programme d'évaluation du secteur économique-financier autant publique que privé pour tout un continent. De bonnes institutions, un leadership transparent et de bonnes politiques ne dépendent pas seulement de réformes, mais de la prise en compte des lourdeurs des institutions importées et transplantées versus des pratiques syncrétiques du politique d'une part. De la nature de classe de l'Etat d'autre part. La déconnexion ou l'imbrication entre institutions formelles et informelles, au sein des secteurs privés et publics, doivent être pris en compte par les programmes. Ces derniers ne doivent pas privilégier la sphère privée, mais l'ensemble des dynamiques susceptibles de favoriser le*

*développement. Les transformations apportées visant la séparation de l'Etat et de l'économie, voire de toute sphère productive aiguisent les contradictions au sein du bloc au pouvoir, générant une crise politique qui destabilise la fonction organisatrice et gestionnaire escomptée de l'Etat.*

**89 Actions** - Une équipe spéciale des ministères des finances sera chargée d'examiner les pratiques de gouvernance économique et de gouvernance des entreprises dans les différents pays et régions. Au bout de six mois cette quipe devra soumettre à l'examen du comité des chefs d'Etat chargé de la mise en oeuvre des recommandations sur les normes et les codes de bonne pratique appropriés. - Le comité des chefs d'Etat chargé de la mise en oeuvre soumettra ses recommandations aux Etats africains pour qu'il les mettent en application.

*Comme dit en réponse au point 87, on semble sous estimer l'ampleur de la tâche, à moins que les normes et finalités soient déjà prédéterminées, à l'instar des mesures de gouvernance des ajustements structurels.*

-Le comité des chefs d'Etat chargé de la mise en oeuvre accordera un rand élevé de priorité à la gestion des finances publiques. Les pays mettront en place un programme visant à améliorer la gestion des finances publiques, fixeront des objectifs et conviendront des mécanismes de suivi. -Le comité des chefs d'Etat chargé del a mise oeuvre mobilisera des ressources pour consolider les capacités afin de permettre à tous les pays de respecter les normes minimales et les codes de bonne pratique convenus mutuellement

*Depuis près de 20 ans, la plupart des finances publiques sont sensées avoir été assainies par de profondes transformations institutionnelles. L'État n'en reste pas moins structurellement rentier, sa privatisation occasionnant l'irruption du capital étranger dont la reproduction sélective, au sein de certaines formation sociales, favorise des régions au détriment d'autres. On peut donc questionner la marge de manœuvre d'un tel comité, l'origine de ses ressources et les critères de leur*

*allocation.. Il est fort probable qu'il se cantonnera à imposer les droits de propriété, à s'assurer du cadre juridique garant des contrats extérieurs et d'une gouvernance surtout préoccupée de lever toute entrave au secteur privé local.*

## **Approche sous-régionales et régionales au développement**

**90** La plupart des pays sont petits en terme de population comme de revenus par habitant. Leurs marchés étant restreints, ils n'offrent pas de perspectives intéressantes de rendement aux investisseurs potentiels, tandis que la diversification de la production et des exportations y est retardée. Les possibilités d'investissements consacrées aux infrastructures essentielles y sont donc limitées.

*Certes la taille des pays et de certains marchés sont à blamer. Mais les ajustements structurels n'ont fait qu'aggraver les capacités productives pour des marchés intérieurs tout en érodant les pouvoir d'achat des habitants. On voit bien dans cette formulation, que les tenants du NEPAD renoncent aux projets panafricanistes d'une autonomie collective régionale et continentale se protégeant des nuisances du marché mondial. L'avènement d'un marché intérieur régional de biens de consommation de masse, répondant aux besoins essentielles des populations, est abandonné au profit d'une hypothétique reconversion à la compétitivité pour le marché mondial. On sait que les capitaux extérieurs, en quête de profits au risque limité, n'ont aucun intérêt à investir dans des infrastructures à rentabilité secondaire ou quasi inexistante. La taille des marchés et des pays restreints peut être compensées par des formes de péréquation, de répartition des tâches de spécialisation et de complémentarité.*

**91** Cette conjoncture économique montre que les pays africains ont besoin de mettre leurs ressources en commun et de favoriser la coopération et l'intégration économique régionale pour favoriser leur compétitivité sur le plan international. Il faut consolider les 5 regroupements régionaux.

*Une fois de plus ce qui semble importer pour le NOPADA-NEPAD n'est pas la consolidation et la coopération régionale mais la seule perspective de compétitivité dans le marché mondial. La mise en commun s'impose certes, assortie de péréquation pour les plus faibles. Mais plus important encore, serait le développement d'une économie intérieure collective, sélectivement déconnectée et protégé. Ce n'est que lorsque sera fournie une telle satisfaction de biens socio-économique que l'on peut prétendre s'insérer dans une meilleure position et concurrencer les autres ensembles à l'échelle mondiale.*

**92** Le NOPADA met l'accent sur la prestation des services publics régionaux (transport, énergie, eau, informatique et télématique, éradication des maladies, protection de l'environnement et mise en place des capacités régionales de recherche) et sur la promotion du commerce et des investissements intra-africains. Rationnaliser le cadre institutionnel de l'intégration économique avec des projets communs compatibles avec les programmes intégrés de développement nationaux et régionaux et l'harmonisation des économie d'investissement. Coordination ds politiques sectorielles nationales et suivi des décisions régionales.

*Ce volet aurait été formidable pour l'intégration régionale n'eut été le bradage et l'abandon en cours de toutes ces sphères stratégiques au capital étranger, à la faveur de la privatisation de l'Etat et l'érosion des souverainetés nationales. La mise sous tutelle des secteurs stratégiques essentiels, non seulement renchérit le coût de consommation, ce qui nuit aux plus pauvres, mais augure d'une phagocytose régionale. L'eau, l'électricité, les routes et ponts à péages, les secteurs de communication et la recherche., dans un tel scénario ne peuvent profiter à des investissements intra-africains, mais plutôt aux transnationales dont les priorités ne sont nullement la satisfaction des besoins essentiels des populations et la fin des dépendances économiques de nos régions. Rationnaliser le cadre institutionnel dans une telle optique demeure un exercice de sophistication des superstructures. Il produirait probablement des coquilles vides, incapables d'assurer leur fonction de*

*remédier aux problèmes de production , de consommation et leur équitable redistribution aux populations à l'échelle régionale.*

**93.** Le NOPADA donnera la priorité à la consolidation des capacités pour améliorer l'efficacité des structures régionales existantes et rationaliser les organisations régionales existantes. La Banque africaine de développement doit jouer un rôle de pointe dans le financement des études, programmes et projets régionaux.

*On aura saisi à cette étape çà que pour le NOPADA le renforcement institutionnel est le véhicule de transformation adéquat. C'est peut être exagéré. Car trop souvent, nos institutions sont peu opérationnelles par manque de volonté politique, de dépendance vis à vis l'extérieur, de manque de moyens, et d'une insuffisance de méthode et de sensibilité aux besoins réels de nos populations . Il peut paraître dès lors surprenant de confier une tâche de financement de leur rationalisation à la BAD. Cette institution qui a souffert de certaines de ces mêmes lacunes, et qui est l'écho local du consensus de Washington ne risque -t-elle pas de ne choisir de financer que des études et des programmes qui confortent ses propres travers?*

**94.** Les secteurs couverts par le plan actuel et considérés comme des domaines prioritaires sont les suivants: **i)** Infrastructures ; **ii)** Ressources humaines, y compris l'éducation, le développement des compétences et l'inversion de la tendance à la fuite des cerveaux ; **iii)** Santé ; **iv)** Technologies de l'information et de la communication ; **v)** Agriculture ; **vi)** Energie ; **vii)** Accès des exportations africaines aux marchés des pays développés.

*Ces secteurs sont certes essentiels mais ne sont pas exclusifs. Leur choix n'est pas accidentel. Il s'agit des sphères dont on escompte un impact plus rapide en terme de perspective d'insertion et de rentabilité à l'échelle mondiale. L'industrie à ce titre n'est pas mentionnée car elle ne pourrait se qualifier. L'emphase sur les ressources humaines et la santé renvoie principalement à la rentabilisation des forces productives. Il*

*s'agit d'ajuster les forces productives de la société avec les rapports de production existants, et donc du niveau de développement des moyens de travail souhaité. L'énergie, l'accès des exportations et les infrastructures sont des pôles de séduction et de capture du capital international.*

**95.** Toutefois, pour chaque secteur, l'objectif est de combler l'écart actuel entre l'Afrique et les pays développés afin d'améliorer la compétitivité du continent et de permettre à l'Afrique de participer aux processus de mondialisation. La situation particulière des Etats insulaires et sans littoral d'Afrique devra être prise en compte dans ce contexte.

*On répète encore ici le chimérique rattrapage dans le rythme actuel de la mondialisation, sans réaliser le fait que seule une portion infime de l'économie continentale y parviendra dans le meilleur des scénarii. L'essentielle de la population qui ne pourra suivre cette marche forcée sera fragilisée et davantage dépréciée. Ce n'est donc pas que les zones enclavées qui doivent retenir l'attention, mais toutes les populations qui risquent de pâtir de cette frénésie compétitive dans la mondialisation prédatrice et dont le destin sera synonyme de condition infrahumaine.*

**B. PRIORITES SECTORIELLES**    **B1.** Combler l'écart dans le domaine des infrastructures    **(i)** Tous les secteurs des infrastructures    **96.** Les infrastructures concernées sont les routes, les autoroutes, les aéroports, les ports maritimes, les chemins de fers, les voies navigables et les installations de télécommunications. Toutefois, l'accent sera mis uniquement sur les infrastructures à caractère régional ou continental.

*Cette emphase sur la dimension régionale et continentale est importante. Non seulement elle réduira l'extraversion des économies et la concentration des pôles de sortie côtiers, mais elle mettra en réseau des zones intérieures du continent afin de favoriser la circulation des populations, des productions, des services et du capital. L'essentiel des voyages extérieurs des africains se fait en dehors du continent. Il y a lieu*



*donc de favoriser une circulation interne. Il sera important de s'assurer cependant que la priorité soit de privilégier les intérêts de la population avant le capital. Autrement on ne fera que sophistiquer les voies de saignées et de pillage du continent. Les systèmes de communications doivent tenir compte des moyens matériels limités et des conditions tropicales existantes et donc privilégier des options écologiques et peu coûteuses. Transport en commun de masse, systèmes adaptés aux exigences du niveau de développement et non pas compétition pour les adapter aux normes existantes dans les pays dits développés. Autrement, on aura pas une extension horizontale des infrastructures, mais la poursuite des formes verticales ne privilégiant que quelques pôles extravertis et hypertrophiés. À voir la mésaventure de l'unique flotte aérienne continentale, il y a lieu de responsabiliser les États sur leurs implications à long terme des dotations en infrastructures de communication et de l'entretien qu'ils requièrent.*

**97.** Les infrastructures sont des paramètres essentiels de la croissance économique, ce pourquoi il faut trouver des moyens de placer l'Afrique au même niveau que les pays développés en termes d'accumulation de capital, matériel et humain.

*Ceci est bien la crainte que nous soulevions précédemment. Ce même niveau n'est ni possible matériellement, ni souhaitable écologiquement. Des ambitions plus modestes et plus adaptées seraient plus judicieuses. La croissance ne doit pas être la motivation de ces aménagements, mais plutôt le bien-être des populations.*

**98.** Si l'Afrique était dotée des mêmes infrastructures de base que les pays développés, elle serait mieux en mesure de se consacrer à la production et à l'amélioration de la productivité pour faire face à la concurrence internationale. Les insuffisances structurelles des infrastructures handicapent sérieusement la croissance économique et la réduction de la pauvreté. Améliorer les infrastructures, y compris le coût et la fiabilité des services, serait dans l'intérêt de l'Afrique comme de la communauté internationale, qui pourrait obtenir des biens et services

africains à meilleur marché.

*Avec des suppositions de cet ordre on peut tout projeter. Les faits sont crus. Cette ambition frénétique à concurrencer la productivité des pays industrialisés est un piège idéologique et un fantasme réel. Les infrastructures doivent renforcer le développement et l'autonomie collective régionale et continentale en tant que vecteurs d'intégration. Il s'agit de les améliorer, pas de doter l'Afrique de ce qui existe dans les centres. Les spécialisations internationales et les routes d'acheminement des produits modernisés ne feront qu'accentuer l'extraversion et la dépendance.*

**99.** Dans de nombreux pays d'Afrique, les colonisateurs n'ont construit d'infrastructures que pour pouvoir exporter les matières premières africaines et importer en Afrique les produits de leurs industries.

*Justement c'est bien là la raison de ne pas perpétuer ce paradigme en proposant le point 98 qui s'inscrit dans la même logique néocoloniale.*

**100.** Il convient cependant de reconnaître que pour améliorer les infrastructures africaines, il faudra absolument des financements privés étrangers pour compléter les deux principales méthodes de financement que sont le crédit et l'aide.

**101.** L'initiative dans le domaine des infrastructures comprend des éléments communs à tous les secteurs ainsi que des éléments spécifiques à chacun d'entre eux.

*Non seulement il y a là l'aveu de la dépendance et du retour au système d'endettement, dont le plan se proposait de se passer (3), mais plus grave encore, on augure d'une mise en tutelle des futurs réseaux de communication par le secteur privé.? Les coûts élevés de construction et de mise en valeur de ces infrastructures et la nécessité de ces compagnies d'y trouver un profit imposent de poser certaines questions. Qui aura les moyens de ces routes et ponts à péages, qui pourra emprunter les compagnies de transport, qui paiera les coûts faramineux*

*de rapatriement des profits en devises fortes de ces compagnies d'infrastructures?*

**102. Objectifs** Améliorer l'accès aux infrastructures et les rendre plus abordables et fiables à la fois pour les entreprises et pour les ménages ; Améliorer la coopération et le commerce au niveau régional grâce à de meilleures connexions transfrontalières des infrastructures ; Accroître les investissements consacrés aux infrastructures en réduisant les risques auxquels les investissements privés doivent faire face, en particulier en matière de politiques et de réglementations ; Edifier des bases de compétences adéquates en technologie et en ingénierie pour installer, exploiter et entretenir en Afrique des réseaux d'infrastructures " en dur ".

La plupart de ces objectifs demeurent louables. Le problème est leur compatibilité avec les coûts de fabrication et de remboursement qui viennent donc les hypothéquer. Car faire valoir possiblement qu'il s'agira de prêts et de remboursement à long terme, ne résoud pas l'incapacité matérielle de la plupart des pays africains à en défrayer les coûts , même sur plusieurs générations. Et là, nous n'incluons même pas les coûts d'entretien, de réparation et de rénovation sous des latitudes tropicales.

**103. Actions** Avec l'assistance des institutions spécialisées dans chaque secteur, mettre en place des cadres politiques et législatifs pour encourager la concurrence. Dans le même temps, créer de nouveaux cadres de réglementation et consolider la capacité de formation de personnes responsables de la réglementation afin de promouvoir l'harmonisation des politiques et des réglementations pour faciliter les connexions transfrontalières et l'élargissement du marché ; Accroître les investissements consacrés aux infrastructures, en particulier pour leur rénovation, et améliorer les pratiques d'entretien qui assureront la viabilité des réseaux d'infrastructures ; Commencer à développer des institutions de formation et des réseaux pour encourager la formation de techniciens et d'ingénieurs de haut niveau dans les secteurs des infrastructures ; Promouvoir la participation des communautés et des

utilisateurs à la construction, l'entretien et la gestion des infrastructures, en particulier dans les régions urbaines et rurales pauvres, en collaboration avec les Initiatives de gouvernance du NOPADA ; Collaborer avec la Banque africaine de développement et d'autres institutions africaines de financement du développement pour mobiliser un financement durable, en particulier au moyen de processus multilatéraux et des institutions et gouvernements donateurs, afin d'obtenir des dons et des fonds consentis à des conditions de faveur, pour atténuer les risques à moyen terme ; Promouvoir des partenariats entre les secteurs public et privé qui serviront de véhicule pour attirer les investisseurs privés et concentrer le financement public sur les besoins urgents des pauvres, en consolidant les capacités de mise en œuvre et de contrôle des accords de ce type. Outre ces aspects communs, les stratégies suivantes sont spécifiques à chaque secteur pour les différents types d'infrastructures :

*Une fois de plus ces perspectives sont réjouissantes, et d'ailleurs matériellement possibles si les ambitions restent réalistes, modestes et non démesurées, à l'instar de cette prétendue mise à niveau des infrastructures existantes dans les pays du centre. De quelle concurrence s'agit-il? Celle des États? Plus que la concurrence, c'est la complémentarité qu'il vaut privilégier dans cet esprit dans les cadres politiques et législatifs en question. Si cette concurrence renvoie aux maisons de génie conseil, les domaines d'infrastructures sont pratiquement du ressort d'oligopoles et la concurrence sera plutôt mince. Comment sera-t-il possible d'accroître les investissements pour l'entretien, lorsque l'on sait la difficulté qu'il y aura, avant cela, à lever les fonds pour la construction des infrastructures. Les contrats doivent en réalité inclure un service de suivi et d'entretien. La formation technique doit être adaptée aux exigences du milieu et non pas être calquée sur celle qui est compatible avec les seuils de développement des pays du centre. Par exemple parfois la construction de pistes utilisant des matériaux locaux et adaptées au territoire peut davantage s'avérer économiquement rentable et écologiquement supportable pour les populations concernées. L'utilisation du génie militaire et sa*

*reconversion aux projets de développement comme la participation active de l'État et des initiatives citoyenne seront aussi des atouts essentiels pour ces réseaux d'intégration régionale. Le partenariat mixte doit privilégier les besoins essentiels des populations. Il ne faut pas créer un système à deux vitesses. Avec le secteur publique ou ce qui en reste, qui se préoccupe des dits besoins urgents des pauvres et le secteur privé qui dote de services les zones aisées et rentables, ou qui doit affamer et ponctionner des zones défavorisées pour rentrer dans ses coûts. Peut on songer que les pays du G8 fassent ce qui est en leur pouvoir pour rapatrier les avoirs volés aux populations africaines par leurs autocrates, afin de participer aux financements des infrastructures? Ils ont su dans le passé geler les avoirs de certains de leurs alliés tombés en disgrâce, et cela ne devrait pas être techniquement si difficile.*

**(ii) Comblent l'écart numérique :** investir dans les technologies de l'information et de la communication **104.** Les technologies de l'information et de la communication (TIC), fondées sur l'interaction entre les ordinateurs, les télécommunications et les médias classiques, revêtent une importance cruciale pour l'économie de demain, fondée sur les connaissances. Les progrès rapides réalisés dans le domaine technologique et la baisse du coût du matériel TIC offrent de nouvelles perspectives aux pays africains pour ce qui est de l'accélération de leur croissance et de leur développement économiques. La mise en place d'un Marché commun et d'un Union africaine peut être facilitée, dans une très grande mesure, par la révolution des technologies de l'information. En plus de promouvoir le commerce intra-régional, l'utilisation des TIC peut accélérer l'intégration de l'Afrique dans l'économie mondiale.

*Il est clair que certains sauts qualitatifs qu'offrent les technologies pourront servir le développement et l'intégration du continent. Le cellulaire rend par exemple facultatif les poteaux de téléphone et leur difficile entretien. L'internet permet de mettre en rapport des décideurs et des acteurs éloignés de façon efficace. Mais la compétition dans les domaines technologiques, par contre, frappe d'obsolescence très vite les*

*produits. Aussi, il n'est pas forcément judicieux d'être toujours à jour et adapté aux moindres innovations. Car après tout, plusieurs brevets frappés d'obsolescence sont encore fonctionnels et à la portée de pays en développement. Il ne faut pas surestimer le rôle de la technologie ni sous estimer le fait qu'elle n'est pas neutre. Depuis la fin de non recevoir donné aux demandes pour un nouvel ordre mondial de l'information et de la communication (NOMIC, 1974), les pays africains savent pertinemment que les rééquilibrages des flux d'information et des technologies de l'information sont dictés par le profit, les besoins et les normes définies au Centre. Dans cette perspective, il faudra peut être revoir la stratégie de l'ISIA - Initiative pour une société de l'information en Afrique - proposée par la CEA. Elle a été adoptée au sommet de l'OUA de Yaoundé en 1996, et cautionnée par le sommet du G8 à Denver. Elle a lancé une vingtaine de plans nationaux de développement en la matière. Il semble erroné d'évoquer la baisse des coûts de matériel, dont la démocratisation n'est pas à l'ordre du jour et qui doivent être achetées en devises fortes, souvent élevées par rapport au niveau de vie. Le coût des services d'entretien et de tropicalisation des appareils s'ajoutent à cette facture. Il apparaît que combler les besoins et les listes d'attente des consommateurs et la restauration des vétustes systèmes de télécommunication sont la première priorité. L'informatisation des services publics et l'accès du service aux employées, et non pas à la seule hiérarchie en est une autre. La démocratisation et la répartition plus équitable des services entre ville et campagne, entre sexe et au sein des ménages en est une troisième. Il y a un risque d'une dépendance accrue vers le Nord, si ces technologies n'ont pour vocation que l'avènement du marché et la compétition à l'échelle mondiale. Il n'y a donc pas que le marché et son commerce électronique qui est vital. La perspective de rompre l'isolement des zones enclavées et des populations marginalisées est un facteur essentiel. Ce n'est pas forcément l'ordinateur, mais la radio et autres formes de télécommunication qui vont y remédier. On obtiendra une plus grande circulation de l'information et de la formation à distance, voire la diffusion d'information stratégique médicale ou civique. Ces éléments*

*requièrent de plus en plus l'utilisations des ondes satellites. A ce titre, un satellite continental ou une location d'espace substantiel pour répondre aux besoins croissants s'avère nécessaire. Cela pourrait faire l'objet, avec d'autres mesures appropriées, d'une campagne onusienne des TIC en faveur de l'Afrique. Quelques soient les choix technologiques à faire, il ne faudra perdre de vue l'exigence de les adapter aux moyens économiques et culturels des pays et à leur capacité locale de reproduction technologique*

**105.** L'utilisation généralisée des TIC sur le continent peut présenter des avantages comparatifs sans précédent, comme suit : Elle peut imprimer un nouvel élan au processus de démocratisation et à la bonne gouvernance ; Elle peut faciliter l'intégration de l'Afrique dans la nouvelle société de l'information, sur la base de sa diversité culturelle ; Elle peut donner lieu à diverses applications dans des domaines tels que la télédétection, la planification de l'agriculture et des infrastructures ; Elle facilite la complémentarité entre les outils existants de promotion de la formation d'une masse critique de professionnels à l'utilisation des TIC ; Elle facilite, dans le domaine de la recherche, la mise en place de programmes africains et de programmes d'échange dans le domaine technologique, avec un accent particulier sur la lutte contre l'analphabétisme ; Elle permet d'identifier et d'exploiter les opportunités en matière de commerce, d'investissement et de finance ; Elle permet de mettre en place des programmes régionaux d'apprentissage à distance et d'éducation à la santé pour améliorer la situation dans les secteurs de la santé et de l'éducation ; Dans la gestion des conflits et la lutte contre les pandémies, elle facilite la mise en place d'un système efficace d'alerte précoce en fournissant les outils nécessaires à la surveillance constante des foyers de tension ou d'épidémie.

*Il est évident que la liste des capacités d'Intervention des TIC est infinie et qu'elle peut être même davantage infléchie dans le sens du développement authentique de l'Afrique. Il est peut-être exagéré de les qualifier d'avantage comparatif. Il s'agit d'avantages tout court, l'Afrique n'ayant pas développé de spécialisation dans ces sphères. Tous*

*ces avantages sont conditionnels à la diffusion et à l'accès horizontal de ces technologies. C'est là que les choix stratégiques de développement importeront. Il faut aussi relativiser leur portée. La fonction répressive de l'Etat peut très bien perturber l'utilisation des outils de technologies par les forces démocratiques. De même, l'Etat peut contrôler ces technologies de sorte qu'elles servent sa conception de la gouvernance, ou celle dans l'acception de la démocratie bourgeoise qui domine dans le néo-libéralisme.*

**106.** Les infrastructures des technologies de l'information et de la communication en Afrique sont insuffisantes, de même que les cadres politiques et réglementaires et les ressources humaines requises dans ce domaine. De ce fait, l'accès à des services abordables en fait de téléphone, de radio-télédiffusion, d'ordinateurs et de l'Internet est inadéquat. La densité de lignes téléphoniques y reste inférieure à une ligne pour 100 personnes. Les coûts des services sont élevés puisqu'une connexion coûte en moyenne en Afrique 20 pour cent du PIB par habitant par rapport à une moyenne mondiale de 9 pour cent et à 1 pour cent dans les pays à revenus élevés. L'Afrique n'a pas encore pu tirer parti de l'outil que constitue informatique et télématique pour améliorer les conditions de vie des populations et créer de nouvelles possibilités d'affaires. Les liaisons entre les pays du continent et avec les marchés mondiaux en souffrent. Quoique de nombreux pays d'Afrique aient engagé des réformes politiques dans ce domaine, ni la pénétration des services, ni leur qualité, ni leurs tarifs ne se sont encore améliorés.

*Le constat de cette situation dramatique est attestée par la rareté des moyens et la frustration des utilisateurs et ceux qui souhaiteraient le devenir. Les fonds consacrés par les États ont été insuffisants, souvent détournés à d'autres fins. Les responsabilités étatiques deviennent de plus en plus floues, à la faveur de la mondialisation. Mais, la plupart de ces secteurs sont du ressort du secteur privé ou en voie de le devenir. Il est donc aussi important de souligner les responsabilités des déficiences qui incombent à ce secteur. Les liaisons entre les pays sont dramatiques et les relais anormalement lointains, puisqu'il faut passer par l'Europe*



*ou l'Amérique pour téléphoner à un pays voisin. L'internet souffre de la faiblesse des débits dans les infrastructures de télécommunication. Les coûts de tous ces services sont loin d'être démocratiques et l'emphase mise sur les libéralisations risque davantage de renchérir les coûts de consommation et d'accentuer la dépendance extérieure. Des participations ouvertes à la population aux parts de marché des télécommunications gérées par une économie mixte pourraient démocratiser l'usage des lignes numérisées.*

**107. Objectifs** Doubler la densité des lignes téléphoniques pour parvenir à deux lignes pour 100 personnes d'ici l'an 2005, avec un niveau d'accès adéquat pour les ménages ; Diminuer le coût et améliorer la fiabilité des services ; Préparer tous les pays d'Afrique à utiliser les communications électroniques ; Constituer une pépinière de jeunes et d'étudiants compétents dans le domaine de l'informatique et de la télématique pour en tirer des ingénieurs stagiaires en informatique et télématique, des programmeurs et des créateurs de logiciels ; Mettre au point des logiciels à contenu local fondés en particulier sur l'héritage culturel de l'Afrique .

*La prolifération des lignes de téléphones cellulaires est un fait observable. Un nouvel dynamisme en découle. Des prix du marché, des résultats d'élections, des nouvelles à caractère social sont échangés instantanément à l'échelle de pays souvent mal organisés en infrastructures de communication. Pourtant, certaines situations frisent l'anarchie, du fait de la libéralisation effrénée du marché des télécommunications, et du manque de politique cohérente des droits de distribution. Dans certaines villes, les utilisateurs doivent avoir plusieurs téléphones et traverser la rue pour avoir accès à un réseau voisin. Un marché informel de la communication se développe donc et la débrouille permet de mettre en contact ceux qui ont les moyens de le faire. Mais, les coûts restent hors de la portée de l'essentiel de la population. Aussi, il est peut être illusoire d'escompter un résultat de deux lignes dans les trois ans à venir, compte tenu que même une reprise dynamique de la croissance économique ne permettrait pas, pour l'instant, une plus*

*grande distribution des revenus aux consommateurs. Le contenu culturel africain ne doit pas seulement se refléter dans les logiciels, mais surtout dans la formation technique et professionnelle. Ceci parce que ces technologies sont loin d'être neutres et qu'elles sont les chevaux de troie de la production culturelle de masse des centres dominants. Cette dimension de l'aliénation culturelle peut aller en s'accroissant. D'autant plus que des ressources humaines qualifiées du continent aspirent à y remplir à leur tour des fonctions délocalisées d'entreprises du nord, à l'instar de celles dont bénéficient certaines autres zones de la Méditerranée, de l'Asie ou des Caraïbes.*

**108. Actions :** Collaborer avec les institutions régionales comme l'Union panafricaine des télécommunications (UPAT) et Africa Connection pour concevoir une politique et une législation modèle pour la réforme des télécommunications, ainsi que des protocoles et des références permettant d'évaluer la préparation à l'utilisation des communications électroniques ; Collaborer avec les institutions régionales pour consolider les capacités de réglementation ; Mettre sur pied un réseau d'institutions de formation et de recherche pour consolider la base de compétences de haut niveau ; Promouvoir et accélérer les projets existants visant à connecter les écoles et les clubs de jeunes ; Collaborer avec les institutions de financement du développement en Afrique, les initiatives multilatérales (G8 DotForce, Équipe spéciale des Nations unies) et les bailleurs de fonds bilatéraux pour mettre sur pied des mécanismes financiers visant à atténuer et à réduire les risques dans ce secteur.

*L'UPAT doit être réformée et élargie afin de pouvoir assumer un rôle véritablement continental dans le domaine. Il ne s'agit pas donc de collaborer avec elle, mais bien de préciser son mandat et de la doter en conséquence. Moins il y aura d'intermédiaires et de paliers, moins il y aura de la spéculation et de la dispersion, et plus il y aura une démarche*

*cohérente et d'ensemble. L'institution de cadres réglementaires et juridiques ne doit pas seulement favoriser le secteur privé. Certes, il importe, pour les investisseurs potentiels voulant développer les TIC, de bénéficier de garanties dans ces cadres. Ces derniers doivent par contre, protéger les consommateurs et œuvrer dans l'optique d'un accès et l'universalisation des services. Autrement, on enchâsse dans les textes l'inégalité des chances qui découleraient de la faible implication de l'État, de la hausse des coûts de consommation des utilisateurs. Les institutions de recherche et de formation pourraient, par le télé-enseignement, prodiguer une formation au contenu panafricaniste et davantage tournée sur les besoins du développement. Le contenu (météorologie, techniques agricoles, participation civique et développement, santé et hygiène, connaissance historique et culturelle...) sera destiné aux écoles, clubs, associations de jeunes et surtout les populations, habituellement géographiquement socialement ou sexuellement, marginalisées. La multiplication des bailleurs de fonds nécessite une harmonisation des politiques et la compatibilité des matériels. Ceci pose tout le problème de l'aide liée et la nécessité pour les bailleurs de fonds de renoncer à ne privilégier que leurs produits manufacturés lorsqu'un autre partenaire offre une aide plus adaptée et compatible avec les structures existantes.*

**(iii) Énergie 109. Objectifs** L'énergie joue un rôle crucial dans le processus de développement, d'abord en tant que nécessité domestique, mais aussi en tant que facteur de production dont le coût affecte directement le prix des autres biens et services, ainsi que la compétitivité des entreprises. Compte tenu de la répartition inégale des ressources énergétiques sur le continent, il est recommandé que la recherche de sources suffisantes et abordables d'énergie soit axée sur la rationalisation de la distribution territoriale des ressources énergétiques existantes, mais mal réparties. En outre, l'Afrique doit tout mettre en œuvre pour développer ses abondantes ressources d'énergie solaire. Accroître l'accès à un approvisionnement commercial en énergie, fiable et abordable, de 10 à 35 pour cent ou plus de la population d'Afrique en 20 ans ;

Améliorer la fiabilité et réduire le coût de l'approvisionnement en énergie pour les activités de production afin de permettre une croissance économique de 6 pour cent par an ; Renverser la tendance de dégradation de l'environnement associée à l'utilisation des combustibles traditionnels dans les régions rurales ; Exploiter le potentiel hydro-électrique des bassins fluviaux d'Afrique ; Intégrer les réseaux de transport d'énergie électrique et les gazoducs pour faciliter les flux transfrontaliers d'énergie ; Réformer et harmoniser les réglementations et la législation de continent sur le pétrole.

*L'Afrique, sur les 2,8 milliards d'individus qui ne disposent pas d'énergie pour éclairer une maison ou conserver les denrées au frais, est proportionnellement la moins bien lotie. C'est pourquoi le choix solaire reste le plus judicieux et le plus rentable des choix de développement, autant en couverture urbaine qu'à la campagne. L'Afrique doit résolument et progressivement s'éloigner des combustibles fossiles et poursuivre ses efforts de reboisement. L'avenir passe par la conversion de l'énergie solaire, par des capteurs résidentiels, des centrales thermiques solaires, des cellules photovoltaïques et des photopiles. Pour l'instant, plusieurs problèmes techniques demeurent et il faut étudier sérieusement les expériences en cours, pour améliorer la fiabilité d'une fourniture d'électricité domestique. Avec les autres énergies renouvelables- le biogaz qui offre de grandes possibilités et assure , hygiène, emploi et engrais en plus, l'énergie éolienne ou la géothermie-, le solaire permettrait un développement plus harmonieux et plus écologique. L'utilisation de l'hydro-électricité doit-elle se faire plus parcimonieusement, privilégier des projets de tailles moyennes, afin de minimiser les risques écologiques nombreux. Dans les grands chantiers, qui profitent avant tout à toutes les compagnies qui œuvrent, en amont et en aval des barrages hydro-électriques, il y a des risques imminents et à long terme que l'on fait encourir aux populations et à l'écosystème. Du fait de la réduction du soutien étatique, du bradage et de la mise en coupe réglée de ce secteur par les multinationales, le renchérissement qui s'en suit rend peu probable l'augmentation à 35% de l'approvisionnement en énergie abordable. Si l'État est si faible dans*

*l'économie, comment le secteur privé pourra doper la production et atteindre un taux de croissance, qui sans consistance avec celui qu'on escomptait (7% au point 68), n'est pas à sa portée, malgré les aménagements énergétiques privilégiés dont il bénéficiera.? Qui s'occupera des flux transfrontaliers d'énergie? Des multinationales ? Le silence du document augure une hégémonie définitive de ce secteur par les firmes énergétiques dont le but, ne l'oublions pas est le profit. Serait-il utile de rappeler que les pays du G8 au sommet d'Okinawa ont recommandé le choix d'énergie renouvelable qu'ils tardent à implanter. En soutenant même que ces technologies et énergie renouvelables fortifieraient le marché avec les pays du sud, le comité qu'ils avaient nommé recommandait que les gouvernements devaient aligner leur politique sur la volonté de payer des consommateurs, en recourant à des mécanismes des marchés nationaux comme des quotas de portfolio et des tarifs incitatifs. Il est intéressant de réformer et d'harmoniser les lois sur le pétrole. Mais cela ne sert pas le développement si on ne s'appesantit pas sur la nature véritable du secteur pétrolier, les concessions et les productions existantes et leur extraversion. La pollution du Delta au Nigéria, la rente en Algérie, le lien avec la guerre et la ponction extérieure au Soudan, les obscurs contrats du Cabinda et autres espaces Françafrique, et toutes sortes de pratiques aboutissant toutes au siphonage extraverti vers les pays du centre au détriment de la redistribution continentale nécessitent que le NEPAD aille plus loin dans ses réformes.*

**110. Actions** Etablir un Forum africain pour la réglementation des entreprises d'utilité publique et des associations régionales de réglementation ; Mettre sur pied une équipe spéciale qui aura pour tâche de recommander des priorités et des stratégies de mise en œuvre pour les projets régionaux, y compris la génération d'énergie hydro-électrique, les réseaux de transport d'énergie électrique et les gazoducs ; Mettre sur pied une équipe spéciale pour accélérer le développement de l'approvisionnement en énergie pour les logements des groupes sociaux à faibles revenus ; Elargir la portée du programme de la Communauté de

développement de l'Afrique australe (SADC) pour la conservation de l'énergie de la biomasse au reste du continent.

*S'agit-il de les réglementer dans une perspective d'intégration régionale ou pour les harmoniser au règne du profit du secteur privé? Quand on voit la suprématie des firmes étrangères dans le secteur de l'énergie on peut légitimement demander qui surveillera le travail de ces équipes spéciales afin de s'assurer que les intérêts des populations seront défendus. Y aura-t-il une compatibilité de travail entre les deux sortes d'équipe l'une œuvrant visiblement pour des intérêts plus grands et démesurément plus rentables et l'autre dont la marge de bénéfice semble être plus faible et à seule vocation domestique? La biomasse constitue un aspect intéressant des solutions d'énergies renouvelables. Mais déjà le bois et rebuts agricoles sont sollicités par la combustion domestique ce qui ne laisse pratiquement que les ordures ménagères, dont la collecte et l'entreposage pose déjà problème. La biomasse comme génératrice de combustible suppose que les mêmes surfaces agraires cultivées à grande échelle assurent autant les produits escomptés que l'énergie à transformer. Pour toutes ces raisons ce choix n'apparaît possible qu'à long terme seulement*

**(iv) Transports 111. Objectifs** Réduire les délais de la circulation transfrontalière des personnes, des biens et des services ; Réduire l'attente et les temps morts dans les ports ; Promouvoir l'activité économique et le commerce transfrontalier des marchandises sur la base de meilleurs liens de transport terrestre ; Accroître les liaisons de transport aérien des passagers et du fret entre les sous-régions d'Afrique.

*Dans ce domaine, les relations intra-africaines souffrent de lacunes manifestes. Les populations s'ingénient à trouver les moyens de circuler dans des infrastructures déficientes et recourent à des moyens vétustes et dangereux. Les détours au niveau aériens sont la norme sur plusieurs destinations. Les efforts à entreprendre sont colossaux et requièrent des participations étatiques pour seconder le secteur privé. La mésaventure d'Air Afrique, malgré sa mise sous tutelle néo-coloniale, doit être*

*remémorée. Les accords de coopération régionale entre pays disposant de flotte aérienne et navale doivent aller dans le sens de la complémentarité, avec des tracés desservant les escales principales. Le chemin de fer reste cependant un outil fantastique de désenclavement et de raccordement. Il est d' un coût plus abordable que la plupart des autres moyens pour le transport de masse et de commerce. Il va falloir trouver aussi un accommodement et une réglementation du secteur informel de transport qui a su répondre dans les circonstances de rareté aux besoins des usagers. Une démarche panafricaine et xénophile de levée des frontières, ou en tous cas de grande tolérance en matière de visas, est un préalable à la circulation régionale et continentale. Elle réduirait le temps de circulation et favoriserait l'intégration continentale.*

**112. Actions** Mettre sur pied des équipes spéciales dans le domaine des douanes et de l'immigration afin d'harmoniser les passages de frontières et les procédures de délivrance des visas ; Mettre en place et favoriser des partenariats entre les secteurs public et privé pour l'octroi de concessions pour la construction, l'aménagement et l'entretien des ports, des réseaux routiers, des réseaux ferroviaires et de transport maritime ; Promouvoir l'harmonisation des normes et des réglementations selon les modes de transport et l'utilisation accrue de services de transport multimodal ; Collaborer avec les organisations régionales pour mettre en place des couloirs de développement du transport ; Promouvoir des partenariats entre les secteurs public et privé pour la rationalisation de l'industrie du transport aérien et le renforcement des capacités dans le domaine du contrôle du trafic aérien.

*La xénophilie et le panafricanisme, une fois de plus, doivent animer ces actions. Il y a fort à craindre que ces partenariats ne profitent qu'au secteur privé. Il faut tout faire en sorte d'avoir une économie mixte équilibrée afin que les parts de responsabilité de part et d'autre soient*

*assumées. Autrement, ces concessions ne serviront qu'à ceux qui pourront en disposer et à ceux qui pourront en défrayer les coûts de service. Ce service devrait aussi éviter de s'hypertrophier, ce qui conduit à ne desservir que certains secteurs au détriment de vastes régions. L'implication obligatoire des Etats payant régulièrement leur quote-part dans les projets aériens, maritimes et ferroviaires communs assure un équilibre au transport régional et continental en réduisant l'hégémonie du volet privé.*

**(v) Eau et assainissement 113. Objectifs** Assurer un accès durable à un approvisionnement en eau pure et potable et à un assainissement adéquats, particulièrement pour les pauvres ; Planifier et gérer les ressources en eau pour en faire la base de la coopération et du développement aux niveaux national et régional ; Examiner systématiquement et préserver les écosystèmes, la diversité biologique et la faune ; Assurer la coopération sur les fleuves que se partagent plusieurs Etats membres ; Aborder la menace du changement climatique de façon efficace ; Accroître l'agriculture irriguée et pluviale pour améliorer la production et la sécurité alimentaire.

*Objectifs louables compte tenu de la difficulté de concilier les ponctions croissantes avec les ressources disponibles, sans pour autant affecter l'environnement. Entre la pression démographique et la raréfaction de l'eau douce, la gestion de l'eau demande un effort des gouvernements consistant et responsable. Or, à la faveur du désengagement de l'Etat, la privatisation de la ressource, au nom d'un poids financier qu'il ne peut supporter augure de perspectives graves. Ceci notamment en terme de redistribution, d'accès, de pénurie et d'assainissement. Les plus pauvres, voire même des populations qui ne le sont pas ont et auront, si la tendance de brader ce secteur se maintient, de la difficulté à disposer d'eau potable à un prix raisonnable. De plus en plus, les prix refléteront la compétition des firmes aquifères, les coûts élevés de service- comme l'épuration ou colmater les fuites dans la distribution- et la rareté du*



*précieux liquide.*

*Plusieurs cours d'eau sont déjà sources de litiges frontaliers graves et leur résolution passe par une intégration rapide des régions africaines sous peine de les voir dégénérer. Dans plusieurs cas, une réglementation stricte sur le débit des ponctions et l'accès aux cours d'eau devront être équilibrés avec la flexibilité à observer pour les frontières arbitraires qui caractérisent les Etats.*

*Il est important de surveiller et d'analyser davantage l'impact du réchauffement de la planète, de l'irrigation et la contamination de l'eau par la production et la consommation en Afrique. Une recension des sources d'eau renouvelables par l'étude des étendues d'eau de ruissellement aussi est souhaitable. Quoique dans certains cas nécessaire, l'emphase sur l'agriculture irriguée, couplée à une augmentation des surfaces agricoles comporte des dangers qu'il faut soigneusement éviter. Car les surfaces agricoles et les espaces aquatiques sont dispersés et rares et les coûts d'exploitation élevés. Les techniques d'utilisation optimale des eaux pluviales, l'aspersion, le goutte-à-goutte, les collectes par rétention et autres moyens doivent aussi être considérés. On obtient tout aussi bien une maximisation de la productivité, au moindre impact sur l'eau disponible. Cette dernière doit être protégée de tout enfouissement de déchets toxiques, de contamination par les intrants agricoles (fongicides, herbicides, pesticides, engrais chimique) qui doivent privilégier des moyens organiques et biodégradables.*

**114. Actions** Accélérer les travaux des projets sur les ressources en eau à objectifs multiples, comme par exemple l'étude du Secrétariat de la SADC de l'exploitation du fleuve Congo et l'Initiative du Bassin du Nil ; Mettre sur pied une équipe spéciale pour planifier les effets néfastes de l'impact du changement climatique sur l'Afrique ; S'associer à l'Initiative mondiale pour l'assainissement de l'environnement afin de promouvoir

des méthodes et des projets sanitaires d'élimination des déchets ; Appuyer le Programme Habitat des Nations unies sur la conservation des ressources en eau dans les villes africaines.

*On peut difficilement accélérer ces projets polyvalents, sans une intégration régionale plus effective. Autrement, on crée des hégémonies de pôles d'États plus puissants qui bénéficieront des retombées au détriment des autres. Il faudra aussi songer à des projets d'envergure plus modestes, et aux coûts écologiques réduits. Le NEPAD ne mentionne pas que le continent participe déjà à plusieurs programmes que ceux qu'il retient. Ils sont sous l'égide d'instances internationales. Le fait est que, de plus en plus, la plupart traitent le problème de l'eau comme une marchandise, sous la houlette de la Banque Mondiale, et dans une moindre mesure le PNUD ou la FAO. Ainsi le Forum mondial de l'eau au sommet de la Haye en l'an 2000 a proposé des politiques de régulation. La Déclaration de Kampala 2001 elle, plaide pour l'érosion des tutelles publiques avec ses faiblesses de fourniture hormis aux privilégiés, et l'avènement de l'assainissement et l'exploitation de l'eau par le secteur privé. Dans les grandes villes africaines où la pression sociale ne correspond pas aux infrastructures essentielles (égouts, traitement des eaux usées, voirie, et autres problèmes d'hygiène) le rôle de l'Etat et du civisme citoyen sont essentiels pour ne pas abandonner ces secteurs au secteur privé.*

## **B2. Initiative pour la mise en valeur des ressources humaines, y compris l'inversion de la tendance à la fuite des cerveaux (i)**

**Réduction de la pauvreté 115. Objectifs** Fournir un leadership déterminé en accordant la priorité à la réduction de la pauvreté dans toutes les composantes du NOPADA et dans les politiques macroéconomiques et sectorielles des gouvernements nationaux ; Mettre particulièrement l'accent sur la réduction de la pauvreté chez les femmes ; Assurer une responsabilisation des pauvres dans les stratégies de réduction de la pauvreté; Appuyer les initiatives visant à combattre la

pauvreté au niveau multilatéral, comme le Cadre global pour le développement de la Banque mondiale et le Document de stratégie pour la réduction de la pauvreté liée à l'Initiative d'allègement de la dette pour les pays pauvres très endettés (PPTE).

*On ne peut que se féliciter de l'emphase sur la pauvreté, mais la stratégie qui est retenue pour y remédier est questionnable. Malgré la volonté d'aborder la pauvreté de façon latérale, le NEPAD abonde dans le sens des programmes lubrifiants les ajustements structurels. Il s'arrime aux controversés PRSP(programmes de stratégies de réduction de la pauvreté) mis en exergue par leurs parrains, sans questionner leur contenu. Ces programmes ne pourront jamais se substituer au développement, même s'ils deviennent la pierre angulaire, voir remplacent ces programme d'ajustement qui ont échoué. Ces réformes de la Banque Mondiale sont prédéterminées et exigent un cadre institutionnel et un type spécifique de renforcement des capacités. Celles ci supposent la dépolitisation de l'État, la dépolitisation des enjeux sociaux, et de nouvelles formes d'allocation du pouvoir aux tenants de l'État. Il s'en suit une redéfinition restrictive et techniciste du rôle de redistribution sociale de l'État et une édulcoration du concept de l'équité. La contestation politique des hauts fonctionnaires déflatés ou en voie de l'être, le règne croissant des expertocrates capables de décrypter les ajustements fragilisent l'appareil d'État. L'érosion des redistributions étatiques, y compris clientélistes et communautaires, affecte surtout les plus pauvres qui auraient pu y glaner quelques avantages. Dans ces nouvelles fonctions de l'État et de l'économie, on n'ébruite peu ceux qui tirent leur épingle du jeu, voir exceptionnellement s'enrichissent. Car, plus qu'ailleurs il n'y a pas de pauvreté sans richesse en Afrique. Et il y a là-dessous beaucoup d'enrichissement illicite. Si on veut réellement s'atteler à éradiquer la pauvreté, il faut s'attaquer aux causes extérieures et endogènes qui perpétuent cette richesse illicite. Dans cette optique, les femmes forment l'essentiel des pauvres. Le NEPAD évite de mentionner les causes de leur marginalisation. Le manque d'analyse sexospécifié qui est patent dans le document, malgré quelques pertinentes allusions éparses, cache que les femmes forment l'essentiel*

*des pauvres du continent. Leur accès au droit foncier, au crédit, au revenu, aux droits de la personne, la violence qui leur est faite comme fille et comme femme, la nécessité d'éradiquer les pratiques sexistes, les changements des mentalités masculines et féminines qui perpétuent ces phénomènes doivent être lucidement abordés, pour lutter contre leur pauvreté. Au niveau multilatéral, un plus grand effort devrait certes être fait. Mais, il faut œuvrer pour l'annulation de la dette. Il faut aussi un front de solidarité des peuples africains et avec eux pour une justice sociale.*

**116. Actions** Exiger que les programmes nationaux préparés pour les initiatives dans le cadre du présent programme d'action évaluent la situation avant et après leur mise en œuvre, et mesurent leur impact sur la réduction de la pauvreté ; Travailler avec la Banque mondiale, le FMI, la BAD et les institutions des Nations unies pour accélérer la mise en œuvre et l'adoption du Cadre global de développement, de la Stratégie pour la réduction de la pauvreté et des initiatives apparentées ; Mettre sur pied une équipe spéciale sur la question de l'égalité des sexes pour assurer que les stratégies de réduction de la pauvreté du NOPADA abordent les problèmes spécifiques aux femmes pauvres ; Mettre sur pied une équipe spéciale afin d'accélérer l'adoption de processus décentralisés de participation pour la construction des infrastructures et la prestation des services sociaux.

*Comme dit précédemment, les stratégies s'inscrivent dans le sillage de celles des jumelles de Bretton Woods. En général, ce sont elles qui formulent et évaluent rétrospectivement leurs opérations. C'est bien de vouloir le faire parallèlement au niveau national, mais c'est un exercice quasi vain puisqu'elles déterminent le programme et sa reconduction. Il y a une volonté manifeste des auteurs du NEPAD d'ancrer les politiques des bailleurs de fonds dans leur discours et pratique. Cette internalisation du discours coïncide avec la subordination de la fonction redistributive de l'Etat aux exigences des bailleurs de fond. Ceux-ci à la faveur de ces PRSP s'immiscent dans toutes les sphères des politiques*

*nationales qui d'ailleurs à ce rythme ne mériteront plus un tel qualificatif. Ils font comme si les problèmes de nos pays ne sont qu'internes et ignorent cyniquement l'impact négatif des tendances internationales qui relèvent des pays du Centre. Tout cela est générateur de frustrations sociales. Et la participation décentralisée et consultative proposée ne pourra pas canaliser indéfiniment les frustrations légitimes des populations. Le décalage existant entre les objectifs internationaux de réduction de la pauvreté (de moitié d'ici 2015) et les mécanismes d'allégement de la dette qui sont hétérogènes et bien souvent mal adaptés risquent de fragmenter le peu d'unité des pays endettés et de hiérarchiser davantage les bénéficiaires.*

*On peut s'interroger sur la pertinence de la création d'une équipe spéciale. Elle ne risque de redécouvrir que les résultats de maintes études sérieuses qui se sont attelées des années durant à analyser les problèmes de la condition féminine et leurs besoins. En lieu et place de ces nouveaux ajustements aux accents féminins, et autres équipe spéciale, des mesures volontaristes spécifiques aux femmes devraient être proposées, idéalement par elles mêmes, et concrétisées sur une base nationale populaire et régionale.. Il en est de même pour les pauvres qui doivent être impliqués au départ dans la formulation des programmes qui prétendent vouloir les sortir de leur condition.*

## **(ii) Comblent l'écart dans le domaine de l'éducation 117.**

**Objectifs** Collaborer avec les bailleurs de fonds et les institutions multilatérales pour assurer que l'objectif international du développement, visant à parvenir à une éducation primaire universelle d'ici l'an 2015, soit réalisé ;S'efforcer d'améliorer l'élaboration et la réforme des programmes, la qualité de l'enseignement et l'accès à l'informatique et à la télématique ;Elargir l'accès à l'enseignement secondaire et améliorer la pertinence de celui-ci par rapport au monde du travail ;Favoriser la mise en place de réseaux d'établissements spécialisés de recherche et d'enseignement supérieur.

*Cette collaboration est appelée en vain. Depuis la crise de l'UNESCO, le*

*secteur de l'éducation dans le milieu multilatéral connaît des réaménagements déchirants dictés par la rentabilité, le profit, et l'ajustement aux marchés du travail. La dette est le frein principal à l'essor de l'enseignement de masse comme de pointe. Les programmes sociaux d'enseignement ont été compromis à la faveur des PAS parallèlement à la croissance démographique. La plupart des pays ne parviennent pas à répondre à la demande, alors que la crise empêche des jeunes et surtout des filles d'étudier pour se consacrer à améliorer le revenu grevé des ménages. Il y a lieu de procéder aussi à l'enseignement primaire de grandes langues régionales africaines. En plus de favoriser le point précédent, le métissage et l'intégration régionale, l'utilisation des technologies de l'information serait un atout. Comment pourrait-on la généraliser quand on sait la mise sous tutelle du secteur de l'éducation par les ajustements qui ont réduit l'enveloppe dévolu à ce secteur et intensifier la privatisation et les frais de scolarité. Il serait intéressant que les pays africains collectivement tentent d'infléchir la Banque mondiale à soutenir la formation secondaire. Comme il faudra reconstruire le système supérieur qui a subi, malgré la résistance des étudiant-e-s la gestion néolibérale. Ces réseaux à mettre en place doivent avoir une vocation régionale et continentale et s'arrimer par tous les moyens possibles aux diasporas dans les centres de recherche à l'étranger. Ces derniers doivent tenter par tous les moyens possibles de fournir les informations dont elles disposent du fait de leur position stratégique et préparer leur retour.*

**118. Actions** Examiner les initiatives actuelles conjointement avec l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) et les autres principaux bailleurs de fonds ; Examiner les niveaux des dépenses effectuées dans le domaine de l'éducation par les pays d'Afrique et prendre l'initiative d'un processus de mise au point de normes relatives aux dépenses gouvernementales dans le domaine de l'éducation ; Mettre sur pied une équipe spéciale pour accélérer l'introduction de l'informatique et de la télématique dans les écoles primaires ; Mettre sur pied une équipe spéciale pour examiner les

capacités de recherche dont le continent a besoin dans chaque région et présenter des propositions à ce sujet.

*L'UNESCO au sortir de sa crise ne pourra pas, sous peine d'encourir encore le courroux qui l'a métamorphosé, soutenir complètement les aspirations du Tiers Monde et de l'Afrique en particulier. Le PNUD et surtout la Banque mondiale ont accaparé certaines de ses prérogatives, et il serait irréaliste d'en attendre beaucoup. Les autres bailleurs de fonds ont leur intérêt. Mais qui sont-ils? Est-ce encore la Banque Mondiale et ses alliés ? On comprend qu'elle veuille que le NEPAD ait des «normes relatives aux dépenses gouvernementales" en matière d'éducation pour poursuivre ses propres fins si discutables. Bien sûr ce serait bien d'avoir les ordinateurs. Mais a -t-on seulement l'école, lorsque des millions d'enfants sont sous l'arbre à palabre ? Et même lorsque le bâtiment existe, il n'a pas d'eau, de toilettes, d'électricité. Il y a des priorités qu'il faut d'abord résoudre.*

**119.** Les principaux problèmes qui se posent à l'éducation en Afrique proviennent de l'insuffisance des installations et des systèmes de formation de la vaste majorité des Africains. Ceux d'entre eux qui ont eu la possibilité de fréquenter des établissements d'enseignements ailleurs ont démontré qu'ils étaient capables de réussir.

*On n'exclut que les PAS aient pu contribuer à aggraver l'insuffisance des installations et des systèmes de formation. Il est clair que n'importe quel humain qui évoluerait dans de bonnes conditions pourrait performer. En principe, sous les mêmes conditions nous sommes tout aussi compétents, semble vouloir signifier le NEPAD. Certains ont eu cette opportunité et n'ont pas pour autant réussi. L'égalité des chances étant que bien des africains non aisés, contraints de fuir la médiocrité de certaines de nos institutions ont dû s'exiler, lutter pour survivre, faire des études et parfois même pourvoir aux leurs restés au pays. Certains ont réussi et d'autres pas. Implicitement , la généralisation dans la formulation donne soit l'impression que l'on justifie que pour réussir il faille partir, ou que si on fréquente de meilleures institutions on réussira. Ceux qui restent*

*aussi réussissent malgré les tamis élitistes ou corrompus. Et d'ailleurs, l'essentiel pour ceux qui réussissent et que ce succès soit utile à leur pays et à leur continent. Et qu'ils l'aient fait dehors ou dedans, les cadres étriqués du développement entrepris n'offrent que peu de possibilités.*

**120.** Le plan soutient la consolidation immédiate des établissements d'enseignement supérieur dans toute l'Afrique, en créant, suivant les besoins des universités spécialisées, des programmes de coopération avec des enseignants africains. Il faut aussi insister sur la nécessité de mettre en place des instituts technologiques.

*Les sommes colossales que cela requiert, incitent à se demander si elles ne devraient pas être consacrées d'abord à améliorer ce qui existe déjà. Car il y a un manque de moyen, mais beaucoup de qualités dans nos mondes de recherche et autres sphères du tertiaire. Si la philosophie néolibérale est derrière cette avènement d'universités spécialisées et ces instituts technologiques, on peut résolument se demander qui aura les moyens de les payer et qui aura les moyens de s'y payer les cours de scolarité?*

### **iii) Inversion de la tendance à la fuite des cerveaux 121. Objectifs**

**:** Inverser la tendance à la fuite des cerveaux pour en faire une tendance au "gain des cerveaux" en Afrique ; Renforcer et retenir sur le continent les capacités humaines nécessaires au développement de l'Afrique ; Elaborer des stratégies pour l'utilisation du savoir-faire et des compétences des Africains de la diaspora dans le domaine scientifique et technologique en vue du développement de l'Afrique.

*Les conditions politiques, économiques, et scientifiques qui ont forcé des millions d'africains à s'expatrier doivent commencer à être dépassées pour qu'une telle inversion soit possible. Jusqu'à présent l'essentiel des régimes politiques se méfient de membres de leur intelligentsia. Ils sont persuadés que leur sens critique est générateur de désobéissance civile. Bien sûr pour des conditions matérielles et/ou l'accès à la recherche de pointe on voit que les pays nantis eux mêmes ont du mal à contrer*



*l'exode de leurs chercheurs vers des cieux plus propices. Mais il est certain, s'il y avait une amélioration des libertés politiques et un sursaut de développement, que l'apport de milliers de cerveaux qui œuvrent dans les pôles des pays du centre augmenterait massivement.*

**122. Actions** Créer en Afrique un environnement politique, social et économique propice à la réduction de la fuite des cerveaux et au flux des investissements dont le continent a tant besoin ; Mettre en place une base de données fiable sur la fuite des cerveaux pour déterminer l'ampleur du problème et promouvoir la coordination et la collaboration entre les experts des pays d'origine et ceux de la diaspora ; Etablir des réseaux scientifiques et techniques pour favoriser le rapatriement des connaissances scientifiques dans les pays d'origine et promouvoir la coopération entre les experts des pays d'origine et ceux de la diaspora ; Veiller à ce que l'expertise des Africains installés dans les pays développés soit utilisée dans le cadre de l'exécution de certains des projets prévus dans le NOPADA.

*Comment y arriver donc sans remettre en question les solutions défailtantes du nord même si elles sont reprises en écho au sud? Le problème est que le NEPAD et sa recette de s'arrimer dans les conditionnalités de l'intégration dictée par la mondialisation néolibérale, aura du mal à créer cet environnement. A la faveur des ajustements, ces réformes ont rendu l'État plus autoritaire et l'enseignement général et universitaire en a pâtit. Par conséquent ce secteur, souvent plus conscient des enjeux de société, est en butte à des grèves reflétant le mécontentement social. On mesure combien la promesse des régimes politiques de décrisper leur système et d'oeuvrer pour un réel développement est nécessaire à un tel projet. Une recension est certes souhaitable pour obtenir une telle base de données.. De plus en plus, les critères d'immigration dans les pays du centre se resserrent. Le contrôle des flux migratoires seront de plus en plus sélectifs, s'assurant de prendre la crème de nos élites et les travailleurs les plus compétents. La tendance sera d'ailleurs, de plus en*

*plus, de voir les pays avancés conditionner leur assistance et collaboration à la rétention de l'immigration provenant des pays récipiendaires. Ceci est une contradiction avec la mondialisation qui accepte la circulation de biens et de capitaux et restreint celle des humains. Privilégier dans cette coopération ceux qui, malgré les vicissitudes, ont persisté à entretenir des liens avec le continent. Etre conscient que les enfants de l'élite aura tendance à s'expatrier et, avec elle, des sommes importantes de fonds. Assurer un système de taxation sur les transferts de fonds hors d'Afrique et la levée de taxes sur les rentrées.. Assurer un système de bourse avec remboursement échelonné pour ceux qui en ont disposé et qui refusent de rentrer par la suite. Dans la collaboration escomptée avec l'élite expatriée, privilégier celle qui adhère aux projets panafricains, ou qui ont la capacité de rendre localement reproductibles leurs techniques et leur savoir faire..*

**iv) Santé 123. Objectifs** Renforcer les programmes de lutte contre les maladies transmissibles afin qu'ils soient à la hauteur de la tâche d'alléger le fardeau des maladies ; Disposer d'un système de soins de santé solide qui réponde aux besoins et qui appuie efficacement la lutte contre les maladies ; Assurer l'appui nécessaire au développement durable d'un système de soins de santé efficace; Habilitier les peuples d'Afrique à agir pour améliorer leur propre santé et assurer l'éducation sanitaire en Afrique ; Réussir à avoir un impact sur le fardeau de maladies qui pèse sur les personnes les plus pauvres en Afrique.

*Pertinentes et urgentes ces mesures seront elles compatibles avec l'érosion des services publics et l'avènement des services privés ou privatisés et la cherté des médicaments. Dans une telle perspective, un système solide et accessible seulement à ceux qui pourraient en défrayer les coûts est davantage le gage de la perpétuation des pandémies. Il aurait été important d'insister spécifiquement dans les objectifs sur les deux fléaux que sont le VIH-SIDA et le paludisme. En terme d'objectif, il y a une différence entre "assurer l'appui nécessaire " et s'engager à développer durablement un système de soins de santé efficace. Une attitude résolue seule permettra de s'attaquer aux fléaux qui affectent les*

*indigents.*

**124. Actions** Renforcer la participation de l'Afrique aux processus visant l'obtention de médicaments à des prix abordables, notamment ceux auxquels sont engagées les compagnies pharmaceutiques internationales et la société civile internationale et examiner les possibilités d'utiliser d'autres systèmes d'approvisionnement pour les médicaments et les fournitures essentiels ; Mobiliser les ressources requises pour intervenir de façon efficace contre les maladies et mettre en place de solides systèmes sanitaires ; Mener campagne en faveur d'un appui financier international accru pour lutter contre le VIH/SIDA et les autres maladies transmissibles ; Collaborer avec d'autres organisations internationales comme l'OMS et les bailleurs de fonds afin de s'assurer que l'appui au continent est accru pour atteindre au moins 10 milliards de dollars EU par an ; Encourager les pays africains à accorder la priorité aux soins de santé dans leurs propres budgets et à accroître progressivement ces budgets pour parvenir à un niveau déterminé d'un commun accord ; Mobiliser conjointement des ressources pour consolider les capacités afin de permettre à tous les pays d'Afrique d'améliorer les infrastructures et la gestion des soins de santé.

*La guerre économique et morale qui a opposé l'an dernier les pays africains, menés par l'Afrique du Sud, à des multinationales pharmaceutiques a dévoilé l'ampleur et l'urgence de ce problème. Nos pays doivent solidairement invoquer l'urgence et le caractère tragique de la situation pour que la propriété intellectuelle, les médicaments génériques permettent de pallier aux problèmes les plus actuels. La préservation des espaces de forêts et de savanes et la sauvegarde des plantes et des savoirs utiles à la pharmacopée, tout comme l'utilisation scientifique de cette dimension seront un atout supplémentaire au système de santé.*

**125.** L'Afrique est le domaine privilégié de graves maladies endémiques. Bactéries et parasites, portés par des insectes, des personnes en déplacement et autres vecteurs, y prospèrent, notamment grâce à la

faiblesse des politiques écologiques et aux mauvaises conditions de vie des populations. Un des principaux obstacles aux efforts de développement en Afrique est la lourde incidence des maladies transmissibles, en particulier le VIH/SIDA, la tuberculose et le paludisme. A moins que l'on ne mette un frein à ces épidémies pour ultérieurement les éradiquer, il restera impossible de véritablement mettre en valeur les ressources humaines du continent.

*Comment générer de telles ressources et tant d'organisation lorsque les systèmes de santé sont sous financés et que les choix de développement économiques aggravent la condition des plus vulnérables? Comment augmenter les budgets de prévention, de lutte pour l'hygiène et ceux des soins généraux et spécifiques aux pandémies, lorsque les bailleurs de fonds et les gouvernements accordent des sommes insuffisantes. Les plus puissants du monde ne sont préoccupés que de protéger leur propre espace, en tentant de contenir les foyers d'épidémies, au lieu d'y consacrer l'énergie et les sommes nécessaires.*

**126.** Dans le domaine de la santé, l'Afrique soutient fort mal la comparaison avec le reste de la communauté internationale. En 1997, les taux de mortalité des enfants et des adolescents y étaient respectivement de 105 et 169 pour mille par rapport à 6 et 7 pour mille dans les pays développés. L'espérance de vie y est de 48,9 ans par rapport à 77,7 dans les pays développés. Il n'y a que 16 médecins pour 100.000 habitants par rapport à 253 dans les pays industrialisés. La pauvreté, que reflète le très faible niveau de revenus par habitant, est un des principaux facteurs empêchant les populations de surmonter leurs problèmes de santé.

*La prise de conscience de l'ampleur dramatique du problème de la santé, comme le révèle ces statistiques, pourrait laisser croire que l'on a pris aussi conscience qu'un autre type de développement était nécessaire. Mais peu de moyens sont démontrés pour éradiquer ces freins au développement. Se comparer aux conditions de vie du monde prospère- qui a aussi ses propres problèmes de santé aggravés par le néolibéralisme- sans se rendre compte que le revenu per capita des plus*

*pauvres baissent irréversiblement en raison du néolibéralisme, rend plutôt cynique l'exercice statistique.*

**127.** La nutrition affecte aussi la situation sanitaire. La consommation quotidienne moyenne de calorie va de 2.384 dans les pays à faibles revenus à 2846 dans les pays à revenus moyens et 3390 dans les pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).

**128.** La santé, que l'OMS définit comme étant un état complet de bien-être physique et mental, contribue à l'augmentation de la productivité et par conséquent à la croissance économique. Les effets les plus évidents de l'amélioration de la santé de la force de travail sont la diminution des journées de travail perdues pour cause de maladie, le relèvement de la productivité et la possibilité d'avoir des emplois mieux payés. En fin du compte, améliorer la santé et la nutrition contribue directement à relever le bien-être des populations, à arrêter la propagation des maladies, à diminuer les taux de mortalité infantile, à prolonger l'espérance de vie et à améliorer les capacités d'étude des jeunes scolarisés. On peut donc nettement établir le lien entre l'amélioration de la situation sanitaire et la lutte contre la pauvreté.

*Dans les excédents de l'offre alimentaire mondiale, seuls à travers le monde les plus aisés peuvent s'empiffrer (plus de 130% des besoins). Il y en a une minorité en Afrique, mais il y a aussi de plus en plus de pauvres mal nourris dans les pays de l'OCDE. Dans l'ère contemporaine, l'alimentation est devenue surtout synonyme d'accès au revenu, de pouvoir d'achat, de distribution et de répartition. Une sous alimentation qui s'enracine donc dans une mauvaise distribution entre pays, entre régions, entre ménages, entre hommes et femmes, entre adultes et enfants. Et tous ces paliers auront des incidences fâcheuses dans la santé des individus qu'ils soient riches ou pauvres, avec certes plus d'impact dans la situation sanitaire des pays plus vulnérables. En l'espace de*

*vingt ans quelques 7 millions d'agriculteurs africains sont morts du SIDA. A cause de cette pandémie, dans plusieurs espaces du continent la productivité a chuté de moitié. Une des plus grave crise alimentaire menaçant 13 millions de personnes couve en Afrique australe. La sécheresse et la chute de la production alimentaire sont en cause. Dans toutes ces zones vulnérables il va falloir privilégier l'amélioration de la condition des femmes qui donnent et entretiennent la vie. Là est le coeur de la solution pour un meilleur accès au revenu, à l'alimentation et aux soins. Dès lors, que font les États et les tenants du NEPAD contre ces cercles vicieux ? Rien dans le document puisqu'ils ne s'objectent pas à ce que le remboursement de la dette soit ponctionné aussi à même l'alimentation. Tout indique qu'on va continuer, à l'instar des 20 dernières années, ces ajustements. Ils ne vont pas lésiner à continuer à aller chercher ces remboursements dans le panier des ménages, dans la réduction des dépenses sociales du secteur public en faveur des systèmes de santé et leurs employés, les écoles et autres lieux civiques de santé. Visiblement, les États ne prévoient pas non plus revenir à des systèmes de subventions alimentaires ou de soutiens aux producteurs que leur coupent ou leur interdisent les bailleurs de fonds. Le gel des pouvoirs d'achat, la dévaluation de la monnaie font augmenter le prix des aliments et des médicaments. La malnutrition dans un tel contexte continuera à affecter la situation sanitaire. Au pays du G8 , et en particulier aux États Unis (qui au grand dam du monde entier viennent d'accorder des milliards à leurs agriculteurs) , il faudra reprocher le double jeu. On prône le libre-échange et on accuse le monde de protectionnisme et on y recourt systématiquement quand ça les arrange.*

**B3. Agriculture 129.** La majeure partie des populations d'Afrique vit dans les régions rurales. Néanmoins, les systèmes agraires sont généralement faibles et improductifs. Comme ils sont associés à des handicaps extérieurs tels que l'incertitude climatique, les déformations de la politique économique et les changements des prix mondiaux, ces systèmes ont entravé l'approvisionnement agricole et l'accroissement des

revenus dans les régions rurales, ce qui a conduit à la pauvreté.

*Il faut relativiser certains aspects de cet énoncé. D'abord une portion de plus en plus grande de ces ruraux s'exilent vers les zones dites urbaines, ou en tous cas font des navettes saisonnières (population urbaine s'accroissant au rythme de près de 7% l'an). Une majorité des ruraux sont des femmes qui s'échinent sur lots aux rendements faibles.. Les aléas climatiques sont aussi dus au mode de production et de consommation qui dominant à l'échelle mondiale et qui déterminent aussi la production agricole. Parler de déformations de la politique économique est peut être diplomatique, mais atténue de beaucoup les responsabilités. Structurellement les spécialisations agricoles néocoloniales, la fixation du prix des produits et la détérioration constante des termes de l'échange sont des iniquités exogènes. L'échec de l'agriculture africaine en relève partiellement, car l'autre partie incombe à l'interne à l'absence de révolution agricole. Préoccupés de ponctionner leur couche rurale, les États africains ont refusé de favoriser une agriculture populaire, voire même l'avènement d'une paysannerie capitaliste. L'insistance démesurée sur le mode néocolonial de croissance des monocultures couplée aux mesures agricoles des ajustements ont aggravé la paupérisation des couches rurales.*

**130.** La nécessité pressante de parvenir à la sécurité alimentaire dans les pays d'Afrique impose que la question des systèmes agricoles inadéquats soit abordée pour que la production alimentaire puisse être accrue et les niveaux nutritionnels améliorés.

*On ne parle plus d'autosuffisance alimentaire et c'est déjà un signe de recul dans les aspirations des Etats. Comment poursuivre la frénésie de taux de croissance axés sur l'augmentation des exportations (dont l'agriculture est un volet important) et pouvoir en même temps*

*privilégier le choix vivrier. Les femmes qui en étaient responsables ont été petit à petit capturées par les exigences d'augmentation de volumes des cultures d'exportation. La perspective de diversifier la production de ces dernières ne règle pas le problème.*

**131.** L'amélioration de la performance agricole est une condition préalable au développement économique du continent. L'accroissement du pouvoir d'achat des populations rurales qui en résultera conduira également à une augmentation réelle de la demande de produits industriels africains. La dynamique induite constituerait une source significative de croissance économique.

*Ici on peut se demander quelle action amène un tel changement? Bien des pays ont amélioré leur performance agricole, alors que cyniquement s'effondrait le prix de leur produit en question. Améliorer la performance agricole suppose dans le discours en vogue l'agro-business. Avec la modernisation et les récoltes abondantes il y a aussi l'expropriation graduelle des masses paysannes, leur endettement croissant pour soutenir le coût exorbitant des intrants, leur transformation en ouvriers agricoles. Comment va dès lors s'accroître le pouvoir d'achat des paysans, quand on sait que la majorité ne pourra s'ajuster à ce rythme ? Le postulat du NEPAD s'enchaîne avec la perspective de voir se relever le secteur industriel africain. Ce dernier pourrait même couvrir des besoins de couches rurales désormais pourvues d'un plus grand pouvoir d'achat. Comment en pleine désindustrialisation, le NEPAD fait-il apparaître l'industrie brandie tel un miracle. Ceci est surprenant car les auteurs n'ignorent pas l'échec étatique de l'industrie africaine, surtout en termes d'arrimage à l'agriculture. La libéralisation et privatisation du secteur industriel, la levée du protectionnisme, la difficulté de compétitionner avec les produits asiatiques et latino-américains, la dépendance en investissements et en équipements extérieurs, couplés à la faiblesse de la main d'œuvre incitent vraiment à interroger comment le NEPAD prévoit répondre à sa prétendue demande paysanne. La solution passe: - par une réforme agraire et une révolution agricole où, l'agriculture assure*



prioritairement les besoins vivriers des régions africaines et que soient réglés les problèmes de répartition. Passage du modèle vivrier extensif traditionnel au modèle intensif intégré modernisant les emplois locaux préparant et transformant l'agriculture . - par une agriculture d'exportation incluant diversification qui, par ses péréquations, assure prioritairement un marché régional intérieur de biens de consommation de masse. Dans ce dernier, prévoir la protection régionale et continentale des industries fragilisées ou en devenir. Lorsqu'elles sont fragiles, sélectivement les désengager du système mondial sous peine de les voir périr .

**132.** L'accroissement de la productivité agricole repose sur l'élimination d'un certain nombre de contraintes structurelles qui affectent le secteur. Une contrainte clé est l'incertitude climatique, qui augmente le facteur de risque auquel une agriculture intensive, fondée sur l'afflux significatif d'investissements privés, doit faire face. En conséquence, les gouvernements doivent appuyer la mise en place d'infrastructures d'irrigation et mettre en valeur des terres irrigables lorsque les entreprises privées y rechignent. L'amélioration de l'infrastructure rurale (routes, électrification des zones rurales, etc.) est également essentielle.

*Les premières contraintes structurelles relevant des pays du nord ne sont pas mentionnées. L'incertitude climatique est certes de dimension planétaire. Mais la responsabilité des modes de production et de consommation des pays avancés en dépend grandement. Le NEPAD n'ose pas interpeller ses parrains sur leurs responsabilités. Par contre, il leur fait les yeux doux, puisque ce n'est qu'à cette rubrique que l'on déduit le projet agricole. Il s'agit bien d'un modèle agrobusiness couplé à l'agro-industrie. Il dépend des investissements extérieurs. Cette agriculture intensive irriguée, à laquelle l'État participera si les firmes multinationales ne daignent pas le faire, risque d'achever l'agriculture africaine moribonde. En lieu et place, les aménagements doivent être orientés en priorité vers les petits producteurs et non les méga-projets nécessitant souvent des irrigations à grande échelle. Pourquoi ces firmes et investisseurs intéressés au profit, malgré tous les avantages*

*d'infrastructures que veulent leur préparer nos États, réduiraient -ils tant soit peu le rapatriement de leurs bénéficiaires? Autrement, sans cette réduction, comment va-t-on pouvoir assister la majorité des paysans qui n'auront pas de place dans ce scénario de modernisation et d'accroissement de la productivité agricole?*

**133.** L'environnement institutionnel de l'agriculture a aussi un effet significatif sur la productivité et la performance de ce secteur dans le domaine de l'approvisionnement. Un appui institutionnel sous la forme de centres et d'instituts de recherche, la fourniture de services de vulgarisation et d'appui ainsi que des foires commerciales agricoles stimuleront la production d'excédents commercialisables. Le cadre des réglementations relatives à l'agriculture doit également être pris en considération, avec notamment l'encouragement des dirigeants des communautés locales dans les régions rurales et la participation de ces communautés à la formulation des politiques et à la prestation des services.

*Cette pertinente rubrique aurait été l'occasion de se distancer de la tendance aux OGM en vogue dans la mondialisation néolibérale. L'intérêt marqué pour les excédents commercialisables montre une fois de plus que l'on privilégie le marché jusque dans le support institutionnel. Peut-être est-ce une façon de tempérer le rôle de l'Etat, pourtant si important pour un tel appui institutionnel. Ces instances doivent être prioritairement promues pour soutenir le monde rural, assurer sa formation surtout dans une perspective sexospécifiée, sauvegarder les semences en voie de disparition etc. L'incitation de la participation de ces populations est essentielle. Elle doit se poursuivre notamment si elle résiste aux pratiques néolibérales qui les privent de leur gagne-pain.*

**134.** Depuis quelques temps, les bailleurs de fonds bilatéraux et les institutions multilatérales n'accordent que peu d'attention au secteur agricole et aux régions rurales, dans lesquelles vivent 70 pour cent des

pauvres d'Afrique. Par exemple, dans le portefeuille de la Banque mondiale, les crédits destinés à l'agriculture s'élevaient à 39 pour cent en 1978 mais étaient tombés à un niveau de 12 pour cent en 1996 et à un niveau de 7 pour cent en l'an 2000. La communauté des bailleurs de fonds dans son ensemble doit renverser cette tendance négative.

*Cette négligence est sciemment perpétrée en raison des coûts de rentabilité immédiats faibles. La Banque mondiale qui a contribué à intensifier la crise de l'agriculture africaine, autant dans la phase étatique que dans la phase du désengagement de l'Etat, continue d'y improviser ses politiques d'endettement désastreuses, malgré la faiblesse de ses enveloppes budgétaires. Implorer la Banque et ses alliés d'y revenir en force, sans se souvenir des affres qu'ils ont provoqué, relève du masochisme pour le monde rural. L'invitation du NEPAD à la Banque devrait être assortie de conditions strictes en faveur du monde paysan. Or, les conditions de profit étant faibles, il n'est pas surprenant que ces bailleurs de fonds et investisseurs, malgré l'offrande qui leur est faite, se fassent prier. Il y a aujourd'hui un éventail incroyable d'offres de matières premières disponibles et l'embaras du choix pour le marché. La tendance de la mondialisation néolibérale étant la spéculation sur les actions et non la production, il n'est pas surprenant que les tenants du NEPAD soient prêts à tout pour renverser cette tendance qui contrarie leurs plans. En lieu des place, il aurait été plus judicieux de transformer ce répit dans l'interventionnisme extérieur par un désengagement effectif sur la base nationale et régionale et populaire qui serve les aspirations du monde paysan.*

**B4. Initiative pour l'environnement 135.** L'on sait qu'un environnement sain et productif est une condition préalable indispensable à la réussite du NOPADA. L'on sait aussi que tous les aspects indispensables à l'entretien de cette base écologique sont nombreux et complexes et qu'il faudra une combinaison systématique d'initiatives pour mettre au point un programme cohérent de protection de l'environnement. Il faudra faire des choix et établir l'ordre de priorités des premières interventions.

*On peut comprendre la prudence et les étapes des auteurs. C'est que l'éveil de conscience naît du sommet de la terre de Rio de 1992 est resté lettre morte. La mobilisation et la volonté de mise en œuvre de l'agenda 21 et de sa déclaration politique avait ouvert beaucoup d'espoirs en Afrique. Cette dernière a vu fleurir différentes initiatives entretemps. Entre autres, la commission du développement durable de l'ONU, le traité sur la désertification, le protocole de Kyoto sur les gaz à effet de serre, la création du 17 Juin journée mondiale contre la désertification et la prise de conscience sur la sauvegarde de l'eau. En terre africaine, le sommet de Johannesburg est sensé encadrer et articuler la coopération entre État, secteur privé, population et société civile pour concrétiser le développement durable de l'agenda 21. Les organisations écologiques s'y rendent avec appréhension. On peut d'ores et déjà craindre qu'on s'y offrira des droits et non des devoirs, et que les Etats ne pourront pas réformer les institutions internationales et les pratiques qui empêchent l'application de tant de conventions et de traités. Cette ambiance ambiguë se reflète dans l'intitulé du NEPAD qui postule la possibilité de concilier des éléments en principe antinomiques soit la productivité et un environnement sain.*

**136.** L'on sait de plus que l'objectif qui doit être au cœur de l'initiative en matière d'environnement doit être de lutter contre la pauvreté et de contribuer au développement socio-économique de l'Afrique. L'expérience a montré que nombre de mesures prises pour protéger l'environnement peuvent beaucoup contribuer à créer des emplois, à responsabiliser les populations et à leur offrir cohésion sociale et dignité tout en combattant la pauvreté.

*Il aurait été intéressant, ne serait-ce qu'en annexe d'illustrer ces réussites. Car la productivité de 7% sur tant d'années, dans l'agriculture, l'industrie, le tourisme, la pêche, le développement urbain risquent d'occasionner un impact négatif sur l'environnement. Or soutenir un tel seuil de croissance, assorti de mesures de préservation environnementale coûte très cher. Les pays avancés commencent juste eux mêmes à daigner s'y aligner, malgré leurs importants moyens. Le*

*recyclage, le reboisement, le traitement de l'eau, et bien des initiatives écologiques permettent certes la prise de conscience et probablement la possibilité d'améliorer la condition sociale. De là à lutter contre la pauvreté, ce doit être à long terme à moins qu'on nous en fasse la démonstration. Car pour l'instant, par manque de ressources la pauvreté affecte l'environnement qui l'affecte en retour.*

**137.** Il convient de mentionner aussi que l'Afrique va accueillir le Sommet mondial sur le développement durable en septembre 2002. La gestion de l'environnement est à la base de toute une gamme de sujets que le sommet examinera et nous pensons que cela relève particulièrement le statut des délibérations en matière d'environnement dans le cadre du NOPADA. *En fonction de la frustration illustrée dans les commentaires apportés au point 135, l'Afrique doit utiliser cette occasion historique pour un lobby uni et résolu des autres pays du Tiers monde et de l'OCDE. Avec la question sécuritaire et la frénésie commerciale, la question environnementale semble de nouveau tomber dans la routine des arcanes internationales. Il faut répéter aux participants que l'économie de marché n'est pas la solution aux problèmes environnementaux !*

**138.** L'on visera dans ce cadre huit interventions prioritaires : - **Lutter contre la désertification.** L'on envisage des interventions modèles de remise en état des terres dégradées visant les facteurs qui en ont provoqué la dégradation. Nombre de ces activités seront à forte intensité de travail, à savoir des programmes de travaux publics qui contribueront à répondre aux besoins de développement social du continent. *La bande sahélienne recule de plus de deux kilomètres chaque années devant l'extension du Sahara. Des zones entières qui n'appartiennent pas à cette sphère sont aussi fragilisées, car l'Afrique a perdu en un siècle plus de la moitié de ses forêts. La première suggestion sur la désertification est donc fort intéressante. Si on vise les facteurs qui ont intensifié la dégradation force sera de reconnaître qu'on ne pourra pas appliquer le NEPAD. Car la croissance escomptée suppose*

*l'intensification des monocultures dans le schéma agricole néolibéral, la diversification des cultures qui exige la défrichage de forêts entières et de la savane, la croissance dans l'industrie de la coupe forestière de bois noble, les perspectives de cultures irriguées qui accélèrent le lessivage, le surpâturage. Quelques pressions parmi d'autres sur l'écosystème africain qui seront difficilement compatibles avec le projet de lutte contre la désertification. Le reboisement à grande échelle, l'arrêt du défrichage par brûlis et des monocultures, l'agro arboriculture et surtout l'entretien des infrastructures contrant la désertification pourraient servir à une stratégie de plein emploi. Encore faudrait-il que les États s'y attèlent. Nous applaudissons à la perspective de programmes de travaux publics, car tel est le rôle de l'État responsable. L'agenda 21 de Rio prévoyait de soutenir les initiatives nationales. En la matière, les efforts sont jusque là très modestes. Quant aux forêts, les poumons de la planète, la communauté internationale attend toujours l'avènement d'une convention internationale qui la protégerait.*

**- Protection des zones humides.** Multiplier des interventions modèles africaines de protection des zones humides dont les bénéfiques socio-écologiques offrent un excellent rendement. *Plusieurs des éléments soulevés précédement s'appliquent ici. La réhabilitation et la stabilisation de ces espaces de rétention d'eau est essentielle. Elles passent par la préservation des forêts et arbrisseaux alentours, des mangroves, des cours d'eau, de la faune et la flore. Leur extrême fragilité à la pollution impose de prendre avec circonspection cette notion de "rendement" dans l'intitulé.*

**- Espèces exotiques envahissantes.** Il faudra établir des partenariats pour empêcher l'implantation d'espèces exotiques envahissantes ou lutter contre elles. Ces partenariats seront indispensables tant pour assurer l'intégrité des écosystèmes naturels que pour protéger l'économie. D'importantes initiatives à forte intensité de travail pourront être envisagées. *Ici aussi une stratégie de plein emploi suppose l'implication des autorités publiques. Certaines semences améliorés et OGM devraient êtres inclus dans cette liste d'espèces.*

- **Gestion des côtes.** Pour protéger les ressources côtières et en assurer la meilleure exploitation possible, l'on suggère encore une fois des interventions modèles qui pourront être suivies d'un programme plus vaste. *Les pays dont le niveau est proche du niveau marin sont très exposés en termes de pertes de surfaces agricole et résidentielles. L'érosion se conjuguant aux perturbations climatiques exposent donc des populations entières. On notera ici qu'un aspect passé sous silence car pouvant apparaître plus lointain demeure important. Il s'agit de l'érosion des plateformes continentales et la surpêche par les filets pélagiques des bateaux usines. Certains sont illégaux, d'autres obtiennent des droits en vertu d'accords bilatéraux et commerciaux iniques et anti-démocratiques. Justement, ils assurent cette "fameuse exploitation possible " au détriment de la faune et des côtes. La surveillance des ressources halieutiques et la lutte contre la pollution portuaire et marine, doivent être incluses à cette rubrique, et la responsabilités des gouvernements des élites et des milieux d'affaires est engagée.*

- Réchauffement planétaire. L'accent sera mis tout d'abord sur le suivi et la réglementation de l'impact des changements climatiques en même temps que des contributions qui y sont apportées. Des mesures à forte intensité de travail sont indispensables pour une lutte intégrée contre les incendies. *Un monde sous effet de serre est sujet à des catastrophes en série. Le retrait des Etats Unis du protocole de Kyoto donne le ton à la poursuite inconsidérée d'une croissance suicidaire pour l'humanité. Les feux de forêts doivent être combattus énergiquement, les populations et les touristes sensibilisés.*

- **Zones transfrontières de protection de l'environnement.** Il s'agirait de tirer parti des initiatives naissantes de partenariats entre les pays pour protéger l'environnement, favoriser le tourisme et par conséquent créer des emplois et les protéger. *En autant que ces safari profitent aux populations et qu'elles ne les folklorisent pas. Lorsque le tourisme populaire prend en charge ces projets, en plus du cachet d'authenticité, il y stratégie de plein emploi pour les communautés et perspective de*

*préservation écologique de la faune et la flore. Les autorités doivent soutenir ces initiatives et les protéger des grandes industries du divertissement qui les instrumentalisent.*

**- Gouvernance écologique.** Il s'agit de répondre aux besoins en termes d'institutions, de législations, de planification, de formation et de renforcement des capacités indispensables à la réalisation de toutes les actions susmentionnées. **- Financement.** Il faudra assurer au travail de financement un cadre soigneusement structuré et équitable. *Ces deux aspects relèvent de volontés politiques qui s'émoussent chez les bailleurs de fonds. Les gouvernements africains doivent résolument s'engager à respecter l'environnement et à lui accorder toute l'importance qu'il requiert. Il ne s'agit donc pas de créer une multiplicité de structures, qui fonctionneront comme des coquilles vides. Dotés de moyens, encadrés par une volonté politique, et par les ressources compétentes, soutenus par les populations des structures légères seront opérationnelles. Des taxes de pollueurs payeurs pourront contribuer à renflouer ces organisations.*

**139.** L'Initiative pour l'environnement offre le net avantage de regrouper de nombreuses initiatives qui peuvent être engagées dans des délais relativement courts et dont le rendement par rapport aux investissements est exceptionnel en termes de création d'une base socio-écologique permettant au NOPADA de prospérer.

*L'esprit mercantile en terme d'investissement et de rendement qui déteint dans ces formulations ne doit pas exclusivement animer cette démarche. Il s'agit ne l'oublions pas, dans bien des cas, d'éléments de survie collective. Engager rapidement les opérations est une chose. Il ne faut pas perdre pour autant de vue que les délais sont en réalité plus longs qu'il n'y paraît. La nature ayant sa propre capacité à s'adapter aux interventions humaines positives comme négatives. L'impact ne se mesure que dans la continuité. Comme il n'y a pas de précisions sur les autres initiatives, j'ose espérer que celles qui suit en sont. Les initiatives citoyennes comme le recyclage, le compostage, l'entreposage sécuritaire*



*de produits toxiques, la sensibilisation sur des comportements écologiques doivent être promues et soutenues.*

**B5. Culture 140.** La culture fait partie intégrante des efforts de développement du continent. C'est pourquoi il est indispensable de protéger et d'utiliser correctement le savoir autochtone qui représente une dimension importante de la culture du continent et d'en faire bénéficier toute l'humanité. Le NOPADA consacrera une attention toute particulière à la protection et au développement du savoir traditionnel. C'est-à-dire aux œuvres littéraires et artistiques nourries de tradition comme aux travaux scientifiques, performances, inventions, découvertes, conceptions, marques, appellations et symboles, informations encore non divulguées et toutes autres innovations et créations fondées sur la tradition et des activités intellectuelles dans les domaines industriel, scientifique, littéraire ou artistique. Ce concept englobe aussi le patrimoine génétique et les connaissances médicales traditionnelles qui y sont associées.

*C'est enfin la prise en compte que le développement est un processus culturel. Il aurait été intéressant de prévoir la traduction du NEPAD dans une ou deux grandes langues africaines. Nous espérons que lorsque ce document sera amendé en profondeur, et que nous aurons un jour un plan de développement continental et de partenariat avec le reste du monde, il sera disponible en langues africaines. C'est aussi l'occasion de montrer que la culture qui anime le NEPAD, même si il rédigé par des africains, n'est pas africaine. Dans son trop grand syncrétisme, on y cherche en vain l'esprit de solidarité, la chaleur humaine, le commensal, la convivialité, la fraternité si caractéristiques de nos cultures et qui se sont évanouis sous le raz de marée des influences néolibérales déshumanisantes.*

**141.** Les dirigeants du NOPADA prendront d'urgence des mesures pour faire en sorte que le savoir autochtone de l'Afrique soit protégé par des

législations appropriées. Ils favoriseront aussi sa protection au niveau international en travaillant pour ce faire en étroite collaboration avec l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI).

*Quelles sont ces mesures? Comment se protéger des incursions de l'OMC dans le domaine de la propriété intellectuelle? Comment protéger nos cultures contre la culture de masse mondialisée défendue par les tenants de cette organisation auquel se plie le NEPAD*

## **B6. Tribunes sur la science et la technologie 142.**

**Objectifs** Promouvoir une coopération et une amélioration des connexions transfrontalières en utilisant les connaissances dont disposent les centres d'excellence existants pour tout le continent ; Développer et adapter la capacité de collecte et d'analyse de l'information pour appuyer les activités de production et les exportations de l'Afrique ; Générer une masse critique de compétences technologiques dans des domaines ciblés qui présentent un potentiel de croissance élevé, en particulier la biotechnologie et les sciences de la Terre ; Assimiler et adapter les technologies existantes pour diversifier la production des industries manufacturières.

*Si tant de bonnes idées et d'énergie était prioritairement orientées vers le développement panafricain et l'intégration régionale on s'en féliciterait. Mais une fois de plus on voit que le but est d'abord la croissance et l'exportation.*

**143. Actions** Etablir une coopération régionale pour la mise au point et la diffusion de normes pour les produits, ainsi que pour les systèmes d'information géographique (SIG) ; Mettre au point des réseaux entre les centres d'excellence existants, en particulier au moyen de l'Internet, d'échanges de personnel et de programmes de formation transfrontaliers et fournir une assistance aux scientifiques et aux chercheurs réfugiés; Collaborer avec l'UNESCO et l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) ainsi que d'autres organisations

internationales pour exploiter la biotechnologie afin de développer le potentiel commercial de la riche diversité biologique et de la base de connaissances autochtones de l'Afrique, en améliorant la productivité agricole et en développant la production pharmaceutique; Développer la recherche dans le domaine des sciences de la Terre pour accroître l'exploitation des richesses en minerais de l'Afrique ; Mettre en place et développer une base de compétences dans le domaine des techniques de fabrication des produits et du contrôle de la qualité pour appuyer la diversification des industries de transformation.

*Ces initiatives qui ont beaucoup de mérite doivent éviter les matériaux inaccessibles financièrement et technologiquement. Elles devraient s'orienter prioritairement vers des technologies appropriées, générant le moins de dépendance possible et qui soient le plus rapidement possible reproductibles localement. Les perspectives endogènes de développement et leur progression horizontale à l'échelle sociale doivent donc animer l'essentiel des actions. Sur la question pharmaceutique et autres technologies, le pouvoir moral des institutions spécialisées, lorsqu'ils ne reproduit pas inconsciemment l'international du capital est insuffisant pour contrer la brutalité des transnationales. Les populations et leurs régimes doivent être solidaires contre elles. Les minerais de plus en plus inconsidérément pillés par des firmes juniors sur le continent gagneraient à être sauvegardés et méthodiquement et parcimonieusement exploités. La technologie artisanale ou la modernisation de l'artisanat ouvre aussi des perspectives de plein emploi et de développement. Les autorités doivent changer de mentalité et oeuvrer pour une révolution psychique et mentale pour libérer davantage les imaginations et le savoir faire collectif*

**C. MOBILISATION DES RESSOURCES C1. Initiative en faveur des flux de capitaux 144.** Pour réaliser la croissance annuelle d'environ 7 pour cent par an envisagée dans les objectifs internationaux de développement et surtout pour diminuer de moitié l'incidence de la pauvreté en Afrique d'ici l'an 2015, le continent a besoin de combler un

déficit annuel de 12 pour cent de son PIB, soit 64 milliards de dollars EU. Il faudra pour ce faire augmenter l'épargne domestique et améliorer la perception des recettes fiscales. Cependant, la majeure partie de ces ressources devra être obtenue de l'extérieur du continent. Selon le NOPADA, ce sont avant tout la réduction de la dette et l'APD qui apporteront les ressources extérieures requises à court et moyen terme, tandis que les apports de capitaux privés doivent être envisagés plutôt à long terme. Un principe fondamental en matière de flux de capitaux est que l'augmentation des apports de capitaux est inséparable de l'amélioration de la gouvernance. C'est pourquoi la participation aux initiatives en matière de gouvernance économique et politique est une condition préalable indispensable à la participation à l'initiative relative aux flux de capitaux.

*A Monterrey en mars 2002 s'est tenue la conférence internationale sur le financement du développement. Le résultat était très modeste pour ne pas dire décevant. Les pays avancés disent qu'ils augmenteront leurs subsides. Le G8 a annoncé qu'il augmenterait annuellement de 20 milliards de \$ son budget d'aide au Tiers monde. L'Afrique serait privilégiée dans cette enveloppe. Devant tant de promesses, on ne peut que répéter les exigences des 0,7% du PIB fixés en vain à l'ONU au début des indépendances. Jusqu'à présent les sommes consacrées servaient aussi les intérêts stratégiques des "donateurs". De plus en plus, le crédit s'est substitué à l'aide. La coopération internationale au développement se faisant phagocyter par le marché. Le G8 à Cologne avait promis une réduction de 60% de la dette. En réalité, il faut faire plus et surtout par la suite ne pas nuire au crédit des pays qui bénéficieraient de telles mesures. Dans beaucoup d'articles consacrés au NEPAD, ce 64 milliards a été décrits comme le coût total du financement du programme. On voit bien à l'intitulé qu'il s'agit de la somme pour éponger le déficit. Le NEPAD qui s'assignait du binôme crédit et aide y revient ici ouvertement. La dette africaine est insupportable pour le continent. Le service de la dette correspond au triple de ses exportations. Ajoutons à cela les fuites illicites de capitaux,*

*impossibles à calculer, mais qui abondent dans les pays du G8, de l'OCDE, les semi-périphéries et les paradis fiscaux. Au regard de ce qui précède et de l'histoire injuste subie par ce continent, la dette a été payée. Les intérêts ont gonflé le coût de la dette, des élites corrompues en ont profité, des projets conjoints portant la responsabilité des bailleurs de fonds ont été des gouffres financiers. Tout cela plaide pour l'annulation inconditionnelle. Il ne peut y avoir de développement avec ce boulet, qui garde en otage l'Afrique au profit d'un développement usuraire et prédateur. Au-delà de cette annulation, le G8 et le monde dit développé a un devoir d'équité vis à vis de l'Afrique. Au sommet de Doha, les négociations commerciales, sensées ouvrir les portes du monde développé aux produits du Sud, ont montré que les premiers n'étaient en fait pas prêts à le faire. En revanche, on attend du Sud des législations toujours souples et en faveur des investisseurs et toujours plus de concessions pour l'ouverture de ses marchés. Comment dès lors dégager des sommes d'argent et mobiliser de l'argent sans dépendance?*

### **i) Augmenter la mobilisation des ressources internes**

**145.** Pour relever la croissance et réduire plus efficacement la pauvreté, l'Afrique a besoin de mobiliser des ressources supplémentaires. Dans les pays, les ressources proviennent de l'épargne domestique des entreprises et des ménages qui devaient être nettement augmentée. Il faudrait aussi augmenter les revenus fiscaux pour augmenter les recettes publiques tout en rationalisant les dépenses des pouvoirs publics. Les pays d'Afrique perdent une importante partie de l'épargne locale du fait de la fuite des capitaux. C'est une tendance qui ne pourra être renversée que si les ressortissants pensent qu'ils ont intérêt à conserver leurs richesses en Afrique. C'est pourquoi il faut aussi d'urgence créer des conditions favorables aux investissements du secteur privé, local et étranger.

*Il sera difficile de taxer davantage la population qui paye déjà, et encore plus dure de le faire dans le secteur informel. Une grande équité doit prévaloir en ce domaine, Il est clair que si en retour les gens bénéficient de services adéquats des services publics, ils paieront leur dû si ils le*

peuvent. L'épargne domestique quasi inexistante, parce que grévée par les ajustements structurels, pourrait difficilement être significativement mise en contribution sans hypothéquer plus gravement la condition sociale des plus vulnérables. Les taxes doivent être faites en fait sur les produits de luxe et la consommation superflue. Il est vrai qu'un environnement plus sain inciterait les plus nantis à ne pas sortir leur argent. Mais de sérieuses barrières fiscales pourraient être brandies contre la fuite de capitaux. Et surtout la coopération des pays du Nord, si prompts à donner des leçons de transparence, pourrait être sollicitée pour le rapatriement des richesses illicites. On serait surpris des volumes d'argent qui pourraient ainsi être consacrés au développement. Les investisseurs n'ont jusque là que bénéficié de toutes sortes d'incitatifs. Les zones franches, les détaxations, exonérations, frais de brevets, et toutes sortes de courbettes abondent. Au détriment de leur solidarité panafricaine tous les gouvernements compétissent, à qui mieux mieux pour offrir le plus d'espace sécuritaire à l'investissement.. La corruption et les pots de vins doivent être combattus à tous les échelons. Contrairement à la version anglaise, la version française a été amputée de la phrase suivante : (Furthermore, there are other resources which can mobilised within Africa, while at the same time, requesting the development countries to pledge their Treasury Bills to finance the plan. By so doing they would not directly commit their liquid assets. Finally, we suggest the establishment of Special Drawing Rights for Africa). La première proposition ne mentionne pas quelles sont les sources de financement disponibles en Afrique qui seraient mobilisées. L'autre pendant dépend grandement des pays du G8 , et de l'OCDE et suppose des garanties en retour que ne semblent pas considérer le NEPAD. L'opinion publique et les banques occidentales, déjà frileuses sur la dette, cautionneraient difficilement une telle création et flexibilité des bons de trésor, à moins d'y disposer d'avantages. Mais rien ne coûte d'essayer en autant qu'ils ne soient pas liés à des conditionnalités supplémentaires insupportables pour les populations. Quant aux droits de tirages spéciaux pour l'Afrique, il aurait été intéressant aussi de savoir ce qui les garantirait côté africain sans offrir encore plus de

*contrôle aux institutions de Bretton Woods sur nos destins.*

**(ii) Initiative au sujet de la dette 146.** Le NOPADA vise à obtenir un allègement de la dette qui aille au-delà des niveaux actuels (fondés sur le concept de " viabilité " de la dette) lesquels imposent encore des paiements au titre du service de la dette qui contribuent pour beaucoup au déficit. A long terme, l'objectif du NOPADA est de lier l'allègement de la dette aux résultats mesurés des activités de réduction de la pauvreté. En attendant, les plafonds du service de la dette devraient être fixés au prorata des recettes budgétaires, avec des plafonds différents pour les pays de l'Association internationale de développement (IDA) et les autres. Pour obtenir le maximum d'engagements à des conditions de faveur - allègement de la dette plus APD - dont l'Afrique a besoin, les dirigeants du NOPADA négocieront avec les gouvernements créanciers. Les pays devraient s'adresser aux mécanismes existants d'allègement de la dette - PPTE et Club de Paris - avant d'essayer d'obtenir de l'aide par le biais du NOPADA. L'Initiative au sujet de la dette exigera des pays d'adopter des stratégies convenues de réduction de la pauvreté, des stratégies au sujet de la dette, ainsi que leur participation à l'Initiative en matière de saine gestion économique, afin que ces pays soient en mesure d'absorber ces ressources supplémentaires. En plus d'essayer d'alléger plus encore la dette au moyen de la stratégie transitoire susdite, les dirigeants du NOPADA mettront en place un forum qui permette aux pays d'Afrique d'avoir des échanges d'expériences et de se mobiliser pour améliorer les stratégies d'allègement de la dette.

*Ceci est un recul par rapport aux exigences du cadre africain pour l'ajustement structurel et le développement -CARPAS- que s'étaient assignés les pays africains pour faire face aux ajustements structurels. Il est évidemment aux antipodes des demandes de la campagne Jubilee qui a pu bénéficier de tant de sympathie en Afrique et en Occident. Comme dit à quelques reprises, en matière de dette africaine, il n'y a pas d'autres solutions viables et compatibles avec le développement, que l'annulation inconditionnelle et sans impact négatif ultérieur pour négocier d'autres*

*crédits. Les banques occidentales ont joué avec le Tiers Monde, certaines ont gagné, d'autres ont perdu. Le quasi casino qui tient de système dans l'univers de l'endettement est en partie responsable. Et depuis les années 70-80, il s'est aggravé dans la mondialisation. La financiarisation du capital atteint des sommets surréalistes et virtuels. Les sommes allant de 1500 à 1800 milliards s'échangent quotidiennement sur les marchés boursiers. La dette africaine y apparaît comme une anodine piqûre de fourmi. C'est pourquoi, comme l'avait suggéré le président Sankara avant son assassinat, les gouvernements africains doivent faire bloc et refuser de payer la dette. En lieu et place les tenants du NOPADA demandent à leur pays frères de s'aligner d'abord sur les PPTE et le club de Paris avant de pouvoir bénéficier de l'aide que pourrait offrir le NOPADA. Quel pathétique exemple d'unité devant l'adversité, qui ne fera que fragmenter et hiérarchiser davantage les pays africains.*

**147. Actions** Les chefs d'Etat du NOPADA vont essayer de négocier avec la communauté internationale un accord pour obtenir un allègement plus important de la dette en faveur des pays participant au NOPADA, sur la base des principes illustrés plus hauts ; Les dirigeants du NOPADA vont mettre en place un forum où les pays d'Afrique pourront procéder à des échanges d'expérience et se mobiliser pour améliorer les stratégies d'allègement de la dette. Ils y auront des échanges de vue sur la révision et l'amélioration du processus de PPTE.

*Cet essai de négociation où les propositions divulguées plus haut sont déjà compatibles avec les exigences des bailleurs de fonds, n'augurent rien de bon pour les masses africaines. Il est clair par contre que les couches aisées seront confortées. Un tel forum montre bien qu'on continue de négocier en rangs dispersés contre les bailleurs de fonds et que l'unité africaine à venir est loin d'être à l'ordre du jour. La dette doit être l'un des ferments de l'unité continentale.*

*L'adhésion des chefs de l'État africains au cadre agréée par leurs*



*baillleurs de fonds les laissent à la merci de ces derniers. Il y aura ainsi toujours plus de contrôle de ces institutions, qui d'ailleurs perdent du pouvoir dans le monde développé à la faveur de la mondialisation. C'est pourquoi elles sont obligées de plus en plus de resserrer leur vocation et leurs prérogatives sur les formations sociales de la périphérie.*

### **(iii) Initiative pour transformer l'APD**

**148.** Le NOPADA vise à obtenir une augmentation des apports d'APD à moyen terme et d'en transformer le système d'acheminement afin que ces ressources puissent être utilisées de manière plus efficace par les pays d'Afrique qui en bénéficient. Le NOPADA créera un Forum sur l'APD où les pays d'Afrique pourront mettre au point une prise de position commune sur la transformation de l'APD, avoir des pourparlers avec le Comité d'aide au développement (CAD) de l'OCDE et d'autres bailleurs de fonds pour rédiger une charte qui serve de base au partenariat pour le développement. Aux termes de cette charte, la participation à l'Initiative en faveur d'une saine gestion économique sera une condition préalable pour améliorer la capacité des pays d'Afrique à tirer parti de l'augmentation des apports d'APD ; la charte proposera un mécanisme complémentaire indépendant d'évaluation, chargé d'assurer le suivi de la performance des bailleurs de fonds. Le NOPADA appuiera la mise en place d'un Groupe d'étude sur le Document de stratégie pour la réduction de la pauvreté (DRSP) qui travaillera de concert avec la Banque mondiale et le FMI au sujet de ce processus.

*Cette position commune des pays africains sur la transformation de l'APD auraient dû figurer dans le NEPAD. Car après tout, le document parle d'un nouveau partenariat. L'occasion historique de le faire et de le présenter au G8 aurait été pertinente et appropriée. Hélas, elle est repoussée et annexée à d'autres proposition de charte avec l'OCDE. Ce n'est d'ailleurs pas aux africains de formuler l'APD, mais bien aux pays industrialisés, qui manquant à leur rôle historique durant le demi-siècle dernier, tardent à le faire, ou s'assignent de nouvelles priorités. Les pays africains doivent exprimer clairement les besoins de leur développement*

*et de leurs peuples, se prendre en main en luttant contre la dépendance. Ceux qui prétendent leur venir en aide devront s'identifier comme tel dans la pratique, d'autant plus qu'ils sont entrain de reviser cette "aide", à l'heure où l'investissement direct véhiculé par l'OMC apparaît plus judicieux. Si les pays du G8 et de l'OCDE renoncent à privilégier leurs intérêts stratégiques dans l'APD, on aura fait un grand pas. S' ils en augmentent le volume et que cette "aide" est bien ciblée vers les secteurs clefs profitant prioritairement aux populations qui en ont besoin, on en fera un autre encore plus grand. Hélas, ce scénario idéal se fait attendre. Il reste des milliards de \$ au milieu d'affaires qui n'ont rien à faire avec les enjeux du développement pour s'investir. Le milieu de la coopération au développement est gangréné par des organismes et des gens qui ne vivent que de nos misères et qui font plus partied u problème que de la solution. Leur présence sabote le travail impressionnant et désintéressé de milliers d'autres qui inlassablement continuent leur solidarité.*

**149. Actions** Créer, en contrepartie au CAD de l'OCDE, un Forum de l'APD qui permette aux pays d'Afrique de mettre au point une prise de position commune sur la transformation de l'APD ;Par le biais du Forum sur l'APD, négocier avec les institutions donatrices l'institution d'une charte du partenariat pour le développement dans laquelle seraient inscrits tous les principes décrits plus haut ; Appuyer les efforts de la CEA pour la mise en place d'un Groupe d'étude sur le DRSP ; Mettre en place un mécanisme indépendant chargé d'évaluer les performances des bailleurs de fonds et des pays bénéficiaires.

*Les pays de l'OCDE se sont créés ce cadre, qui gagnerait à être appliqué de façon plus généreuse. On comprend que le NEPAD veuille instaurer un cadre plus harmonieux qui tienne compte des aspirations des africains. N'est ce pas surestimer la bonne volonté de ces bailleurs que de croire qu'ils accepteraient une telle transformation conjointe de l'APD? En tous cas, il est temps d'avoir un code d'éthique de la coopération internationale qui soit agréée par les acteurs clefs. Il est*

*essentiel que cette évaluation des performance soit réellement indépendante et qu'elle soit assortie d'un audit.*

#### **(iv) Initiative pour les apports de capitaux privés**

**150.** Le NOPADA vise à augmenter les apports de capitaux privés venant de l'extérieur de l'Afrique, pour en faire un moyen durable essentiel à long terme afin de combler les déficits.

*Cet aveu de la vocation du NOPADA tombe à point nommé. Pour attirer des capitaux privés qui sont rares et qui malgré les incitatifs se font prier, le NOPADA s'échine à lui offrir tous les avantages. Un renoncement aux objectifs d'un développement endogène, l'accès illimité à nos minéraux, à notre agriculture et à nos forces productives, un espace sans conflits, un système politique dépolitisé et managérial. Malgré cela, l'engouement n'est pas si enthousiaste, à voir le nombre et la composition des gens d'affaires à la rencontre de Dakar cette année et leur intérêt timoré. Si les sommes qui sortent du continent pouvaient être égales à celles qui y seront investies, on pourrait espérer un monde meilleur. Mais les multinationales ne sont pas là pour faire de la coopération internationale, où éponger des déficits. Profit has to be Number one ! reste la devise. Il y a aussi une dimension structurelle inhérente à notre système mondial dans la phase historique en cours, que sous-estime le NEPAD. Dans cette phase actuelle, se produit l'inégalité dans le cadre de l'expansion capitaliste. L'Afrique est inégalement ajustée aux exigences de la mondialisation dominée par le capital central qui provoque lui-même cette polarisation. Si les termes de son accumulation intiment au capital central de s'y investir, c'est qu'il a un profit à y faire. Si il ne le fait, pas c'est que malgré la mondialisation débridée sous la houlette de son marché, les garanties et le risque n'en valent pas la chandelle, que d'autres zones sont plus immédiatement rentables, et surtout qu'il en retire déjà du continent la partie qui l'intéresse. Donc escompter de la financiarisation qu'elle relance le système productif, c'est un peu confondre les enjeux. La financiarisation dans la mondialisation en cours procède à la fois de la*

*spéculation et de la gestion de la crise d'accumulation. Cela ne veut pas dire que le grand capital renonce à exploiter la manne potentielle, mais plutôt qu'il la laisse en réserve, car elle n'est pas immédiatement hautement rentable et que ses intérêts secondaires peuvent y prospecter et faire des affaires.*

**151.** - La première des priorités sera de s'attaquer à la perception de l'Afrique par les investisseurs comme étant un continent à " haut risque " du fait de l'insécurité des droits de propriété et des insuffisances des réglementations et des marchés. Plusieurs éléments du NOPADA vont contribuer à diminuer ces risques progressivement, notamment les initiatives relatives au maintien de la paix et de la sécurité, à la bonne gouvernance politique et économique, à l'amélioration des infrastructures et à la réduction de la pauvreté. Parmi les mécanismes transitoires destinés à minimiser les risques devraient figurer des plans de garantie des crédits et la consolidation des cadres réglementaires et législatifs relatifs aux investissements. - La priorité suivante sera de mettre en œuvre un programme de renforcement des capacités en partenariat public/privé par le truchement de la Banque africaine de développement et des banques régionales de développement, afin d'aider les pouvoirs publics, aux niveaux local et national, à structurer et réglementer les transactions concernant les infrastructures et les services sociaux. - La troisième priorité sera de promouvoir l'amélioration des marchés financiers domestiques, leur harmonisation et leur intégration par-delà les frontières, grâce à une Equipe de travail chargée de l'intégration des marchés financiers qui commencera par mettre l'accent sur la législation et la réglementation des régimes financiers.

*Ces éléments ne font que confirmer notre point précédent. Il s'agit de séduire et d'attirer par tous les moyens. Dit en style simple, les propositions peuvent correspondre à cette caricature. Nous sommes le continent le plus riches regorgeant de tout ce qui d'habitude vous*

*intéresse. Nous sommes et seront désormais stables et respectueux de vos investissements. Nous veillerons à ce qu'ils vous profitent et toute notre superstructure sera modelée pour satisfaire ce dessein.*

*L'infrastructure que vous nous aiderez à bâtir sera le gage des bonnes affaires que nous ferons ensemble. Nous serons prêts à faire de bonnes affaires car nos marchés seront ajustés aux vôtres. Dans cette entreprise de séduction, qui protégera le citoyen et la citoyenne africaine et les générations futures? Qui ne dit rien consent. Est-ce à dire que la transnationale, parce qu'elle daigne investir dans cet environnement taillé sur mesure, va pouvoir faire ce qu'elle veut du travailleur, des ressources du pays? quelle garantie prévoit le NEPAD contre les pots de vin, contre sa pollution?*

**152. Actions** Mettre en place une équipe de travail chargée de l'audit des législations et réglementations portant sur les investissements afin d'en réduire les risques et d'en assurer l'harmonisation en Afrique ; Effectuer une étude d'évaluation des besoins et de faisabilité à propos des instruments financiers en vue de minimiser les risques associés à la conduite des affaires en Afrique ; Engager une initiative pour améliorer les capacités des pays de mettre en place des partenariats entre secteur privé et pouvoirs publics ; Créer une Equipe de travail sur l'intégration des marchés financiers qui permettra d'accélérer la dite intégration en mettant en place des cadres législatifs et réglementaires compétitifs sur le plan international et en créant une plate-forme unique pour les affaires en Afrique ; Il va néanmoins être aussi important, en particulier à court et moyen termes, d'obtenir des ressources supplémentaires en APD et la réduction de la dette. Plus d'APD serait nécessaire pour permettre aux pays les moins avancés d'atteindre les objectifs internationaux de développement, en particulier en matière d'enseignement primaire, de santé et d'éradication de la pauvreté. Réduire plus encore la dette est aussi crucial. L'Initiative améliorée pour alléger l'endettement des pays pauvres très endettés (PPTE) impose encore à de nombreux pays en bénéficiant un très lourd fardeau d'endettement, compte tenu de la nécessité de consacrer plus de ressources à la réduction de la pauvreté.

De plus, certains pays qui ne bénéficient pas de cette Initiative auraient besoin que leur dette soit réduite pour pouvoir consacrer des ressources à la lutte contre la pauvreté.

*A l'instar de la réécriture des codes miniers africains en fonction du capital extérieur, l'avènement d'une plate-forme unique pour les affaires en Afrique, en plus des propositions pêle-mêle lancées pour attirer et garder les capitaux privés prouvent au moins une chose. Cette Afrique n'est pas en position de négociier devant le G8 et les firmes multinationales. Elle obtempère à toutes les injonctions avec même un certain zèle. L'Afrique tout entière doit s'assurer du contenu de cette plateforme unique pour les affaires sur le continent, afin d'éviter d'être donnée en pâture à la voracité d'un capital qui fait, pour l'instant, la fine bouche. Trois équipes de travail et une initiative dont on ne sait pas en quoi elle consiste résument les actions qui seront entreprises. Est-ce rassurant pour le grand capital? La série d'équipes de travail et leur tâche d'assujettir leurs sphères respectives aux exigences du marché ne sont pas forcément de garanties pour le grand capital. Ce qu'elles s'assignent de faire oui, car après tout il est déjà en terrain conquis. Le grand capital attendra patiemment le résultat de chaque étude et évaluation. Ensuite il déterminera si l'effort consenti est suffisant pour investir significativement ou non. Ainsi par exemple, un partenariat mixte ne sera agréé que si les capacités mises en place favorisent le capital extérieur. En panne de formulations, le NEPAD revient en pleine actions de mobilisation du capital privé, répète encore sur l'APD, la dette et les initiatives de réduction de la pauvreté.*

**C2. Initiative pour l'accès aux marchés (i) Diversification de la production 153.** Les économies africaines sont vulnérables parce qu'elles dépendent de produits primaires et de secteurs fondés sur les ressources et que leurs exportations sont peu nombreuses. Il faudrait d'urgence diversifier la production et cela devrait logiquement se faire pour commencer à partir de la base de la production africaine actuelle, à savoir les ressources naturelles du continent. Il faut augmenter la valeur

ajoutée dans les agroindustries et dans l'enrichissement des minerais et développer plus avant la production de biens d'équipement, grâce à une stratégie de diversification économique fondée sur des liaisons intersectorielles. Il faut appuyer les entreprises privées, aussi bien les micro-entreprises du secteur informel que les petites et moyennes manufactures, principaux moteurs de croissance et de développement. Les pouvoirs publics doivent supprimer les obstacles aux affaires et encourager les talents créatifs des entrepreneurs africains.

*Les économies africaines sont surtout vulnérables parce que les structures du marché mondial ont été bâties par d'autres à leur seul intérêt. Il y a certes dépendance en une monoculture dans bien des cas, et cela renvoie à la persistance de la spécialisation coloniale. Ce n'est pas tant la dépendance en ce seul produit qui est l'explication de la vulnérabilité, mais le fait d'abord que le pays ne peut même pas en fixer le prix, et que par conséquent il dépend de fluctuations qui le favoriseront ou le défavoriseront selon l'humeur du marché. Si la communauté internationale était capable, au delà des minces versements compensatoires, de garantir des revenus stables sur ces matières premières, ce serait au moins une bouffée d'oxygène. Mais non, trop de pays ont le même produit, ont du mal à s'unir en cartel du fait de la force des mutinationales qui les divisent et des intérêts de classes de leurs couches dirigeantes. Il est vrai que par conséquent la diversification peut paraître la solution. Toute l'Afrique va dès lors diversifier. Mais si les règles du marché et de sa spéculation ne changent pas qu'est ce qui prouve qu'il y aura plus de recettes d'exportation? Qu'est ce qui garantit que le pouvoir d'achat des africain-e-s va augmenter, alors que rien n'indique que les termes de l'échange changeraient positivement, parce qu'il y aurait diversification. A la faveur des ajustements les pays, dont plusieurs ont été monétairement dévalués ont dû exporter davantage. En quoi les firmes qui contrôlent le marché mondial agricole et minier gagnent-ils au fractionnement des monocultures et à de plus petite quantité de différents produits? Sont elles prêtes à hausser le prix des produits toujours bien stabilisés pour les consommateurs au Nord, et à hausser et à stabiliser le prix des*

*producteurs? Assurément non, car elles ne feraient pas assez de profit. Les pays africains, au lieu de se lancer à l'aveuglette dans la diversification pour la compétition, doivent agir en terme de complémentarité entre eux pour fortifier leur marché intérieur et profiter des avantages dont ils recèlent chacun. Compte tenu des capacités industrielles actuelles et des coûts élevés d'une telle réorientation, un secteur de biens d'équipement doit passer après la satisfaction des besoins essentiels. Avec le même entrain qu'il y aurait à soutenir l'entreprenariat, le NEPAD et les gouvernements devraient soutenir les affaires qui vont dans le renforcement de l'intégration régionale. Ceci passe par une approche autocentrée et un régime politique responsable et démocratique. Une telle approche autorise tout aussi bien le fonctionnement du système de prix et la promotion du marché. L'Etat s'assure de lutter contre la pauvreté en développant les forces productives, les ressources humaines et les secteurs économiques les plus dynamiques du pays. La révolution agricole dans les cultures de subsistance et l'accélération des mécanismes d'intégration régionale fortifient autant le marché national que le marché intérieur régional. Une telle relation Etat-marché offre une base plus solide pour la compétition dans les marchés extérieurs.*

**(ii) Agriculture 154. Objectifs** Améliorer la productivité de l'agriculture en accordant une attention particulière aux petits exploitants et aux agricultrices ; Assurer la sécurité alimentaire pour tous et accroître l'accès des pauvres à une alimentation et à une nutrition adéquates ; Promouvoir des mesures pour lutter contre la dégradation des ressources naturelles et encourager des méthodes de production qui soient écologiquement durables ; Intégrer les pauvres ruraux à l'économie de marché et leur fournir un meilleur accès aux marchés à l'exportation ; Transformer l'Afrique en exportateur net de produits agricoles ; Jouer un rôle stratégique prédominant dans le domaine des sciences agricoles et du développement de la technologie. *En accord avec cette proposition, nous maintenons les arguments invoqués au point 129, en insistant sur le soutien aux agricultrices (titre foncier, accès au crédit et aux intrants,*



*formation..). L'intégration des pauvres à l'économie de marché et à l'exportation, sans poser les termes de cette intégration peut paraître imprudent. Sous les PAS, le démantèlement des structures étatiques d'encadrement et de soutien au producteur, dont je reconnais l'inadaptation, la lourdeur et parfois la corruption, est donc un motif d'inquiétude. Exposer donc ces paysans pauvres à un rythme de production qui sera difficile à soutenir (d'autant qu'on a l'objectif de diversifier, d'être exportateur net de produit agricole, et de compétir), doit être reconsidéré. La capacité de concurrencer des acteurs plus gros sur le marché passe par un soutien au producteur et à leur auto-organisation en coopératives ou en toute structure entrepreneuriale susceptible de pallier aux aléas du marché.*

**155. Actions Au niveau de l'Afrique :** Relever la sécurité de l'approvisionnement en eau pour l'agriculture en mettant sur pied des dispositifs d'irrigation à petite échelle, en améliorant la gestion des ressources en eau au niveau local et en accroissant l'échange de l'information et du savoir-faire technique avec la communauté internationale ; Améliorer la sécurité du régime foncier, traditionnel et moderne, et promouvoir les réformes foncières nécessaires ; Encourager la sécurité alimentaire au niveau régional, sous-régional, national et au niveau des ménages en assurant et gérant l'accroissement de la production, du transport, du stockage et de la commercialisation des cultures alimentaires, de la production animale et de la pêche. Accorder, ce faisant, une attention particulière aux besoins des pauvres, et mettre sur pied des systèmes d'alerte précoce pour surveiller la sécheresse et la production agricole ; Améliorer les mécanismes de crédit et de financement agricole ainsi que l'accès au crédit des petits exploitants et des agricultrices ; Réduire la prépondérance des dépenses publiques dans les zones urbaines en Afrique en transférant des ressources des activités urbaines aux activités rurales.

*Ces mesures qui confortent certaines de nos attentes exposés plus haut, doivent être orientées vers la quête de l'autosuffisance alimentaire. Les*

*réformes foncières, s'orienter plus dans la perspectives d'une réforme agraire que dans celle d'une offre des titres fonciers à ceux qui seuls peuvent en disposer.*

**Au niveau international :** Mettre au point de nouveaux systèmes de partenariat pour des projets agricoles particuliers de grande envergure afin de combattre la saturation des bailleurs de fonds ; Obtenir l'aide de pays en développement pour permettre à l'Afrique de mener et de développer ses propres capacités de recherche-développement dans le domaine de l'agriculture ; Promouvoir l'accès des produits alimentaires et agricoles d'Afrique et, en particulier, des produits transformés aux marchés internationaux en améliorant la qualité de ces produits pour qu'ils répondent aux normes de ces marchés ; Soutenir la création de réseaux africains avec des partenaires extérieurs dans les domaines de la technologie et du savoir - faire agricoles, des services de vulgarisation et des infrastructures rurales ; Appuyer les investissements dans la recherche dans les domaines des cultures à grand rendement et des méthodes de conservation et de stockage durables ; Fournir un appui afin de consolider les capacités nationales et régionales dans le domaine des négociations commerciales multilatérales, y compris les réglementations sanitaires et les autres réglementations sur la commercialisation des produits agricoles.

*Ces projets de partenariat de grandes envergures ne doivent pas contrarier les initiatives précédentes au niveau de l'Afrique. Il est curieux d'évoquer la saturation des bailleurs de fonds d'une part surtout ceux dont c'est la fonction et les prérogatives d'oeuvrer au développement d'une part. D'autre part, ceci est une invitation de mise en tutelle de l'agriculture africaine sous l'agrobusiness international.Or il n'y a aucune indication de la base sur laquelle se ferait ces nouveaux système de partenariat.*

**(iii) Industries extractives 156. Objectifs** Améliorer la qualité des informations sur les ressources minières ; Mettre en place un cadre réglementaire favorable au développement des industries extractives ;

Instituer des pratiques exemplaires pour assurer l'efficacité de l'extraction des ressources minières et de minerais de qualité supérieure.

*L'industrialisation est le parent pauvre du NEPAD, on l'aura constaté. Dans cette perspectives de nouveaux cadres réglementaires souhaitons qu'ils ne renforcent pas la révision des codes miniers et la perte de souveraineté graduelle sur nos ressources minières. Cela amène la question de savoir aussi qui transformera localement, ou les enrichira?*

**157. Actions Au niveau de l'Afrique :** Harmoniser les politiques et réglementations pour se conformer aux niveaux minimums convenus en matière d'exploitation ; Harmoniser les engagements en vue de diminuer constamment la perception de risques associés aux investissements en Afrique ; Harmoniser les sources d'information sur les opportunités d'investissements ; Collaborer plus intensément pour le partage des connaissances sur les ressources naturelles et les moyens d'en augmenter la valeur ajoutée ; Respecter les conditions d'apports en valeur ajoutée (enrichissement) dans les investissements destinés au secteur minier en Afrique ; Créer une Ecole africaine des mines (qui offre enseignement, formation et qualification à tous les niveaux). Ceci pourrait se faire en assurant la collaboration entre des écoles existantes.

*L'adaptation aux "normes" internationales d'extraction est une chose. La revalorisation de procédures attractives pour nos ressources , comme les moyens pour en accroître la valeur ajoutée en est une autre. Toute deux procèdent d'une promotion du secteur et du souci de mieux extraire. En retour, les actions pressenties sont silencieuses sur le rôle et les actions qu'on escompte voir jouer côté investisseurs. En quoi cela changera -t-il la situation actuelle ? De l'époque coloniale à 1970, l'étalon or (gold standard, Gold Exchange standard) régnait. L'Afrique fournissait alors la majeure partie de l'or assurant le système monétaire international. Depuis lors, une foule de ses minéraux précieux et stratégiques alimentent le marché mondial. Dans ce secteur minier, de nouveaux acteurs et des pays industrialisés s'investissent. C'est le cas du Canada pays hôte du G8 où est présenté le NEPAD. Quelques 200 projets sont en*

*cours et les entreprises du Canada dans l'exploration minière couvre la moitié des explorations minière du continent . Le secteur minier africain alimente la mondialisation. Que la zone d'extraction soit localisée dans l'opacité d'une zone de conflit armé ou non. Les conflits, déplacements de population et sous développement découlent de nombreux enjeux miniers à travers le continent. Des pays exportent même des minéraux dont ils ne disposent pas dans leur propre sous-sol. Sur l'exploitation minière, un code d'éthique des multinationales et des rapports entre Etat, gens d'affaire locaux et population doit être imposé dans le cadre d'un NEPAD réformé.*

**(iv) Manufacture 158. Objectifs** Relever la production, la compétitivité et la diversification du secteur domestique privé, en particulier dans les sous- secteurs de l'agro-industrie, des mines et des manufactures, là où s'offrent des possibilités d'exportations et de création d'emplois ; Créer dans les pays d'Afrique des offices nationaux des normes ; Harmoniser les réglementations techniques des pays d'Afrique.

*Misérable préoccupation du NEPAD ce secteur semble avoir été négligé. On parle de l'industrie comme si il n'y avait pas de problèmes, en reprenant la phraséologie de rigueur dans l'univers néolibéral. La proposition modeste qui en est faite, se distance définitivement d'une substitution aux importations. Quel produit pourrait satisfaire au marché intérieur africain? Quel pays ou secteur envisagé compte tenu de l'échec du système industriel et sa mise en coupe réglée par les PAS, pourrait relever ces défis de compétition internationale ? A voir les difficultés des pôles les plus avancés du continent (Afrique du Sud-Zimbabwe) on peut se poser des questions. Les exceptions que sont les délocalisations de la Tunisie (sous-contrat et système repressif) ou Maurice (Zone franche, marché et investisseurs asiatiques Imbrication Etat-capital local) peuvent difficilement être généralisés.*

**159. Actions Au niveau de l'Afrique :** Créer de nouvelles industries

ou moderniser celles qui existent dans les pays d'Afrique qui jouissent d'avantages comparatifs, notamment pour les agroindustries, la production d'énergie et les industries dépendant des ressources minières ; Devenir membres des organes normatifs internationaux pertinents. Une participation active de l'Afrique lui permettrait d'y mieux faire entendre sa voix et d'assurer une contribution véritable des industries africaines à la formulation des normes internationales. Cela assurerait aussi le transfert des copyrights des normes internationales aux offices nationaux des normes ; Mettre en place des institutions nationales de métrologie en liaison avec le système international de métrologie. Ceci resterait toujours la responsabilité des pouvoirs publics ; Faire en sorte que des laboratoires d'essais et des organismes de délivrance de certificats soient mis en place pour faire respecter les réglementations techniques nationales pertinentes. Ces institutions devraient être mises en place le plus rapidement possible là où il n'en existe pas encore ; Mettre en place une infrastructure d'agrément semblable à l'Organisation internationale de normalisation (ISO) qui soit acceptée par la communauté internationale. Une telle infrastructure pourrait être nationale dans les pays où l'industrie est suffisamment solide pour s'en charger ou bien l'on pourrait envisager des structures régionales. Il faudrait consacrer des fonds adéquats pour devenir membres des structures internationales telles que le Forum d'accréditation internationale et la Commission internationale de l'électrotechnique (CIE). Faire assurer la reconnaissance réciproque des résultats des essais et des certificats délivrés par les principaux partenaires commerciaux de l'Afrique. En général, cela n'est possible que si l'on a mis en place des cadres normatifs, des réglementations techniques, des mesures de métrologie et d'agrément et que l'on peut démontrer qu'ils remplissent les critères internationaux.

*Ici le seul souci est l'alignement institutionnel et technique aux impératifs des normes internationales de production et aux exigences de l'OMC. On ne se préoccupe pas de développer le secteur, mais de le*

*rendre attrayant et opérationnel pour une éventuelle connexion à la division internationale du travail industriel. On voit bien que l'harmonisation est plus pour le marché extérieur que pour un marché africain, même si celui-ci pourrait indirectement en profiter. D'où proviendrait le financement pour l'avènement de nouvelles structures industrielles et la rénovation des anciennes.*

**Au niveau international :** Faciliter, en créant divers mécanismes dont des associations d'hommes d'affaires, les échanges d'informations entre les entreprises d'Afrique et celles de l'extérieur du continent pour viser la mise en place de co-entreprises et d'accords de sous-traitance ; Aider à consolider les institutions africaines de formation en matière de développement industriel, en particulier en favorisant l'établissement de réseaux avec des partenaires internationaux ; Promouvoir les transferts de technologies nouvelles et appropriées vers les pays d'Afrique ; Mettre au point et faire accepter des pratiques exemplaires en matière de réglementations techniques qui remplissent les critères de l'Accord de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) sur les obstacles techniques au commerce (OTC) tout en répondant aux besoins de l'Afrique. Les réglementations techniques des pays développés sont marquées par le passé et souvent inutilement compliquées pour de nombreux pays d'Afrique ; Créer des offices des normes offrant aux industries et aux pouvoirs publics les informations requises sur les normes nationales, régionales et internationales pour faciliter l'accès aux marchés. Ces centres devraient être reliés aux autres institutions semblables existantes aux niveaux national, régional et international et pourraient aussi servir de points d'information nationale pour l'Accord de l'OMC sur les OTC ; Assurer la formulation de normes nationales et régionales appropriées en instituant des comités techniques qui représentent de façon appropriée les parties prenantes du pays et faire en sorte que ces comités soient gérés conformément aux directives de l'ISO et aux exigences de l'Accord de l'OMC sur les OTC .

*Ceci confirme et approfondit notre commentaire. Il est remarquable que*

*le secteur financier qui est censé régir toutes ces opérations et transactions ne soit pas mentionné. C'est un obstacle technique et local au commerce: l'argent, la monnaie. Le NEPAD laisse à la mondialisation le soin de s'occuper de la dimension financière de l'Afrique. En Afrique subsaharienne francophone, on est encore à l'ère Franc cfa, alors que l'ancienne métropole n'a plus son franc et a adhéré à l'Euro. C'est surréaliste. Ces normes, cette institutionnalisation, ces opérations, cet alignement ce fait dans des devises étrangères. Le nouveau partenariat n'apporte rien de nouveau. L'avènement de monnaies régionales ou continentale donnerait une autre saveur et une toute autre ampleur à toutes les actions çï-haut listées.*

**(v) Tourisme 160. Objectifs** Repérer aux niveaux national et sous-régional les projets-clés pouvant avoir d'importants effets de percolation et contribuer à l'intégration économique interrégionale ; Mettre au point une stratégie régionale de marketing ; Créer une capacité de recherche sur le tourisme et les statistiques touristiques ; Promouvoir les partenariats semblables à ceux formés dans le cadre d'organes sous-régionaux tels que l'Organisation régionale du tourisme en Afrique australe (RETOSA), la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et la SADC.

*Il s'agit d'une mise en marché du secteur qui utilise la rhétorique panafricaniste. Rien n'est fait pour favoriser la circulation d'un tourisme africain. Comment un africain de l'Est pourrait profiter d'un séjour en Afrique du Nord, ou de l'Ouest? Une amélioration cosmétique et institutionnelle du secteur peut sans doute mieux vendre une certaine Afrique. En quoi cela profite au développement des populations ou lutte contre les effets pervers liés au tourisme?*

**161. Actions Au niveau de l'Afrique :** Forger des relations de coopération qui permettent de tirer parti d'un partage des connaissances tout en offrant une base aux autres pays souhaitant s'engager dans des activités relevant du tourisme ; Offrir aux peuples d'Afrique la possibilité

de participer activement à des projets durables de tourisme au niveau des communautés ; Donner la priorité à la sécurité et à la sûreté des consommateurs ; Commercialiser les produits touristiques africains, comme le tourisme d'aventure, l'écotourisme et le tourisme culturel ; Assurer une meilleure coordination des initiatives régionales de tourisme en Afrique pour multiplier les produits et en assurer la diversité ; Tirer le meilleur parti possible de la forte demande inter-régionale d'activités touristiques en concevant des campagnes de marketing spécialisées et taillées sur mesure pour les consommateurs.

*Il est important de laisser les populations encadrer un tourisme social et les assister dans ce sens. Il est essentiel que l'Etat et les entrepreneurs s'occupent des lieux avant, pendant et après les visites, avec l'aide des populations. Des portions toujours plus grandes des espaces nationaux tombent sous la tutelle de méga complexes touristiques qui disposent d'énormes avantages. Il n'est ouvert qu'aux privilégiés. Mettre en parallèle des activités touristiques pour ses propres populations et pour les populations régionales et continentales, à prix abordable et axées sur la collaboration populaire et l'hospitalité africaine.*

**(vi) Services 162.** Les services peuvent constituer des activités très importantes pour les pays africains, en particulier ceux qui sont bien équipés dans le domaine des TIC (téléservices).

*Plus l'État se retire du secteur tertiaire, plus les populations vulnérables voient les possibilités de service se restreindre. Il est important de responsabiliser l'État sur son rôle social, car ce secteur s'accroît et ses besoins et moyens sont toujours plus grand. Il est dommage que le NEPAD n'est pas davantage à dire sur cette sphère clef dans la mondialisation en cours..*

**(vii) Promotion du secteur privé 163. Objectifs** Créer un environnement sain et favorable aux activités du secteur privé, en mettant surtout l'accent sur les entrepreneurs locaux ; Favoriser les



investissements étrangers directs et les échanges commerciaux, en mettant l'accent sur les exportations ; Développer les micro-entreprises, les petites et moyennes entreprises, en particulier dans le secteur informel.

*En plus des éléments liés à la dimension financière qui continue à être passés sous silence, ici la préoccupation sera d'équilibrer le développement des PME et micro-entreprises et les opérations directes du secteur privé extérieur. L'Etat a plus qu'un rôle de régulateur ici. Il doit veiller prioritairement au bien être et à l'épanouissement de sa population.*

**164. Actions Au niveau de l'Afrique :** Prendre des mesures pour améliorer les capacités du secteur privé dans les domaines de l'esprit d'entreprise, de la gestion et des techniques en appuyant l'acquisition de technologies, les améliorations de la production, la formation et le développement des compétences ; Consolider les chambres de commerce, les associations commerciales et professionnelles ainsi que leurs réseaux régionaux ; Organiser le dialogue entre pouvoirs publics et secteur privé pour mettre au point une vision commune de stratégie du développement économique et supprimer les obstacles au développement du secteur privé ; Renforcer et encourager la croissance des microindustries, des petites et moyennes industries, grâce à un soutien technique adéquat des institutions de service et de la société civile et améliorer leur accès à des capitaux en consolidant les programmes de microfinancement, tout particulièrement en faveur des femmes entrepreneurs.

*La prédisposition managériale est conforme à l'esprit mercantile dominant dans le néo-libéralisme en vogue. Le NEPAD veut s'assurer de l'extension horizontale de l'esprit d'affaire. On veut laisser les coudées franches au secteur privé sur le continent. Les sociétés africaines n'étant pas foncièrement individualistes et l'esprit de propriété étant différent, il y a fort à croire que ces mesures se heurteront à des résistances sociales*

*sur le terrain. Il est probable qu'on assistera à leur réappropriation et transformation par les populations. L'objectif de créer et de fortifier un bassin entrepreneurial africain, capable de composer harmonieusement avec la mondialisation, anime donc la proposition intraafricaine. Elle ne tient pas en compte des dimensions culturelles propres qui ne reproduiront pas forcément la rationalité technique bourgeoise. Là-dessus, les aspirations des couches capitalistes africaines devront davantage tenir compte de celles de leurs populations que de leur propres agenda, même si ceux-ci restent les vecteurs de la recolonisation*

**Au niveau international :** Promouvoir des programmes de développement de l'esprit d'entreprise pour assister des entreprises africaines ; Offrir une assistance technique pour contribuer à la mise en place de réglementations appropriées et à la promotion de petites et moyennes entreprises et de micro-entreprises et de programmes de microfinancement pour le secteur privé africain.

*Ceci corrobore le commentaire précédent. On escompte de l'extérieur une assistance pour l'opérationnalisation de l'entreprenariat à tous les échelons.*

#### **(viii) Promotion des exportations de l'Afrique 165.**

**Objectifs** Améliorer les procédures douanières et les programmes de drawback ; S'attaquer aux barrières au commerce international en relevant les normes ; Augmenter le commerce intra-régional en favorisant les contacts entre les entreprises africaines de part et d'autre des frontières ; Changer l'image négative de l'Afrique en apportant des solutions aux conflits et en faisant le marketing du continent ; Remédier aux pénuries de compétences à court terme en donnant des encouragements appropriés et en assurant la formation au niveau des entreprises.

*En tous points conformes aux attentes de l'OMC et du libre échange..*

**166. Actions Au niveau de l'Afrique :** Promouvoir le commerce intra-

africain afin que les pays d'Afrique se procurent sur le continent des importations qui provenaient jusqu'à présent du reste du monde ; Créer des mécanismes et institutions de marketing pour mettre au point des stratégies de commercialisation des produits africains ; Faire connaître les sociétés africaines d'importation et d'exportation et leurs produits, notamment grâce à des foires expositions commerciales ; Réduire les coûts des opérations et des transactions ; Promouvoir et améliorer les accords commerciaux régionaux, libéraliser plus avant le commerce interrégional et harmoniser les règles d'origine, les tarifs douaniers et les normes des produits ; Réduire les droits de douane sur les exportations.

*On se demande comment cela se fera sans aucune mention de stratégie d'industrialisation de substitution aux importations. Les autres mesures consistent en mécanismes de régulation pour le commerce intrarégional.*

**Au niveau international :** Négocier des mesures et accords de facilitation pour améliorer l'accès des produits africains aux marchés du monde entier ; Encourager les investissements étrangers directs ; Aider à consolider les capacités du secteur privé tout en renforçant les capacités nationales et sous régionales en matière de négociations commerciales, de mise en application des règles de l'OMC et pour identifier et exploiter les nouvelles possibilités d'échanges commerciaux issues du système commercial multilatéral ; Les chefs d'Etat doivent assurer une participation active aux échanges commerciaux mondiaux, gérés sous les auspices de l'OMC depuis 1995. Si un nouveau cycle de négociations commerciales multilatérales commence, il devra tenir compte des préoccupations, besoins et intérêts du continent africain et les inscrire dans les règles futures de l'OMC.

*Cette volonté de vouloir inciter l'OMC à tenir compte des besoins africains est certes à encourager, d'autant que bien qu'on l'ait baptisée à Marrakech ses préoccupations en faveur de l'Afrique sont déplorables. Ce n'est pas surprenant. Cette organisation étant avant tout au service des intérêts dominants la mondialisation. Il n'y aura annexion des*

*préoccupations africaines que si ses intérêts sont compatibles. Les promesses de libre échange et d'ouverture des marchés occidentaux à l'Afrique tardent à être concrétisés. Nous évaluerons la réponse du G8 à Kananaskis*

**167. La participation au système commercial mondial permettra :** - d'assurer aux exportations de l'Afrique un accès aux marchés ouvert, prévisible et diversifié sur le plan géographique ; - d'offrir une tribune où les pays en développement puissent collectivement exiger des pays développés des ajustements structurels dans les industries pour lesquelles le monde en développement dispose actuellement d'un avantage comparatif naturel ; - de faire de la transparence et de la prévisibilité des conditions préalables indispensables à l'augmentation des investissements, ce qui permettrait d'améliorer les capacités d'offre et de multiplier les bénéfices provenant des accès existants aux marchés ; - d'apporter une assistance et un appui techniques pour améliorer les capacités institutionnelles des Etats africains à tirer parti de l'OMC et à conduire des négociations commerciales multilatérales.

*Ceci est le meilleur scénario d'un capitalisme à visage humain. Le capitalisme existant lui relève d'une réalité plus tragique et rien n'augure d'un changement plus positif dans l'immédiat.*

168. En plus d'un soutien d'ordre général à l'OMC, les chefs d'Etat africains doivent déterminer des domaines stratégiques d'intervention et consolider, avec l'aide de la communauté internationale, la contribution du commerce au redressement du continent. Il s'agirait notamment : - de repérer les domaines d'exportation essentiels dans lesquels l'offre est gravement entravée ; - de diversifier la production et les exportations en particulier dans les domaines existants et potentiels dans lesquels le continent a un avantage comparatif, compte tenu de la nécessité de relever la valeur ajoutée de la production ; - d'évaluer les possibilités de

libéraliser plus avant le secteur des manufactures, vu que les marchés donnent essentiellement accès aux secteurs à faible valeur ajoutée et entravent les activités à forte valeur ajoutée dont le potentiel est le plus important pour la croissance économique; - de raviver l'action politique des pays d'Afrique afin d'intensifier et d'approfondir les diverses initiatives d'intégration prises dans tout le continent, ce pourquoi il faudrait envisager les possibilités suivantes : (1) un régime continental discrétionnaire de préférences commerciales pour le commerce intra-africain ; (2) l'alignement des politiques commerciales et industrielles nationales et régionales pour augmenter les possibilités d'échanges intra-industries indispensables à la durabilité des accords économiques régionaux.

*Ici cette série de proposition apporte un peu plus de précision sur quelques actions des chefs d'Etat. Les priorités sont axées sur les avantages comparatifs. Ce qui laisse croire, malgré le discours de diversification, à une poursuite de l'extraversion. Raviver l'action politique alors que l'État africain est en plein dépérissement et désengagement de son économie, laisse la perspective d'intégration économique régionale plutôt anémiée.*

**169. Les chefs d'Etat doivent agir pour :** - obtenir et stabiliser le traitement préférentiel consenti par les principaux partenaires des pays développés (comme le Système généralisé de préférence (SGP), l'Accord de Cotonou, l'Initiative Tout sauf des armes et l'AGOA, Loi américaine sur la croissance et le commerce en Afrique) ; - faire en sorte que la libéralisation multilatérale future n'affecte pas les marges préférentielles offertes par ces arrangements ; - repérer leurs faiblesses en termes de conception et mise en application et y remédier.

*Ces mesures de libre échange et d'intensification commerciales comportent souvent des clauses annexes qui disqualifient nombre de pays africains. En stabilisant, s'assurer de l'assouplissement de ces mesures.*

**(ix) Elimination des barrières non tarifaires 170.** Les dirigeants africains sont persuadés qu'il serait crucial d'améliorer l'accès aux marchés des pays industrialisés des produits pour lesquels l'Afrique est compétitive. Malgré les nettes améliorations en fait de diminution des droits de douanes ces dernières années, il subsiste d'importantes exonérations tarifaires et des barrières non tarifaires qui constituent des obstacles majeurs. Tout progrès dans ce domaine améliorerait énormément la croissance économique et la diversification de la production et des exportations de l'Afrique. On réduirait ainsi la dépendance vis-à-vis de l'APD et les projets d'infrastructures seraient rendus plus viables du fait de l'accélération de l'activité économique.

*Le sommet du G8 devra se prononcer sur cette vieille requête, qui expose l'ambiguïté des tenants du marché sur l'intégration qu'ils réservent à l'Afrique dans la mondialisation. Il s'agit jusqu'à preuve du contraire d'une série de vœux pieux.*

**VI. UN NOUVEAU PARTENARIAT MONDIAL 171.** L'Afrique reconnaît l'injustice historique séculaire et le besoin d'y remédier. Cependant, le partenariat enjoint que des efforts combinés améliorent la qualité de la vie des peuples d'Afrique aussi rapidement que possible. L'Afrique et ses partenaires partagent des responsabilités dans ce domaine dont ils peuvent retirer des bénéfices mutuels.

*Oui, mais quels sont les moyens rapides envisagés pour rompre ce cycle injuste? Pourquoi ne pas oser proposer l'annulation de la dette, la fin de l'échange inégal?*

**172.** La révolution technologique mondiale nécessite une base croissante de ressources, une sphère de marchés de plus en plus grande, de nouvelles frontières d'efforts scientifiques, une capacité collective de sagesse humaine et un système écologique bien géré. Nous sommes conscients qu'une grande partie des ressources minérales et des autres ressources matérielles de l'Afrique sont des intrants essentiels dans les processus de production des pays développés.

*On répète de nouveau ici les avantages qu'offrirait une plus grande annexion de l'Afrique dans le marché mondial, comme le ferait un vendeur qui tente de retenir son client.*

**173.** En plus de cette base de ressources indispensables, l'Afrique offre un marché vaste et croissant aux producteurs de par le monde. Une Afrique se développant, avec des effectifs accrus de travailleurs employés et qualifiés et une classe moyenne en plein essor, constituerait un marché en pleine expansion pour les produits manufacturés, les produits intermédiaires et les services au niveau mondial.

*Ce marché ne l'est pas effectivement, mais potentiellement. Je souhaite qu'il se constitue d'abord en gigantesque marché intérieur de bien de consommation de masse. Le reste est encore incantation et vœux, pour changer la réalité qui est diamétralement différente.*

**174.** En même temps, l'Afrique offre de grandes occasions d'investissements. Le NOPADA crée des possibilités d'efforts internationaux conjoints pour le développement des infrastructures, en particulier pour l'informatique et la télématique et pour les transports.

*Une autre répétition insistante, afin de s'assurer que des consortiums internationaux prennent en charge ces sphères du tertiaire.*

**175.** L'Afrique fournit également des perspectives de partenariats créatifs entre les secteurs public et privé dans le domaine de l'enrichissement des minerais, des industries agricoles, du tourisme, du développement des ressources humaines et pour relever les défis de la rénovation urbaine et du développement rural.

*Une autre répétition qui n'amène rien de nouveau sur ce qui a été martelé avant.*

**176.** En outre, la biodiversité de l'Afrique, y compris la richesse de sa

flore et de sa faune et les forêts tropicales, est une ressource mondiale importante pour lutter contre la dégradation de l'environnement causée par l'appauvrissement de la couche d'ozone et le changement climatique ainsi que par la pollution de l'air et de l'eau par les émissions industrielles et les effluents toxiques.

*La biodiversité de l'Afrique est aussi sérieusement en péril et il vaut mieux tout mettre en oeuvre pour sauvegarder ce qui reste. Les responsabilités du système mondialisé prédateur est ignoré une fois de plus. On aurait mieux fait d'utiliser la proximité du sommet de Johannesburg, pour rappeler l'urgence de changer nos comportements dans nos façons de produire et de consommer qui servent de modèle.*

**177.** L'expansion des possibilités dans le domaine de l'éducation et dans d'autres domaines en Afrique accroîtrait la contribution du continent à la science, à la technologie et à la culture au niveau mondial, au profit de toute l'humanité. Après tout, la science moderne reconnaît que l'Afrique est le berceau de l'humanité. Les fossiles, les objets fabriqués, les œuvres artistiques et les vestiges d'anciens villages humains peuvent être trouvés d'un bout à l'autre de l'Afrique et y fournissent une preuve matérielle de l'émergence de l'homo sapiens et de l'évolution de l'humanité.

*Une autre évidence, encore répétée.*

**178.** Dans le cadre du processus de reconstruction de l'identité des peuples d'Afrique et de leur confiance en eux-mêmes, il est nécessaire que cela soit compris et apprécié par les Africains eux mêmes. Dans le même esprit, le statut de l'Afrique en tant que lieu de naissance de l'humanité devrait être chéri par le monde entier en tant qu'origine de tous ses peuples.

*C'est exact. Bien des membres de nos élites qui servent souvent de modèles aux autres doivent dépasser leurs complexes vis à vis de l'Occident. La réécriture de l'histoire doit pour se faire commencer en Afrique. L'origine monogénétique de l'humain doit montrer que nous*



*sommes humainement tous des jumeaux génotypiques et que le racisme et l'intolérance n'ont plus droit de cité.*

**179.** Le riche héritage culturel de l'Afrique se reflète dans l'artisanat du passé, dans sa littérature, ses philosophies, son art et sa musique. Tout cela devrait servir à la fois à consolider la fierté des Africains au sujet de leur propre humanité et à confirmer l'humanité commune des peuples du monde.

*L'essentiel de ces produits sont dans les pays du centre. Quelle forme de rapatriation est possible. La richesse est aussi dans les réalisations de l'art africain contemporain. Dans les deux cas, il est impérieux que les autorités fassent tout ce qui est en leur possibilité pour protéger le patrimoine culturel de la folklorisation et de la mercantilisation déshumanisante.*

**180.** L'un des fondements du NOPADA est l'expansion des frontières démocratiques et l'approfondissement de la culture des droits de l'homme. Une Afrique démocratique deviendra l'un des piliers de la démocratie, des droits de l'homme et de la tolérance au niveau mondial. Les ressources mondiales actuellement consacrées à la résolution de conflits civils et inter-états pourraient ainsi servir à financer des projets plus gratifiants.

*C'est très souhaitable. Il y a encore cependant trop d'autocrates qui règnent, certains pour des présidences à vie, d'autres par des élections truquées, ou le soutien objectifs d'intérêts extérieurs. La démocratie est confisquée dans trop de formations sociales. Ce n'est donc pas dans un plan d'intention que se règlent ces problèmes, mais dans la réalité pratique et vécue de la transformation sociale. Les ressources mondiales consacrées à résoudre les conflits en Afrique sont inférieurs à ceux consacrés ailleurs dans le monde. Il est certain que ces sommes sont nécessaires ailleurs. Mais il faut soulever les dynamiques internationales et locales réelles de ces des conflits et établir les parts de responsabilités. Il faut surveiller la fabrication et le trafic d'armes qui*

*les alimentent. Il faut sauvegarder les souveraineté nationales et les aspirations démocratiques des populations.*

**181.** Le contraire d'une telle initiative, l'effondrement de davantage d'Etats africains, est une menace non seulement pour les Africains mais aussi pour la paix et la sécurité mondiales. En ce qui concerne les pays industrialisés, le développement en Afrique réduira les niveaux d'exclusion sociale mondiale et minimisera une source potentielle majeure d'instabilité sociale au niveau mondial.

*L'Afrique continue de perdre à cette situation sinistre. La paix mondiale en dépend. L'Union africaine doit se doter de la volonté et des instruments politiques pour vaincre cette implosion. L'avenir de l'Afrique et de la paix mondiale en dépendent. Le rôle des incursions impérialistes doit être reconnu par la communauté internationale et combattu.*

## **182. L'Afrique s'engage à développer et consolider les partenariats Sud-Sud.**

*En quoi et comment? Il est pathétique de constater, que ce qui aurait dû constituer la trame de la stratégie d'un nouveau partenariat africain pour le développement, ne consacre qu'une misérable phrase à la coopération sud-sud. Le document en lieu et place a passé tout son temps à ne se préoccuper que d'agencer des pistes avec les forces qui ont mené l'Afrique à sa condition actuelle. Les forces démocratiques populaires d'Afrique d'Amérique latine et d'Asie s'en souviendront. Au lieu de tendre la main à ceux qui vivent la même condition malgré leur diversité, et régénérer les principes du non alignement et de l'intégration des forces des pays dominés, le NOPADA manque une chance historique de sceller une relation durable. Le principe de forger un front anti-néo-colonial et pour l'avènement d'une autre mondialisation, d'esquisser des éléments de collaborations techniques, économiques politiques et culturelles n'est même pas invoqué. On a déjà oublié que c'est en 1998, à Durban en Afrique du Sud que s'est tenu le sommet des non alignés, et que l'Afrique y faisait de grandes déclamations sur la solidarité sud-sud.*

*Il est impérieux de rappeler au NOPADA que seul un front sud uni contre l'unilatéralisme politico-économique et militaire qui mène la mondialisation peut aider l'Afrique. Ainsi se fortifierait le positionnement stratégique et plus harmonieux des intérêts africains dans le marché mondial. L'échange d'expérience et de stratégies, le transfert de technologies plus appropriées et adaptées, la complémentarité industrielle, la position de cartels de producteurs et bien d'autres formes de coopération qui aideraient davantage l'Afrique.*

### **Instaurer de nouvelles relations avec les pays industrialisés et les organisations multilatérales**

**183.** Un élément critique pour que les Africains puissent prendre la responsabilité de l'avenir du continent est la nécessité de négocier de nouvelles relations avec ses partenaires pour le développement. La façon dont l'aide au développement est acheminée est extrêmement problématique pour les pays en développement. La nécessité de négocier séparément avec les bailleurs de fonds appuyant le même secteur ou programme et de leur rendre compte individuellement est aussi gênante qu'inefficace. Les conditions imposées à l'aide au développement suscitent des inefficacités supplémentaires. L'on souhaite établir une nouvelle relation dont le point de départ soit les programmes nationaux. Une telle relation établirait des cibles de performances et des normes dont conviendraient ensemble bailleur de fonds et bénéficiaire. On pourrait citer de nombreux exemples démontrant clairement que l'échec d'un projet n'est pas seulement dû à une mauvaise performance du bénéficiaire mais aussi à de mauvais conseils des bailleurs de fonds.

*Intéressant, si les préoccupations authentiques du terrain modulent la coopération internationale. Mais à voir l'internalisation des préoccupations des bailleurs de fonds, et la servilité de certaines élites, on se demande si il y aura une réelle différence. Le contrôle institutionnel envahissant du système monétaire et des conditionnalités des bailleurs de fonds permet d'imposer les vues des tenants du néolibéralisme. C'est un aspect qu'il faut considérer et qui ne changera*

*pas du jour au lendemain seulement parce que le nord répondrait à des requêtes formulées au sud.*

**184.** Les divers partenariats entre l'Afrique et les pays industrialisés d'une part et les institutions multilatérales d'autre part devront être maintenus. Les partenariats dont il est question sont notamment : le Nouvel Ordre du jour des Nations unies pour le développement de l'Afrique dans les années 90 ; le Plan d'action Union européenne - Afrique du Caire ; le Partenariat stratégique de la Banque mondiale pour l'Afrique ; le Document de stratégie pour la réduction de la pauvreté du Fonds monétaire international (FMI) ; le Plan d'action de Tokyo sur l'initiative du Japon ; la Loi américaine sur la croissance et le commerce en Afrique et le tout récent Nouveau contrat mondial de la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique (CEA). L'objectif sera une rationalisation qui assure que chaque partenariat rapporte de véritables avantages.

*Où s'inscrit dans toutes ces initiatives le NEPAD est en quoi est il compatible ou pas? Si lui est nouveau et tous les autres anciens, c'est qu'il doit bien apporter des choses que tous ces éléments ne prévoyaient pas. Pourquoi conserver donc l'allégeance à ces partenariats et plans et ne pas s'arrimer à d'autres plans africains pertinents et auxquels les mêmes pays africains se referaient, il n'y pas si longtemps, à l'instar de ceux présentés au début de notre travail?*

**185.** Les dirigeants africains envisagent les responsabilités et obligations suivantes pour les pays développés et les institutions multilatérales ; Apporter un soutien matériel aux mécanismes et processus de prévention, de gestion et de résolution des conflits en Afrique, ainsi qu'aux initiatives de maintien de la paix ; Accélérer la réduction de la dette des pays pauvres très endettés, en conjonction avec les programmes les plus efficaces de lutte contre la pauvreté pour lesquels le Partenariat stratégique pour l'Afrique et le Document de stratégie pour la réduction de la pauvreté constituent des bases importantes ; Améliorer les stratégies d'allégement de la dette pour les pays à revenus moyens ;

Renverser la tendance à la diminution des apports d'APD à l'Afrique et aux autres pays en développement en réalisant la cible d'une APD équivalent à 0,7 pour cent du produit national brut (PNB) de chacun des pays développés dans un délai à court terme dont il faudrait convenir. Cette aide accrue devrait servir à compléter les fonds libérés par la réduction de la dette pour accélérer la lutte contre la pauvreté ; Traduire en engagements concrets les stratégies internationales adoptées en matière d'éducation et de santé ; Faciliter l'instauration de partenariats entre les Etats, les sociétés pharmaceutiques internationales et les organisations de la société civile pour faciliter et accélérer l'accès des Africains souffrant de maladies infectieuses aux médicaments idoines ; Assurer aux produits des pays en développement l'accès aux marchés des pays développés au moyen d'initiatives bilatérales et négocier en faveur des pays d'Afrique des conditions plus équitables dans le cadre des accords multilatéraux de l'OMC ; S'efforcer avec les dirigeants africains d'encourager les investissements du secteur privé des pays développés en Afrique, notamment par la mise en place de mécanismes d'assurance et d'instruments financiers qui contribuent à diminuer les primes de risque en matière d'investissement en Afrique ; Relever les normes de protection des consommateurs eu égard aux exportations des pays développés vers les pays en développement aux mêmes niveaux que ceux qui s'appliquent sur les marchés domestiques des pays développés ; Faire en sorte que la Banque mondiale et les autres institutions multilatérales de financement du développement apportent des investissements aux projets cruciaux d'infrastructures économiques, pour faciliter et appuyer la participation du secteur privé ; Offrir un soutien technique pour accélérer la mise en œuvre du programme d'action, notamment la consolidation des capacités de l'Afrique pour la planification et la gestion du développement, les réglementations en matière de finances et d'infrastructures, la comptabilité et l'audit ainsi que la conception, la construction et la gestion des infrastructures ; Appuyer les réformes à la gouvernance des institutions financières multilatérales pour qu'elles tiennent mieux compte des besoins et des préoccupations des pays d'Afrique en particulier ; Mettre en place des

mécanismes coordonnés de lutte contre la corruption et s'engager à rendre à l'Afrique tous les gains provenant de ces pratiques.

*Ce résumé hétéroclite des propositions pistes et actions corrobore le document. Il ne semble apporter en rien de changements notables dans la démarche. Du fait de la crise et de l'incapacité d'imposer un point de vue ferme, le NEPAD exprime une défaite idéologique. Il consent que les valeurs réactionnaires qui se font passer comme de valeurs nouvelles dans la mondialisation néolibérale déteignent dans son projet, comme une sorte de consensus mou, un moindre mal .*

## **VII. MISE EN ŒUVRE DU NOUVEAU PARTENARIAT POUR LE**

**DEVELOPPEMENT DE L'AFRIQUE 186.** Conscients de la nécessité d'établir un ordre des priorités, les Présidents qui ont pris l'initiative proposent de réaliser le plus rapidement possible, en collaboration avec les partenaires en développement, les programmes suivants :

- Maladies transmissibles - VIH/SIDA, paludisme et tuberculose ; - Technologie de l'information et de la communication ; - Réduction de la dette ; - Accès aux marchés.

*Ces pistes sont urgentes, mais nous réservons notre appréciation finale au résultat de la rencontre de Kananaskis du 27 Juin 2020. L'urgence de la dette passe par son annulation et la suppression des PAS. Les TIC imposent la participation responsable de l'Etat aussi. L'accès au marché révèle la mondialisation polarisante et le protectionnisme du nord.*

**187.** Diverses institutions internationales de partenariat ont déjà engagé des travaux sur tous ces programmes, mais il faut y consolider la participation et le leadership de l'Afrique pour en assurer une meilleure réalisation. Nous estimons que tous ces aspects pourraient permettre d'accélérer la régénération du continent. (Des propositions détaillées sur chaque programme ont été regroupées en annexe).

*Cela ne dépend que des africains dès lors.*

**Projets 188.** Tout en étant conscients des dangers qu'aborder le développement au moyen de projets risque de poser, les initiateurs du NOPADA proposent un certain nombre de projets indispensables au développement régional intégré que conçoit le NOPADA. Ces projets devraient non seulement consolider les programmes nationaux et régionaux de développement mais aussi contribuer énormément au démarrage rapide de la revitalisation du continent.

**189.** Les projets présentés ci-après ne servent que d'illustration. Une liste détaillée de projets se trouve sur le cybersite du NOPADA ([www.mapstrategy.com](http://www.mapstrategy.com))

### **(i) Agriculture**

**190.** Elargir la portée et les opérations du plan d'action pour la gestion intégrée des terres et des ressources en eau de l'Afrique : Ce projet porte sur la maintenance et la revalorisation des fragiles ressources naturelles agricoles de l'Afrique. De nombreux gouvernements africains ont déjà engagé des initiatives dans le cadre de ce programme. Les partenaires sont notamment le fonds pour l'environnement mondial (FEM), la Banque mondiale, la Banque africaine de développement, la FAO et des bailleurs de fonds bilatéraux.

*A évaluer*

**191.** Consolider et renouveler les capacités des systèmes de recherche et de vulgarisation agricole en Afrique : Ce projet porte sur la revalorisation des infrastructures et des institutions de soutien à l'agriculture en Afrique. Les innovations technologiques et leur diffusion offrent d'immenses possibilités d'accélération de la production et de la productivité agricole, mais le continent n'a pas suffisamment de capacités de recherche pour faire d'importants progrès. Les principaux acteurs de ce projet sont le Forum pour la recherche agricole en Afrique, la Banque

mondiale, la FAO et le Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale (CGIAR).

*À évaluer. On ne peut qu'espérer que la productivité agricole recherchée ne se fasse pas aux détriments des populations et de l'écosystème.*

**(ii) Promotion du secteur privé 192.** L'expérience acquise de par le monde indique qu'un des meilleurs moyens de promouvoir les entreprises dans les domaines fortement novateurs est de créer des Pépinières d'entreprises. Le projet formulera les directives et politiques requises pour la mise en place de ces pépinières dans chaque pays, en tirant parti de l'expérience et des pratiques exemplaires internationales, mais en les adaptant aux besoins et à la conjoncture de l'Afrique.

Ces embryons dans des domaines novateurs, qu'on ne mentionne pas, il ne faudrait peut être pas trop surestimer leur effet d'entraînement.

### **(iii) Infrastructures et intégration régionale**

193. L'on a identifié, dans le processus de mise en place du NOPADA, de nombreux projets d'énergie, de transport et d'adduction d'eau cruciaux pour le développement intégré de l'Afrique. Il faudrait des fonds pour ces projets qui en sont à divers stades de mise au point. Il faudra ensuite en accélérer l'exécution en collaboration avec la Banque africaine de développement, la Banque mondiale et d'autres institutions multilatérales.

*Une ènième répétition pour nous préciser que le partenariat a beau être nouveau, les maîtres d'œuvre sont les mêmes*

**194.** Les Présidents qui ont lancé l'Initiative estiment qu'à moins que l'on ne s'occupe des infrastructures sur la base d'une planification tenant compte du développement régional intégré, le renouveau continent ne pourra jamais démarrer. L'on exhorte donc la communauté internationale à s'associer à l'Afrique pour accélérer la mise en place de ces



infrastructures. (Voir le détail des projets d'infrastructures sur le cybersite du NOPADA : [www.mapstrategy.com](http://www.mapstrategy.com)).

*Il n'y a pas eu de planification du tout dans ce document. Sans doute cela aurait fait un peu trop socialisant, disons progressiste. Un développement intégré ne correspond pas non plus à ce qu'est le NEPAD. On aurait osé espéré plutôt à une démarche plus endogène de compter sur ces propres forces, de décupler les mécanismes d'entraînement par les mesures volontaristes et complémentaires de développement, l'emphase sur la coopération régionale et panafricaine. On cherche en vain le mot panafricanisme dans le NEPAD. Les leaders ignorent visiblement à présent ce que cela pourrait dire!*

**Evaluation des besoins 195.** Pour déterminer les mesures à prendre dans les secteurs prioritaires, il faudra faire une étude d'évaluation des besoins, allant du niveau national, au niveau sous-régional et continental. Il s'agira d'évaluer les besoins dans les cinq secteurs prioritaires en termes de structures et d'effectifs.

*Nous attendrons de voir les secteurs et les besoins identifiés.*

**196.** L'évaluation des besoins sectoriels sous-régionaux se fera sur la base de l'évaluation des besoins nationaux. L'on propose que les experts et ministres de chaque sous-secteur se réunissent dans l'une des capitales de la sous-région. Pour chaque secteur, il faudra réunir les données de chaque pays et s'en servir afin de mettre au point le plan sectoriel sous-régional. Lorsque les besoins sectoriels sous-régionaux auront été évalués dans les cinq secteurs, ils pourront être regroupés pour évaluer les besoins d'ensemble de la sous-région.

*A suivre*

**197.** Il convient de souligner qu'il ne s'agit pas simplement d'additionner les besoins sous-régionaux sectoriels, il faut commencer par avoir une perspective sous-régionale pour aboutir à au moins deux nouveaux

éléments : - Les besoins spécifiques de la sous -région perçus comme un espace unique en réunissant tous les pays ; les routes et voies ferrées par exemple ne devraient pas être conçues dans une perspective nationale mais plutôt sous-régionale; Les besoins devraient être rationalisés sur une base sous-régionale; par exemple les universités devraient être réparties dans une perspective territoriale sous-régionale. Finalement, les besoins du continent seront évalués dans les cinq secteurs considérés comme prioritaires en fonction des plans sous-régionaux d'ensemble. On trouvera des détails sur le cybersite du NOPADA

*C'est rassurant de ne pas les additionner. C'est la complémentarité interafricaine qui a fait défaut dans un tas de secteurs privilégiés par le NOPADA.*

### **Mécanisme directeur du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique**

**198.** Les chefs d'Etat initiateurs indiqueront à l'Union africaine quel serait le mécanisme approprié de mise en œuvre du NOPADA.

*Il aurait été intéressant de donner un aperçu au lecteur de comment le ça marche.*

**199.** Ce mécanisme aura besoin d'un soutien technique de base en matière de recherche et de formulation de politiques.

De qui viendra ce soutien technique. Espérons qu'on n'aura pas une expertise technique occidentale pour superviser le tout.

**Comité des chefs d'Etat chargé de la mise en œuvre 200.** Un Comité des chefs d'État chargé de la mise en œuvre, composé des cinq chefs d'État initiateurs du NOPADA, plus dix autres (à raison de deux par région), sera mis sur pied pour veiller à la mise en œuvre de l'Initiative.

*Par qui et comment sera -t-il démocratiquement choisi?*

**201.** Le Comité des chefs d'Etat chargé de la mise en œuvre aura les fonctions suivantes : Déterminer quelles sont les questions stratégiques qui doivent faire l'objet de recherche, de planification et de direction au niveau du continent ; Mettre en place les mécanismes d'évaluation rétrospective des progrès accomplis en vue de la réalisation des cibles convenues d'un commun accord et du respect des normes acceptées par tous ; Examiner les progrès accomplis dans l'exécution des décisions prises afin de prendre les mesures idoines pour surmonter tout problème ou rattraper tout retard.

*Ce qui suppose qu' il supervisera toutes les équipes qui se sont assignées les mêmes mandats dans les domaines sectoriels.*

## **VIII. CONCLUSION**

**202.** Le NOPADA a pour objectif de consolider la démocratie et la saine gestion économique du continent. Les dirigeants africains s'y engagent envers les peuples d'Afrique et le reste du monde à œuvrer de concert pour reconstruire le continent. Ils promettent de promouvoir la paix et la stabilité, la démocratie, une saine gestion économique et un développement axé sur les êtres humains et s'engagent à être mutuellement responsables en vertu des accords contenus dans le programme.

*C'est très solennel, mais le NOPADA a aussi de fortes chances d'altérer et de compromettre ces engagements, à moins d'être sérieusement réformé.*

**203.** En proposant cette association, l'Afrique reconnaît qu'elle détient la clé de son propre développement. Nous proclamons que le NOPADA offre aux pays développés du monde une occasion historique d'établir avec l'Afrique un véritable partenariat fondé sur des intérêts mutuels, des engagements communs et des accords contraignants.

*Le NOPADA lui même risque d'être contraignant pour les peuples*

*d'Afrique dans sa forme actuelle. Il est impérieux que nos populations bénéficient un jour d'un véritable plan de développement continental. Que cette préoccupation l'emporte sur la volonté permanente d'extraversion qui caractérise nos élites et nos développement. L'Europe qui s'est battue durant cent ans et puis deux guerres mondiales, l'Amérique qui s'est forgé ses zones de libres échanges, aussi inégaux soient ils, l'Asie qui se remodèle en grandes sphères, montrent la nécessité pour l'Afrique de s'unir rapidement pour ne pas subir davantage la mondialisation.*

**204.** L'adoption de la stratégie de développement esquissée à grand trait ci-dessus ainsi que d'un programme d'action détaillé marquera le début d'une nouvelle phase de partenariat et de coopération entre l'Afrique et le monde développé.

*Il est clair que le NOPADA comparé au capitalisme débridé et irresponsable qui fait rage en Afrique serait enviable. Mais c'est une théorie. De surcroît, une théorie qui gagnerait à être revue ou corrigée sous peine d'induire en erreur les partenaires potentiels et les populations africaines. Car si les objectifs sont en général louables, et pas tous, les voies pour y parvenir sont discutables.*

**205.** En réalisant les promesses qui y sont contenues, le présent programme devra permettre à l'enfant africain émacié d'espérer qu'en vérité le 21ème siècle sera bel et bien le siècle de la Renaissance de l'Afrique.

*Compte tenu de l'état du patient et de la thérapie à risque suggérée, il n'est pas improbable que la médecine achève le malade non plus.*

**Abuja (Nigeria), octobre 2001**

